

# RAPPORT

## DU COMITÉ DE DÉFENSE SYNDICALISTE DE FRANCE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

au Siège, 78, rue de Belleville, 78

Une seule Patrie : l'Humanité !

PERMANENCE :

96, Quai de Jemmapes, 96

Un seul ennemi : le Capitalisme !

### DECLARATION

### La Guerre

La catastrophe effroyable qui s'est abattue en août 1914 sur l'Europe entière, a submergé, pour un temps, les organismes de lutte que les ouvriers, groupés internationalement, avaient constitués.

A cette époque, les militants dispersés dans les armées, ou isolés et réduits au silence par les rigueurs de l'état de siège, ne pouvaient qu'être désemparés par la soudaineté et l'ampleur des événements. Les faiblesses et les défaillances du début ont donc pu être excusables dans le désarroi initial de l'immense désastre; mais après trois années de tueries horribles, et sans résultat, il est temps que la conscience ouvrière se réveille enfin, et envisage d'un oeil clair ses responsabilités et ses devoirs.

C'est ce que tentent de faire le Comité de Défense Syndicaliste. Une première constatation s'impose tout d'abord, c'est que le Gouvernement « d'Union Sacrée » ne se différencie en rien, par son attitude et par ses actes, des gouvernements précédents. Fidèle à son but de défense bourgeoise, et à ses moyens traditionnels de corruption, il s'est efforcé et s'efforce chaque jour de tromper la classe ouvrière pour obtenir, d'une part, son assentiment à la continuation du massacre « jusqu'au bout », et d'autre part l'effort immense de son sang et de son travail. La presse, en grande partie, par l'or gouvernemental, ment au peuple pour mieux l'asservir dans la guerre.

Fidèles à l'idéal d'indépendance ouvrière, le Comité de Défense Syndicaliste constate le mensonge de la situation actuelle, il pense qu'il est temps que le peuple lui-même réfléchisse à son sort et se décide à prendre la direction de sa propre destinée.

Malheureusement, la Classe ouvrière française, le Syndicalisme français est personnifié dans quelques individualités qui, se laissant prendre aux flatтерies gouvernementales, ont consenti à prêter l'aide de leur nom et de leur situation syndicale à la comédie de l'« Union Sacrée ».

Ces individualités se sont depuis le début de la guerre prêtées avec complaisance à une collaboration toujours recherchée par les gouvernements, ils ont de plus en plus délaissé les luttes syndicalistes basées sur les principes de la lutte de classe, pour pénétrer chaque jour davantage dans les commis-

sions gouvernementales, sous prétexte d'y obtenir des réalisations.

Le Comité de Défense Syndicaliste en dénonçant une fois de plus ce mensonge, tient à se désolidariser de ceux qui le consolident et le perpétuent : il déclare qu'il ont perdu la confiance du Proletariat organisé syndicalement.

Leurs déclarations patriotiques, le concours qu'ils prêtent en toutes circonstances à un Gouvernement purement bourgeois, leur action se limitant à une entente syndicale entre les ouvriers des seuls pays alliés, négation de l'Internationale; leur indolence voulue et systématique à soutenir les organisations qui veulent reprendre une véritable action syndicaliste; nous font un devoir de les dénoncer à la vigilance des organisations ouvrières françaises qui veulent maintenir intact leur idéal syndicaliste et internationaliste.

Le Comité apporte ainsi aux syndicalistes français un peu de lumière, avec le moyen de protester en se joignant à lui contre toute mainmise gouvernementale sur le mouvement ouvrier.

Affirmant à nouveau son indestructible attachement à l'idéal d'émancipation ouvrière, tel qu'il a été défini jusqu'ici par tous les Congrès Nationaux et Internationaux, il fait appel à tous les Syndicalistes qui pensent que la guerre n'a rien modifié dans les rapports sociaux des individus, mais qu'au contraire elle a aggravé nos conditions d'exploitation en suspendant nos rares garanties de liberté. Constatant que la classe bourgeoise n'a pas désarmé, ainsi que le prouvent surabondamment l'exploitation commerciale intensive par la vente des denrées alimentaires, les prétentions des propriétaires au sujet des loyers, et l'enrichissement scandaleux des fournisseurs de la guerre; le Comité de Défense Syndicaliste affirme qu'il n'y a pas lieu, de notre côté, de changer d'attitude à son égard.

Le Comité de Défense Syndicaliste a conscience en renouvelant cet appel d'interpréter la véritable pensée ouvrière, de servir et de défendre à la fois les Camarades des tranchées et ceux de l'arrière, c'est-à-dire l'ensemble du prolétariat.

*Le Comité de Défense Syndicaliste.*

Toute notre action, toute notre propagande doit avoir pour but de hâter l'heure de la paix.

Depuis le début de la guerre, le prolétariat trompé par ses dirigeants, par la presse, par ses gouvernants, joue le rôle du Raton de la fable, il tire les marrons du feu sans autres avantages que de récolter les « brûlures ».

La Bataille des Nations. Chaque peuple entend la même chanson, les mêmes refrains, partout on magnifie la guerre. A Paris, à Berlin, à Londres, à Vienne, à Petrograd, à Constantinople, à New-York, les hommes « marchent ». C'est la lutte finale, c'est la guerre du droit, c'est la guerre pour la Liberté, c'est la guerre pour la Civilisation! Plus il y aura de victimes, plus la Civilisation sera triomphante.

La Nation qui exterminera le plus d'hommes sera victorieuse.

La Nation qui sera victorieuse sera la plus civilisée, car elle aura sauvé le monde.

Ironie des formules ronflantes! Les hommes pour vivre libres s'entretuent et se font esclaves, pour défendre la Civilisation deviennent des Barbares.

La Patrie! La France! Pour elle, pauvre fou, criminel inconscient, tue! tue!

La Patrie! L'Allemagne! Pour la défendre, pauvre esclave, criminel par ordre, tue! tue! Pour nos patries, prolétaires du MONDE, entrégorgeons-nous! tuons, tuons. Au-dessus du pays qui « m'a vu naître », bien au-dessus dans ma conscience je place l'Humanité entière.

Ma patrie, c'est l'Univers.

Tous les hommes, qu'ils soient noirs, blancs, jaunes ou rouges sont mes frères. Quels que soient leurs mœurs, leur langage, je les aime et me refuse à les haïr.

Lorsque les uns ou les autres tombent dans la bataille, je me sens frappé, mon cœur se serre.

Je hais la guerre, votre guerre.

J'ai choisi un autre champ de bataille, d'autres combats. Oui, jusqu'à mon dernier souffle, je veux combattre les ennemis de ma patrie l'Humanité, l'égoïsme national, l'aveuglement chauvin, l'ignorance des Peuples, l'incommensurable cruauté des hommes.

Non, Peuples misérables, non, Peuples esclaves, la guerre que vous faites n'est pas votre guerre. Ce n'est pas dans ces luttes fratricides que vous conquerez la Liberté.

# LE COMITÉ CONFÉDÉRAL

## Le Bureau Confédéral

YVETOT .....	non mobilisable.....	en sommeil.
JOUHAUX .....	en sursis d'appel.....	majoritaire.
DUMOULIN .....	mobilisé.....	minoritaire.
MARCK .....	non mobilisable.....	majoritaire.
CALVEYRAC .....	non mobilisable.....	majoritaire.

### Délégués

DIET .....	non mobilisable.....	majoritaire.
HENRIOT .....	mobilisé dans une coopérative.....	majoritaire.
SAINT-VENANT .....	non mobilisable.....	majoritaire.
SAVOIE .....	mobilisé boulanger	majoritaire.
LAURENT .....	revenu par protection	majoritaire.
ANTOUVILLE .....	Réformé.....	minoritaire.
BARBELET .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
CHANVIN .....	non mobilisable.....	majoritaire.
MINOT .....	revenu par protection	majoritaire.
CHARBONNIER .....	non mobilisable.....	majoritaire.
MICHAUD .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
PICART .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
FRAGO .....	parti 6 mois sur le front des Pyrénées.	centriste tombant à droite
CORDIER .....	mobilisé à Paris (malade)	majoritaire.
PERICAT .....	réformé.....	minoritaire.
MARIE .....	trois semaines de service à l'état-major, Embusqué à la Bataille	majoritaire.
LEFEBVRE .....	non mobilisable.....	majoritaire.
LE GUERRY .....	réformé.....	majoritaire.
BLED .....	en sursis d'appel.....	majoritaire.
PICHON .....	mobilisé à Paris.....	majoritaire.
CHARLIER .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
THIERRY .....	employé des chemins de fer.....	majoritaire.
GEORGET .....	non mobilisable.....	majoritaire.
HUBERT .....	réformé.....	minoritaire.
DUMAS .....	non mobilisable.....	ultra-majoritaire.
BBOUTCHOUX .....	mobilisé.....	minoritaire.
RIVELLI .....	marin à Paris.....	majoritaire.
BARTUEL .....	(???).....	majoritaire.
GUINCHARD .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
LUQUET .....	embusqué à l'Humanité.....	majoritaire.
TOULOUSE .....	au chemin de fer.....	majoritaire.
DIEM .....	soldat-pharmacien à Paris.....	majoritaire.
BARTHE .....	non mobilisé.....	minoritaire.
RAMBAUD .....	réformé.....	majoritaire.
JACCOUD .....	(???).....	majoritaire.
DOUMENQ .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
FENOT .....	(???).....	majoritaire.
BOUTET .....	(???).....	majoritaire.
MAMALE .....	n'est jamais parti.....	majoritaire.
MERRHEIM .....	réformé.....	minoritaire.
BOURDERON .....	non mobilisable.....	minoritaire.
FANFAIN .....	(???).....	minoritaire.
LORIOU .....	instituteur (???).....	minoritaire.
HÉLÈNE BRION .....	institutrice.....	minoritaire.
BOILEUX .....	mobilisé.....	minoritaire.
RICHARD .....	mobilisé au P. T. T.....	majoritaire.
LABBÉ .....	mobilisé métaux.....	minoritaire.
BLANCHARD .....	réformé.....	minoritaire.
BEAUVAIS .....	non mobilisable.....	minoritaire.
BOUPOUX .....	mobilisé.....	minoritaire.

Nota : Les points d'interrogation signifient situation militaire inconnue de la rédaction. Il peut y avoir des erreurs, mais pour le plus grand nombre des délégués, leur statut guerrière ou combattive (comme vous voudrez) ne s'est manifesté depuis trois ans que dans la discussion du Comité Confédéral.

Ministère : Ne faites pas faire aux autres ce que vous refusez énergiquement à faire vous-même.

# Les Loyers et la Cherté de la Vie

## Un Meeting unique

Le seul, l'unique Meeting qui depuis le début de la guerre a été organisé par la C. G. T. et l'Union des Syndicats de la Seine à Paris, sur les questions des loyers et de la vie chère eut lieu le 13 décembre 1915. Péricat présidait. Les orateurs désignés étaient Gaston Lévy, Maxence Rhodé, pour le Parti socialiste; Luquet, Jouhaux, pour la C. G. T.

Les orateurs inscrits parlèrent sur les deux questions à l'ordre du jour; on peut résumer ainsi leur discours :

« Nous avons obtenu (Parti socialiste) la taxation et la réquisition de certaines denrées, ces deux mesures ne nous ont donné que de médiocres résultats, cependant il faut étendre ces mesures à beaucoup d'autres denrées.

Nous constatons que les taxations sont mal faites, néanmoins c'est la seule mesure efficace contre la cherté des vivres qui augmentent chaque jour : voici des exemples, etc., etc...

« En ce qui concerne les loyers, dit Luquet, nous ne voulons pas que les soldats du front soient dans l'obligation de payer, pour les autres locataires ils devront payer puisqu'ils touchent leurs salaires; comme conclusion nous vous proposons de vous unir, de vous réunir pour nous aider à obtenir toutes ces améliorations. »

Cela ne pouvait nous donner satisfaction. Péricat, mandaté par la Minorité, crut devoir intervenir.

Voici le résumé des déclarations de Péricat :

« Les mesures que vous nous proposez sont inefficaces; si je me place sur votre terrain et que j'admette un instant que votre guerre est bien la guerre de liberté, la guerre idéale, immédiatement je dois admettre l'égalité des citoyens dans la Nation, et la « Une et Indivisible ».

« S'il en est ainsi, réquisitionnons pour la durée de la guerre, sans indemnité, les usines, les ateliers, les fabriques, les matériaux, le matériel, les moyens de transport, les navires, les chemins de fer.

« Réquisitionnons la richesse mobilière, immobilière, financière de l'ensemble des citoyens, et décrets tout cela propriété nationale. Plus d'ouvriers mobilisés à 0 fr. 25, 2 fr. 50, 10 francs, 15 francs par jour; plus de président, de ministres, payés des centaines de mille francs; plus de sénateurs, de députés payés 45 francs par jour; plus d'officiers touchant des traitements considérables; plus d'usinières, de commerçants, d'industriels, faisant des fortunes colossales à la faveur de la boucherie.

« En conséquence, réquisition nationale non payée — c'est-à-dire sur la même base que la réquisition ou mobilisation des soldats — des industriels, des commerçants, des sénateurs, députés, ministres, etc...

« Au même devoir doit correspondre le même effort, la même récompense, les mêmes sacrifices! En conséquence, pour que votre guerre soit une guerre qui puisse se justifier en se plaçant au point de vue nationaliste, il faut que ces conditions soient remplies. Je reconnais qu'il est impossible, dans l'état actuel de notre belle société, de pouvoir mettre ces mesures en application.

« Conséquemment, je déclare que votre guerre n'est pas une guerre de liberté, que les mesures que vous proposez sont inefficaces et illusoirs, que l'augmentation du prix des loyers, la cherté des vivres sont nés de la guerre, et ne peuvent disparaître qu'avec elle; que pour lutter efficacement contre cet état de choses, il nous fallait œuvrer ensemble par la propagande pour la paix ».

L'ordre du jour présenté par Bled au nom de l'Union des Syndicats de la Seine fut repoussé. Celui de la Minorité présenté par Péricat fut adopté à une très forte majorité.

En voici la teneur :

« Constatant, d'une part que plus durera la guerre, plus cher deviendra la vie et sera difficile la solution du problème des loyers;

« Constatant, d'autre part, que la guerre est la cause réelle, profonde, essentielle, fondamentale des difficultés dont l'assemblée a cherché la solution.

« L'assemblée se prononce en faveur d'une campagne énergique, persévérante et passionnée pour la fin des hostilités, la paix apparaissant comme l'unique solution rationnelle des questions débattues, puisque seule la paix mettra fin à la cause du mal. »

Il faut croire que cet ordre du jour n'était pas du goût des majoritaires, puisque Bled protesta au Comité général de l'Union des Syndicats de la Seine, et fit adopter par celui-ci un autre ordre du jour. Du reste, par la lecture, d'un passage d'un ordre du jour voté par le Comité confédéral, on pourra se rendre compte que le point de vue de la majorité est aux antipodes du point de vue de la minorité.

(1) Ce meeting fut organisé malgré l'opposition de Bled. L'autorisation lui fut accordée que sous certaines conditions. La Minorité a du malgré Bled et la Majorité, intervenir dans le débat. Depuis cet époque il n'y a plus de grand meeting.

# La Question des Loyers à la C. G. T.

Ci-dessous nous croyons devoir reproduire un passage de l'ordre du jour adopté par la majorité du Comité Confédéral à la séance du 16 septembre, ce, malgré les protestations de Péricat et celles de quelques autres délégués minoritaires. On remarquera que le Comité fixe à 50 0/0 l'exonération (raisonnable) que pourront obtenir les locataires.

La moitié des loyers dus pourra donc être exigée par les propriétaires, lorsqu'ils attaqueront devant les tribunaux leurs locataires récalcitrants non mobilisés, et ils pourront arguer de la légitimité de leur demande, en se basant sur la décision de la Confédération Générale du Travail, expert et arbitre en la circonstance.

Voici le passage :

« Le Comité Confédéral constate que pour n'avoir pas tenu compte des indications précises qu'il avait données sur la question des loyers, exonération totale des mobilisés et exonération de 50 0/0 à la base de la loi de liquidation, les Chambres et le Gouvernement responsables, se trouvent en face d'une situation périlleuse. »

La raison principale donnée pour faire adopter cet ordre du jour, c'est qu'il y a un très grand intérêt moral à ce que ceux qui travaillent (les non mobilisés) paient leurs propriétaires.

D'après les majoritaires, ceux qui étaient contre cette manière de voir faisaient de la surenchère pour mieux « flatter la galerie ».

## Comment le Comité Confédéral solutionne les Questions embarrassantes

1° La C. G. T. doit-elle soutenir le Gouvernement dans l'œuvre de défense nationale et tout ce qui se rattache au maintien de l'ordre dans le pays?

2° La C. G. T. doit-elle, par tous les moyens en son pouvoir, amener les gouvernants à conclure la paix dans le plus bref délai?

3° Le secrétaire confédéral doit-il continuer de collaborer aux nombreuses commissions suivantes (suit la liste d'une douzaine de commissions) et doit-il refuser le sursis d'appel que lui accorde le ministre de la guerre depuis le début des hostilités?

Ces questions furent posées par le camarade Boileux, délégué de l'Union des Syndicats de l'Isère à la C. G. T., conformément à une lettre de cette Union demandant que ces questions fussent solutionnées.

Lettre lue et questions posées au Comité Confédéral (séance du 16 septembre 1916).

Décision prise : Le Comité passe à l'ordre du jour sans discussion (1).

(1) Les questions posées par les Unions départementales où les Bours du Travail, reçoivent les mêmes accueils lorsqu'elles ne plaisent pas à la Majorité.

## Le 1<sup>er</sup> Mai 1915

Le 1<sup>er</sup> mai 1915, l'Union des Syndicats de la Seine et la C. G. T. avaient organisé un meeting salle de l'Union 33, rue Grange-aux-Belles. Les orateurs, Bled, Jouhaux, Lefebvre, s'étaient partagés la besogne; Bled fit le procès de la Social-démocratie et du Syndicalisme allemand; Lefebvre nous parla de l'édification de la Maison des Syndicats et glorifia Griffuelles et Louzon « le bon bourgeois »; Jouhaux renchérit sur chacun des orateurs précédents.

Une surprise nous était réservée, celle d'entendre le farceur militant anglais Ben Tillet. Ce dernier nous fit en anglais un discours patriotique que Marck nous traduisit assisté en français. Nous sortimes de là écourés. Il fut impossible aux orateurs de la minorité de prendre la parole.

Le lendemain matin Ben Tillet vint, visita au président de la République, et ensuite partait en tournée d'inspection sur le front.

## Le 1<sup>er</sup> Mai 1916

Le 1<sup>er</sup> mai 1916 il n'y eut pas de grand meeting. La C. G. T. et l'Union des Syndicats de la Seine ne voulurent pas renouveler l'expérience du 13 décembre 1915 (Meeting sur les loyers et la cherté des vivres). Les syndiqués parisiens n'auraient certainement pas eu la patience et la résignation dont ils avaient fait preuve, le 1<sup>er</sup> mai précédent. Il n'y eut que des réunions de quartier.

Le 1<sup>er</sup> Mai 1917.

## L'ENTR'AIDE

Œuvre de Solidarité pour les Prisonniers Politiques et leur Famille

La C. G. T. et l'Union des Syndicats de la Seine se refusant à organiser des meetings parce que l'un et l'autre ne voulant pas prendre la responsabilité des manifestations liste se substitua à ces deux organisations et organisa à Paris un grand meeting qui eut lieu dans la grande salle de l'Union des Syndicats, 33, rue Grange-aux-Belles.

Ce meeting a eu un très grand succès. A la sortie, une manifestation s'organisa spontanément. Nous étions une dizaine de mille. Les manifestants furent dispersés par les brigades d'agents, mais ils avaient réussi à manifester sur le parcours de la rue Grange-aux-Belles-Lancry-Boulevard Magenta et place de la République en poussant les cris de : « A bas la guerre » et en chantant l'Internationale.

Le groupement de l'Entr'Aide qui avait dû abandonner la lutte par le fait de la guerre s'est reconstitué. Il fonctionne depuis le début de cette année. Il a subvenu le plus rapidement possible aux premiers besoins des camarades emprisonnés et a soutenu leurs familles.

Il a assuré la défense des nombreux camarades arrêtés au cours des grèves qui ont eu lieu depuis avril. Trois avocats ont été chargés par l'Entr'aide, avec le concours du Comité de Défense Syndicaliste, de la défense des camarades des deux sexes emprisonnés pour faits de grève.

Ces deux organisations ont obtenu la mise au régime politique de la presque unanimité des hommes condamnés pour faits de grève, elles ont également obtenu la création d'un quartier politique pour les femmes grévistes emprison-

nées à Saint-Lazare.

A l'heure actuelle, le Comité de l'Entr'Aide aidé, nous le répétons, du Comité de Défense Syndicaliste, s'est occupé de plus de 18 arrestations, incarcérations et arrêtés d'expulsion. A une certaine époque, il y avait 57 camarades à la prison de la Santé, 22 camarades femmes à la prison de Saint-Lazare et quatre camarades à la prison de Versailles.

A la date du 18 octobre 1917, le Comité de l'Entr'Aide avait reçu par souscriptions la somme de 11.936 fr. 20, il avait dépensé en secours aux prisonniers, à leurs familles, en frais d'avocat, citation de témoins, secours aux expulsés, etc., etc., la somme de 9.583 fr. 55, il y avait donc en caisse à cette date la somme de 2.302 fr. 65.

Le Comité de l'Entr'Aide continue à soutenir les camarades qui sont victimes de la répression gouvernementale, il fait appel à tous, camarades et organisations, pour leur apporter le secours moral et matériel.

Comme par le passé, il espère être entendu.

Adresser toutes les Communications au Trésorier, R. Péricat, 78, rue de Belleville, Paris.

# Paroles d'avant Guerre

De GRIFFUELHES.

### LA PATRIE DU PROLÉTAIRE.

« Le prolétaire ne peut avoir de patrie. Il ne peut être patriote. »

GALVAUDAAGE.

« En ce temps où le syndicalisme se galvaude dans tous les coins, poussé par des forces déprimantes et corrompues, il n'est pas sans intérêt de préciser à nouveau ce qu'est, pour un révolutionnaire, le Syndicalisme.

« Jamais le Syndicalisme n'avait été ravalé, promené dans les salons, les boudoirs, les antichambres corruptrices, les officines gouvernementales comme il l'est aujourd'hui... »

### POUR RÉDUIRE LE SYNDICALISME, LE COMPRIMER OU LE CHÂTIER.

« Le Gouvernement est un chargé d'affaires se donnant pour mission d'intervenir dans tous les actes, tous les événements intéressant les hommes. Il veut être l'inspireur et le bénéficiaire des manifestations qui nous agitent et nous font mouvoir. Au nom de l'Etat qu'il gère, il tend à se substituer à notre volonté, s'attribuant le pouvoir d'administrateur des besoins et des charges qui sont notre lot. Son action consiste à s'emparer des progrès provenant de modifications, de transformations, d'innovations introduites dans notre existence; mais, s'il s'en empare, ce n'est pas pour les compléter et les fortifier, c'est pour les réduire, les comprimer et les châtier. »

..

De Léon JOUHAUX.

### RELATIONS INTERNATIONALES.

#### FRÈRES D'ALLEMAGNE ET D'ANGLETERRE.

« A notre tour, nous déclarons également que toutes les blessures qui ont été faites à notre dignité, à notre amour-propre, à notre loyauté surtout, par les organisations syndicales étrangères, trop souvent brutales et arrogantes dans leur diplomatie, nous les conserverons pour nous, restant quand même de cœur et d'action avec elles!

« Or, de ces sentiments, nous vous en donnerons immédiatement un gage, puisque, lorsque la question de date s'est posée, je répondis aux camarades que nous n'avions pas l'intention de faire « cavalier seul » et que, s'il était possible de se mettre d'accord, les organisations étrangères ayant décidé une même action, nous ferions plutôt deux pas en avant qu'un pas en arrière.

« Ces querelles intestines ne diminueront jamais nos sentiments internationalistes. Jamais l'on ne nous opposera à nos frères d'Allemagne ou d'Angleterre; qui donc oserait prétendre cela? »

« Il y a, chez nous, des traditions; il existe en nous des sentiments qui ne sont pas superficiels; ils sont profondément ancrés dans nos cœurs et dans nos cerveaux et c'est à les matérialiser, quelles que soient les injures qui puissent nous être faites, que nous travaillons tous les jours.

« Nous clamons aujourd'hui — et que la presse le

retienne bien — ce ne sont pas des divergences de vue, ce ne sont pas des querelles de tactique qui pourraient nous faire nous dresser contre nos frères étrangers; en période d'action, passant outre à notre amour-propre, plus fortement nous resserrons nos liens pour, ensemble, lutter contre notre seul ennemi : le Capitalisme. » (Longs applaudissements.)

« Militarisme prussien », « impérialisme allemand », « hégémonie allemande », « principe des nationalités », etc., etc., voilà des mots que l'on entend maintenant dans les discours de Jouhaux et qui jurent singulièrement quand on les compare ou les accole à des discours comme celui ci-dessus reproduit. « Jamais on ne nous opposera à nos frères d'Allemagne; qui donc oserait prétendre cela? » Je réponds : Jouhaux lui-même.

### L'ESPRIT RÉVOLUTIONNAIRE.

« L'esprit révolutionnaire ne se manifeste pas seulement dans les faits, mais aussi dans la pensée. Pour détruire le courant révolutionnaire, il faudrait bouleverser les statuts confédéraux qui sont imprégnés de ce courant viril.

« La hardiesse de la pensée, de la conception détermine l'énergie de l'action.

« Au surplus, ce n'est pas le moment où l'Etat sombre dans la plus lamentable faillite que nos camarades réformistes désirent surtout faire rentrer le mouvement syndical dans le giron de l'Etat, peuvent espérer voir jamais le triomphe de leurs idées. Les décisions adoptées au dernier Congrès de Toulouse et aux Conférences extraordinaires de Paris en sont des preuves. Jamais les propositions confédérales n'avaient été acceptées avec autant d'unanimité. Ce congrès et ces conférences ont presque réalisé, non l'unité morale, irréalisable, mais l'unité d'action. »

### LA LUTTE CONTRE L'ÉTAT.

« De même que le syndicalisme lutte contre l'oppression patronale, il lutte également contre l'oppression de l'Etat. Nous savons que tant que l'autorité de l'Etat subsistera, aucun changement profond ne pourra être apporté. Nous dénonçons également à l'Etat d'étiquette républicaine qui nous gouverne la possibilité d'établir une juste balance entre les intérêts multiples et complexes qui s'agitent dans notre pays comme dans toutes les sociétés modernes. Sa constitution, ses bases en font le défenseur des droits bourgeois, contre lesquels nous sommes en lutte. Il est l'organisme de domination d'une classe adverse. Il représente les formes surannées du passé adaptées aux temps présents.

« Demain, un simple changement d'étiquette gouvernementale, qui procéderait du même esprit, n'apporterait aucune amélioration sérieuse dans la condition des exploités.

« Basé sur le respect de la propriété individuelle, l'Etat ne peut être qu'un ennemi pour la classe ouvrière qui veut la suppression de cette forme de propriété et son remplacement par l'instauration du communisme.

« Nous avons rompu avec le passé; mais nous entendons également ne pas nous figer éternellement dans

le présent; nous allons vers l'avenir et sur cette route se dresse l'Etat bourgeois.

« Que nous le voulions ou non, il faut donc que nous entrons en lutte avec lui, puisqu'il est là prétendant, au nom de la légalité, nous empêcher de passer.

« Cette lutte, nous ne la menons pas en déléguant dans les assemblées délibérantes des représentants. Nous la menons dans nos organisations, en élevant le niveau moral des travailleurs, en créant une conscience de classe. Plus cette conscience grandira, plus l'autorité de l'Etat s'amoindrira et, le jour où cette conscience s'épanouira complètement, l'autorité de l'Etat sera réduite à zéro. C'est à ce but que nous visons; c'est pourquoi, avec beaucoup de raison, l'on a pu dire que la C. G. T. formait un Etat dans l'Etat. »

### L'ANTIPATRIOTISME.

« Nous nions l'utilité des guerres de défense, ou, plus exactement, de pseudo-défense comme nous nions celle des guerres de conquête.

« Nous mettons en application les deux principes qui furent la base de la première Internationale ouvrière : « Les travailleurs n'ont pas de patrie. Travailleurs de tous les pays, unissez-vous! »

« Comment pourrions-nous concevoir l'idée d'une patrie, nous qui ne possédons absolument rien, nous qui sommes obligés de lutter pour défendre nos droits à l'existence? »

« La patrie peut se concevoir pour ceux qui, dans des limites déterminées, satisfont leurs désirs, apaisent tous leurs besoins. Gouvernants, parlementaires, financiers, industriels, propriétaires, rentiers, etc., ont raison de proclamer l'existence des patries, car leur disparition sonnerait le glas de leurs privilèges. Et l'agrandissement de ce qu'ils appellent le patrimoine national est, en réalité, pour eux, la possibilité d'agrandir le champ de leur exploitation, d'augmenter la source de leurs revenus. En maintenant les peuples en état d'hostilité, en alimentant cette haine stupide des nationalités et des races, c'est pour eux le plus sûr moyen de préserver et de perpétuer l'état social actuel, dont ils sont les seuls bénéficiaires.

« Les travailleurs, eux, de quelque côté qu'ils tournent leurs regards, n'aperçoivent que la propriété de leurs exploitateurs! Aucune parcelle de terrain; aucune installation industrielle auxquelles ils puissent prétendre.

« Pourquoi, dans ces conditions, auraient-ils la naïveté de se faire tuer pour des intérêts qui ne sont pas les leurs? »

« La patrie, prétendent encore les patriotes, ce n'est pas que cela; ce sont encore les traditions, les mœurs, les coutumes, etc., etc. A cela nous répondons: Mais alors vos patries se subdivisent elles-mêmes en une infinité de petites patries, car toutes les régions ont leurs mœurs, leurs coutumes, leurs traditions particulières, parfois même leur langage particulier.

« A tous ces mensonges intéressés nous répondons: La patrie du travailleur c'est la terre entière, là où il peut manger, boire et dormir et penser librement. Et vous ne pouvez, ô patriotes, nous la procurer, cette patrie!

« Non, les ennemis des Français ne sont pas au delà

des frontières, ils sont en deçà. Notre ennemi c'est notre maître!

« D'autre part, la transformation profonde que nous appelons doit, pour être durable, être un fait international. Aussi désirons-nous ardemment qu'une entente plus étroite, plus solidaire lie entre les différents prolétariats du monde.

« Le patriotisme développe également les sentiments guerriers et nous sommes contre la guerre.

« Car la guerre serait pour nous le recul de l'échéance à laquelle nous aspirons.

« La guerre, outre qu'elle est une monstruosité, ravive les sentiments idiots du chauvinisme, obstacle à la réalisation de notre idéal. Nos sentiments, nous ne voulons pas que les exprimer dans des mots, nous voulons les matérialiser. C'est pourquoi, dans nos congrès confédéraux, nous demandons à nos camarades de s'affirmer en des textes précis.

« Concrétisant notre pensée, nous déclarons : A la guerre nous opposerons la grève générale révolutionnaire.

« Notre attitude pendant les affaires de Faschoda, avec l'Angleterre, et pendant les derniers incidents avec l'Allemagne est un garant, sur ce terrain, de la sincérité et de la profondeur des sentiments de la classe ouvrière organisée de France.

« Les ouvriers devant faire les frais des guerres, il leur appartient de se protéger de ce danger.

« Pour nous, l'antipatriotisme est du domaine syndical.

« Préparer l'arrêt de tous les moyens de transport et de communication, en cas de guerre, doit être l'œuvre des organisations syndicales, de même que rendre le peuple apte à profiter de ces moments de perturbation pour conquérir son émancipation est la besogne de militants ouvriers.

#### CONTRE LA GUERRE.

##### Conférence faite à Berlin.

« Nous élevant au-dessus des vaines questions de race, méprisant le sot orgueil du patriotisme, nous disons aux travailleurs allemands : Un crime se prépare dans l'ombre et, pour ses seuls intérêts, l'oligarchie financière et industrielle s'appête à lancer les uns contre les autres les travailleurs des différents pays!

« Pour de mesquines questions d'argent, les ouvriers seront, s'ils ne savent pas se lever à temps pour protester contre cette monstruosité, obligés de s'entrégorgier pour le plus grand bénéfice de leurs exploités.

« Capitalistes français, capitalistes allemands, capitalistes anglais et capitalistes espagnols convoitent jalousement les immenses trésors que recèle le sol marocain.

« Une guerre n'est possible qu'avec le consentement des peuples; en n'agissant pas nous permettrions que s'accomplissent de nouvelles hécatombes humaines : cela ne doit pas être!

« Au cri lugubre des hyènes de la finance, au cri féroce des tigres du patriotisme, travailleurs allemands et travailleurs français, répondons par le cri, toujours plus vibrant, de : A BAS LA GUERRE!

#### COUP DE FORCE.

##### Manifeste de la C. G. T. placardé dans toute la France.

« Au prix de beaucoup de sacrifices et d'une action ininterrompue, nous sommes parvenus à affaiblir l'esprit militaire, diminuer la puissance du militarisme au bénéfice du développement économique du pays.

« ...Toutes les fois que la classe ouvrière a apporté dans sa protestation une grande vigueur, une rare ténacité, elle a fait reculer ses adversaires. »

#### LA C. G. T. RESTE DEBOUT!

##### Manifeste de Juillet 1913.

« ...Au milieu de la décomposition sociale qui se manifeste par l'arrogance nouvelle de la réaction et des partisans des régimes déchus, la C. G. T. apparaîtra comme la grande force de progrès, autour de laquelle tous les hommes épris de la justice sociale doivent se grouper.

« C'est, en effet, l'honneur de la C. G. T. d'être pour la bourgeoisie dirigeante un spectre menaçant dont l'existence seule contraindrait les gouvernants aux pires folies et à l'arbitraire le plus abject. »

#### D'YVETOT.

« ...Tant que cette religion imbécile de la Patrie continuera à nous être imposée, nous serons ses esclaves. La patrie n'est qu'un mot; l'armée n'est pas seulement l'école du crime, c'est l'école du vice, de la fourberie, de la paresse et de lâcheté. »

#### De Gustave HERVE.

« Les patries des mères, allons donc! des marâtres cruelles que tous leurs fils déshérités ont le droit et le devoir d'exécuter. »

« Le patriotisme est, à l'heure actuelle, le grand obstacle à la diffusion du socialisme, qui est basé sur le principe de la lutte de classe.

« Il est le plus puissant des obstacles qui se dressent devant la révolution sociale. »

« Si les Alsaciens-Lorrains annexés de force en 1871 ont souffert moralement de l'annexion, c'est parce que, dès le jeune âge, on les avait aveuglés de patriotisme, aveuglés et abêtis. Ils avaient appris dans la famille, à l'école, par leurs journaux et leurs livres, que la France était une mère pour eux; que les Français étaient le peuple le plus libre, le plus riche, le plus brave, le plus spirituel, le plus heureux du monde; que les Allemands étaient un ramassis de brutes arriérées, violentes et imbéciles. Ainsi suggestionnés, du jour au lendemain, on les force à devenir Allemands! Qui ne comprend pas leur souffrance morale, leur douloureux déchirement?

« Si on ne les avait pas, au préalable, abêtis de préjugés patriotiques, ils se seraient vite aperçus — ils commencent à s'en apercevoir — qu'être exploité et tondu en Allemagne ou en France, c'est à peu près la même chose pour un pauvre diable. »

« Pour les classes dirigeantes, quelle mine d'or que le patriotisme, mais aussi quel attrape-nigaud pour les peuples! »

« On te présentera le drapeau. On te dira que ce morceau s'étamine symbolise la Patrie, que sous ses plis il n'est plus ni bourgeois ni ouvriers, mais seulement des Français. Conscrie, ne t'y laisse pas prendre : ce drapeau n'est pas le tien.

Sous la monarchie comme sous la République, tes ennemis l'ont levé contre nous. En juin 1848, au 2 décembre, sous la Commune, ce sont ses défenseurs qui ont fusillé tes aînés.

« Ce drapeau-là c'est leur drapeau à eux. Ton drapeau c'est le drapeau rouge, celui des sans-patrie. C'est celui qui, sans distinction stupide de nationalités, rassemble tous les prolétaires en marche vers la libération et qui porte la devise de l'Internationale : « Travailleurs de tous les pays unissez-vous! »

« On nous dit qu'on défendra la patrie en cas d'agression. Qu'on laisse faire la presse capitaliste des deux pays; la presse française se chargera bien de prouver à la masse du peuple français restée patriote que ce sont les Allemands qui ont commencé; quant à la presse allemande, elle aura vite fait de démontrer à la masse du peuple allemand restée patriote que ce sont les Français qui ont tous les torts. »

#### De BLED.

##### Pas d'Union avec le Parti.

Retournez au début du Syndicalisme en France, et demandez-vous s'il n'y aura pas encore de divisions amenées par la collaboration effective avec le Parti socialiste? Il me semble que nous pouvons œuvrer parallèlement, en restant sur notre propre terrain et les socialistes sur le leur; ainsi, sans faire d'alliance, on pourrait concourir au même but.

...Au dernier Congrès socialiste, il y avait une fraction du Parti socialiste qui demandait de modifier les décisions antérieures qu'avait prises le socialisme français contre la guerre. On désirait que les mots « insurrection » et « grève générale » ne figurent pas dans la motion, car ils étaient de nature à diviser la lutte internationale. C'est alors qu'une voix très autorisée s'est élevée et, dans un discours merveilleux, a demandé aux délégués : « Ne pas laisser croire que les motions prises antérieurement étaient quelque chose comme une originalité que voulait se donner le mouvement français; de ne pas laisser croire qu'il n'y avait là qu'une fanfaronnade quand étaient décidées de pareilles motions; en un mot,

de ne pas laisser croire, aujourd'hui que l'on est dans la période critique, que nous déraisonnions quand nous étions en période de calme, de sang-froid. »

Camarades congressistes, je vous demande, aujourd'hui, de ne pas laisser dire que c'était quelque chose comme une originalité bizarre de notre mouvement syndical quand, au Congrès d'Amiens, vous dénonciez que votre action se tiendrait en dehors de toute espèce d'école politique; ne laissez pas dire que vous exécutiez là une fanfaronnade, qui n'a plus sa raison d'être maintenant.

Je termine donc par cela; je demande que l'on dise aussi à la Confédération Générale du Travail et comme on l'a dit au Parti socialiste, dans la période critique : « Tu agiras en raison des décisions prises en période de calme »; il faut que le raisonnement soit toujours le même sur les questions de principe.

Bled ne se souvient plus de son discours de 1912. Il ne pourrait aujourd'hui le relire sans constater qu'il a renié son passé (passé théorique s'entend). Nous vivons dans une période plus que critique. Que ne se répète-t-il souvent ses propres paroles : « Tu agiras en raison des décisions prises en période de calme; il faut que le raisonnement soit toujours le même sur les questions de principe ».

Décisions, raison, principes! Bled qu'en as-tu fait?

#### De BRIAND.

La Grève Générale est une conception à laquelle j'ai tout particulièrement consacré mes efforts de propagande et que je me félicite d'avoir fait adopter par le premier Congrès corporatif auquel elle fut soumise.

Je serais très heureux que cette ironie pût se traduire à a tribune en objections sérieuses; j'attends que les adversaires de la Grève Générale viennent exposer, les raisons qui leur ont, dès l'origine, fait considérer cette idée comme une utopie. Je considère, moi, qu'elle est, au contraire essentiellement pratique.

Oui, un jour, tous les travailleurs étroitement groupés sur e terrain syndical opposeront une force irrésistible à ce patronat qui n'a pas attendu lui, qu'ils prissent conscience de leurs intérêts pour s'unifier contre le prolétariat.

Le prolétariat a pu être souvent enclin à la révolte, sans aller jusqu'à la révolution faute de moyen. En lui offrant le moyen, la Grève Générale a précisément pour but de dégager ses bonnes dispositions latentes.

Allez à la bataille avec le bulletin de vote si vous le ugez bon, je n'y vois rien à redire. J'y suis allé, moi, comme électeur, j'y suis allé comme candidat, et j'y retournerai sans doute demain. Allez-y avec des piques, des sabres, des pistolets des fusils : loin de vous désapprouver, je me ferai un devoir, le cas échéant, de prendre une place dans vos rangs.

La Grève Générale présente au militant cet avantage, elle a ceci de séduisant, qu'elle est, en somme, l'exercice d'un droit qui commence dans la légalité, avec la légalité. En se refusant au collier de misère, l'ouvrier se révolte dans la plénitude de son droit. L'illégalité, c'est la classe capitaliste qui la commettrait en se faisant provocatrice, en essayant de violer un droit qu'elle a consacré elle-même. J'aurais encore bien des choses à dire, mais on me fait remarquer que mon temps de parole...

Ce n'est donc pas par dillettantisme, encore moins par amour de la violence, que notre parti est et doit rester révolutionnaire, mais par nécessité, en quelque sorte par destination. Il se trouverait considérablement amoindri, son action perdrait beaucoup de son efficacité, s'ils n'avait pas toujours entre les mains un levier puissant pour faire sur la Société capitaliste les pesées nécessaires.

De CLÉMENCEAU.

Que dire des juges? Ils font leur métier, qui n'est pas beau. Ils se mettent des toques d'or et d'argent, des robes noires ou rouges, de l'hermine en peau de lapin, et je ne sais quels autres signes d'honneur qui leur assurent le respect de la gendarmerie. En revanche, il faut condamner et déjeuner du prix des tortures humaines dont « la magistrature » comme on dit, fait ses choux gras. Et puis, quand on a défendu la société en faisant respecter les lois, il faut défendre les maîtres de la société en violant les dites lois. On les viole donc avec le même entrain qu'on a mis à les défendre. Cela dépend des jours, et surtout des accusés. Après quoi l'on voit des fils, des neveux, des cousins de monsieur le magistrat ou de madame la magistrat, avancer dans les sous-préfectures et gagner des galons et des croix dans l'intérêt de la démocratie.

Il y a aussi l'avancement du juge, qui est, comme on sait, la suprême garantie de son indépendance, puisque tout son avenir est dans la main du ministre. Comment pourrait-on soupçonner un homme d'avoir jamais la tentation de céder aux suggestions de celui dont il dépend? Cela ne se passe pas à Madagascar où les juges (des soldats, il est vrai) ont besoin, pour juger en toute liberté, de lire à l'Officiel le texte du jugement qu'ils devront rendre, suivi du récit de l'exécution des condamnés. Nous faisons les choses d'une façon plus discrète. Il suffit d'un signe de tête, d'un clignement d'œil. Ou même il n'est besoin de rien, car on est fort avisé dans la magistrature, et il n'est besoin de beaucoup de recherches pour savoir dans quel plateau de la balance se trouve l'intérêt du plus fort.

(L'Aurore, 26 août 1898.)

Si quelque chose peut nous donner de l'espoir, c'est sur tous les continents de la terre, la généralisation de la résistance au système social qui réalise, avec des étiquettes de tyrannie ou de liberté, l'écrasement des faibles par les forts.

Une seule des formes sincères de cette résistance, la seule dont je m'étais proposé de parler aujourd'hui, est celle qui se manifeste par le refus de porter les armes.

(Le Bloc, n° 9.)

Les juges sont hommes, les juges d'appel comme les autres. Les juges attendent tout du gouvernement. Les gouvernements changent, mais l'esprit gouvernemental, l'esprit de résistance à ce qui vient d'en bas, demeure à travers tout. Et puis les Compagnies minières sont là, armées d'une influence sociale irrésistible, souveraines dans le pays, plus puissantes à Paris que les pouvoirs publics, qui reculent devant elles.

Il ferait bon qu'un juge ne fût pas du côté des Compagnies! Est-ce le peuple souverain, au nom de qui il rend la justice, qui le fera jamais avancer d'un cran? Non, c'est un Monsieur qui se croit ministre parce qu'il signe des nominations, mais qui n'est au fond que l'instrument d'une puissante oligarchie sociale.

(La Mêlée Sociale.)

Vive la Guerre! criait-on sur le boulevard en juillet 1870.

Cependant, je regardais aux vitrines une image qui montrait un troupeau d'oies acclamant un cuisinier armé de son couteau pointu. Vive le pâté de foie gras! disait la légende.

(L'Aurore, 26 mars 1898.)

Sous l'ancien régime, on achetait une charge de juge; aujourd'hui on la gagne. C'est moins différent qu'on ne croit. L'exécutif tient le juge, dispose de son avenir, de sa destinée. Que faire? sinon se soumettre, si l'on n'est pas un héros; s'empresse à l'obéissance, si l'on n'est qu'une âme faible; courir au-devant de la faveur, si l'on est valet.

(La Mêlée sociale.)

Pour nous, faibles humains, pour nous qui ne possédons que des aspects changeants de vérités et d'erreurs, pour nous, aux yeux de qui le vrai d'aujourd'hui n'est pas toujours le vrai d'hier et pas davantage le vrai de demain, je cherche au nom de quoi nous pourrions imposer une vérité absolue, éternelle, à qui que ce soit au monde; je cherche où nous la prendrions, cette vérité, et je ne le trouve pas.

Pour moi, je ne connais pas d'autre règle pour déterminer la vérité d'un jour que la pleine liberté de la discussion.

Quant à moi, je vous le déclare nettement et sans arrière-pensée: S'il pouvait y avoir un conflit entre la République et la liberté, c'est la République qui aurait tort.

Discours prononcé au Sénat, le 30 septembre 1902.)

Au fait, qui est-ce qui supporte la machine sociale? Ne serait-ce pas la foule, chair à canon, chair à goupillon, chair à sentence, ou chair à dividende? Question que je pose.

(L'Aurore, 24 décembre 1897.)

L'obéissance de machine vivante, obtenue par la crainte du conseil de guerre et de la fuillade qui est au bout, peut faire des esclaves ou des révoltés, non des hommes.

(L'Aurore 9 janvier 1898)

M. Georges Lecomte a relevé, dans son beau roman *Les Valets*, le curieux passage de l'instruction sur le service intérieur où il est dit que tous les membres de la hiérarchie militaire doivent avoir envers leurs inférieurs les égards dus à des hommes, dont la valeur et le dévouement procurent leur succès et préparent LEUR GLOIRE... Où est la Patrie, à dedans?

(L'Aurore 18 mars 1898)

« L'Etat, je le connais, il a une longue histoire, toute de meurtre et de sang. Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les guerres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, les supplices, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'Etat, par la raison d'Etat.

L'Etat a une longue histoire; elle est toute de sang... L'Etat est de sa nature implacable; il n'a pas d'âme, il n'a pas d'entrailles, il est sourd au cri de la pitié; on n'émeut pas l'Etat, on se peut pas l'apitoyer. ... Je suis l'ennemi de l'Etat omnipotent, souverain maître de l'humanité...

... Ce monstre Etat, tout dégoutant de sang humain, qui est responsable de toutes les abominations dont a gémi et dont gémît encore l'humanité...

... Hier ne nous disait-on pas que l'Etat était supérieur à la justice? Je ne suis pas le sujet de cet Etat.

(Discours prononcé au Sénat, le 17 novembre 1903.)

« Les conditions nouvelles de la guerre ferment presque l'avenir aux revanches. »

Quand on a émis cet axiome, la première idée qui se présente, c'est de faire l'énorme économie du milliard que nous coûte au minimum notre armée de terre et de mer. Le budget diminué d'un tiers, c'est notable. Sans compter que la richesse de la France s'accroîtrait d'une somme bien supérieure, par le travail des hommes que nous entretenons inutilement sous les drapeaux. Les soldats seraient dans l'usine ou dans le sillon, les officiers seraient ingénieurs, négociants, industriels, fabricants ou marchands de quelque chose. Tout bénéfice pour chatun.

(L'Aurore, 6 janvier 1898.)

Les bourgeois s'inquiètent peu de provoquer, par leur résistance aveugle, la grève et l'émeute même, parce qu'ils disposent de l'argument souverain de la baïonnette, et ne redoutent rien tant que d'encourager ou de paraître encourager les revendications d'en bas.

(La Mêlée Sociale.)

Après tout les anarchistes ont raison; les pauvres n'ont pas de patrie.

o o o

L'homme n'a de valeur dans le monde que par deux facteurs essentiels: l'initiative et la responsabilité, que supprime d'un coup le devoir militaire.

o o o

Dans une démocratie, la raison d'Etat n'est qu'une contradiction, un vestige du passé.

(Procès Zola, plaidoirie.)

Tous les crimes qui se sont accomplis dans le monde, les massacres, les manquements à la foi jurée, les bûchers, les tortures, tout a été justifié par l'intérêt de l'Etat, par la raison d'Etat.

Je lis, dans les journaux, que les juges, cette semaine, ont « rendu la justice ».

Où l'avaient-ils trouvée?

(Le Bloc, n° 1.)

Mais je dis que la tradition de la raison d'Etat a fait son temps et que l'heure est venue pour nous de nous attacher à l'idée moderne de liberté et de justice égalitaire.

(Procès Zola, plaidoirie.)

Dans le siècle où nous sommes, il n'est pas une institution, pas une idée, qui ne doive être en état d'affronter la critique, toute la critique (1).

(La Mêlée Sociale.)

## La Conférence de Berne Syndicaliste-Internationale

### Les Principales Décisions

#### Garanties Internationales

La conférence internationale des syndicats à Berne a décidé d'adresser aux gouvernements des pays belligérants une requête demandant l'inscription dans le traité de paix des garanties pour la sauvegarde d'un minimum de protection et de droits de la classe ouvrière, exécutable dans tous les pays.

#### Lois internationale de Protection Ouvrière

Dans les clauses arrêtées par la conférence, il est précisé entre autres que les interdictions d'émigration, ainsi que les interdictions générales d'immigration soient considérées comme inadmissibles. Quant à l'assurance sociale, on exige que les pays qui n'ont pas encore introduit l'assurance contre la maladie, les accidents professionnels, l'invalidité, la vieillesse et le chômage, soient obligés de l'appliquer incessamment. Le travail des ouvriers ne devra pas dépasser dix heures par jour. D'une façon générale, un repos ininterrompu d'au moins trente-six heures par semaine sera garanti légalement aux travailleurs. Le travail sera interdit aux enfants au-dessous de quinze ans. La journée de huit heures au maximum sera admise pour la jeunesse âgée de 15 à 18 ans, ainsi que pour les ouvrières et employées. L'Union internationale pour la protection légale des travailleurs, à Bâle, sera reconnue expressément dans le traité de paix comme organe d'exécution et de développement de la protection internationale des ouvriers. L'inscription au traité de paix d'une série d'obligations pour tous les Etats devra faciliter une réforme sociale complète.

#### Les Syndicats aux négociations de Paix

Dans la discussion, il a été proposé, entre autres, de demander l'admission aux négociations de paix d'une représentation directe des syndicats, sans laquelle il n'y aurait que peu d'espoir de faire appliquer le programme. Les directives ont été approuvées à l'unanimité par le congrès, qui a voté simultanément une résolution, invitant les syndicats et représentants ouvriers de tous les pays d'intervenir de toutes leurs forces auprès de leurs gouvernements en faveur de l'application des revendications ouvrières indiquées. Les objets à l'ordre du jour de la conférence sont ainsi liquidés.

#### A Propos du Transfert

Legien (Allemagne) a ensuite fait, au nom des syndicats allemands, une déclaration au sujet du transfert du siège de l'Internationale, pour établir que ceux-ci ne pouvaient admettre pour le moment le transfert, qui serait un vote de méfiance pour eux, mais que les syndicats allemands sont prêts à négocier sur ce transfert dans une conférence à laquelle prendraient part les centrales de tous les pays.

Ensuite la conférence a décidé d'adresser un télégramme aux syndicats français et italiens, leur transmettant le salut fraternel de la conférence et exprimant notamment aux syndicats français sa reconnaissance pour l'empressement de se faire représenter à la conférence internationale. La conférence espère que les délégués des centrales de France et d'Italie seront présents à la prochaine réunion internationale. Enfin, le délégué allemand Legien a remercié les Suisses de l'organisation parfaite du congrès et de leurs efforts à réaliser l'union parmi les syndicats de tous les pays. L'orateur a exprimé sa ferme conviction que le moment n'est pas éloigné où ceux qui ne sont pas venus cette fois, collaboreront de nouveau avec les autres. (Applaudissements.) Le président a déclaré alors la conférence close.

Le gouvernement français a refusé les passeports aux délégués de la Confédération Générale du Travail. A noter qu'il les avait accordé pour la Conférence Interalliés de Londres (septembre 1917). A noter également que l'Allemagne avait accordé les passeports aux délégués de la Centrale Allemande participant à la Conférence de Berne.

## Jouhaux et Clémenceau

Le Secrétaire Confédéral à la Chambre  
au Groupe Parlementaire

Nous lisons dans l'Information du 10 novembre 1917 :

« Enfin, il était beaucoup discuté autour de la réunion tenue, dans la matinée, par le groupe socialiste.

« Au cours de cette réunion, en effet, le groupe a envisagé la situation politique. Divers orateurs ont pris part au débat, parmi lesquels M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., qui avait été admis à la séance, et qui avait mandat de nombreuses organisations ouvrières.

« Finalement, sur la proposition de M. Ernest Lafont, le groupe a adopté une motion « invitant ses membres à s'abstenir de toute politique personnelle pouvant permettre l'accès au pouvoir d'une combinaison ministérielle qui apparaîtrait comme un défi à la classe ouvrière et un danger pour la défense nationale ».

« Cette décision a été prise à l'unanimité des membres présents, au nombre de soixante environ. »

Il s'agissait en la circonstance de prendre position contre une combinaison Clémenceau. Qui donc avait donné mandat au Secrétaire Confédéral pour participer à la réunion du groupe parlementaire socialiste? Le même soir il y avait réunion du Comité Confédéral, le secrétaire se garda bien de rendre compte de la délégation du matin. D'abord il n'a pas de compte à rendre.

Ainsi de plus en plus on engage la C. G. T. dans le bourbier de la politique. Qu'a donc à voir la Confédération dans l'élaboration des combinaisons ministérielles. Déjà lors de la démission de Malvy, notre secrétaire confédéral écrivait dans le Pays, avant même que le Comité eût pris une décision.

A l'heure où paraîtront ces lignes, le Comité confédéral aura pris position dans la crise politique, que la démission « obligée » du ministre de l'Intérieur a ouverte.

La classe ouvrière organisée, — qui n'a jamais pris part aux luttes des partis politiques, — entend, à l'heure grave où nous sommes, donner l'avertissement ultime aux politiques et aux gouvernants.

Le pays est à un carrefour : devant lui s'ouvrent deux routes, la droite qui nous ramène vers le passé, la gauche qui nous dirige vers l'avenir.

Laquelle de ces deux routes le gouvernement d'aujourd'hui ou de demain va-t-il prendre?

Jusqu'ici, il semble que l'on n'ait obéi qu'aux injonctions de la droite.

La campagne de presse dont le premier résultat est la démission du ministre de l'Intérieur, fut tout entière menée dans un but de défense de conservation sociale, dans un but de réaction.

A travers la personnalité visée, nos adversaires ont voulu atteindre une politique qui, si elle n'était pas, à cette heure, dangereuse pour eux, n'en constituait pas moins une menace pour demain, en ce qu'elle permettait toutes les espérances de modifications dans le sens du progrès social.

Croit-on que la classe ouvrière n'a pas compris la véritable signification de cette campagne?

Les travailleurs savent très bien que les réactions de toute origine et de toute étiquette ont un moment tremblé au cours des derniers mouvements de grève. Ils savent que ce sont là des choses que ces gens ne pardonnent pas. Encore moins, ceux qui obéissent à ces sentiments, peuvent-ils accepter qu'un mouvement ouvrier se développe, pour un jour faire rendre gorge à tous les profiteurs de la guerre.

Voilà ce que sait le monde ouvrier et paysan, et c'est parce qu'il sait cela, qu'il comprend également la nécessité de se dresser en face d'une politique qui serait faite de haine et de peur.

Les conséquences de son indifférence seraient trop considérables pour qu'il ne fasse pas entendre sa voix.

Malheur à ceux qui, faisant fi de son cri d'alarme, s'orienteraient vers un retour du passé. Contre eux, ils trouveraient la conscience et la force ouvrière et paysanne qui briseraient sans pitié leur tentative de régression.

La République sera sociale; elle fera au travail la place qui lui revient, elle lui accordera sa part de gestion et de contrôle dans le domaine de la production; en un mot, elle émancipera économiquement les travailleurs, — du elle cessera d'être.

Aucune tergiversation n'est possible, le passé est mort, seul l'avenir importe. L'avenir, c'est la classe ouvrière et paysanne qui le détient, non pas exclusivement, mais dans sa plus large part.

Cette classe est prête à collaborer avec tous ceux qui veulent l'avènement de la démocratie sociale, mais elle se dressera résolument contre tous ceux qui n'auraient de démocratie que le nom.

Le moment est trop critique pour que nous acceptions — nous qui avons cependant donné de multiples gages à l'union sacrée — qu'une fois de plus on la sacrifie aux intérêts de castes et de clans plus ou moins ouvertement réactionnaires.

Il faut aller vers une action large, audacieuse, imprégnée de l'intérêt de la démocratie, rejetant tous les errements, causes de l'impuissance républicaine.

Pour une politique sociale, contre une politique réaction-

nnaire, nous sommes au carrefour, organisés, disciplinés, prêts à agir.

JOUHAUX,  
Secrétaire de la Confédération  
général du Travail.

Immédiatement le Comité Confédéral s'apercevait qu'il y avait quelque chose de changé en France, il se réunissait pour examiner la situation... politique, puis, pour sanctionner le débat, les majoritaires nous proposaient le vote d'un ordre du jour nettement politique. Ce manifeste distribuait des éloges à Malvy et des menaces au nouveau gouvernement.

Par suite de l'opposition des délégués minoritaires contre l'ordre du jour proposé, une commission fut désignée pour rédiger un texte nouveau. Le premier texte ne figure pas dans les procès-verbaux, il paraît qu'il a été déchiré. C'est dommage. Revenons à la réunion du groupe parlementaire. Encore une fois, que diable la C. G. T. va-t-elle faire dans cette galère? Les combinaisons ministérielles! Le gouvernement Briand n'est-il pas un défi à la classe ouvrière tout autant qu'un gouvernement Clémenceau?

Notre secrétaire confédéral a-t-il qualité pour établir la différence, va-t-il, comme employé de l'Etat, avoir la charge des dosages ministériels? Après l'équation des effectifs, l'équation des ministères. Décidément c'est un as! Le secrétaire confédéral a pris courageusement position pour « ne pas permettre l'accès au pouvoir d'une combinaison ministérielle qui apparaîtrait comme un défi à la classe ouvrière et un danger pour la défense nationale ». Le surlendemain, Clémenceau était président du Conseil, et Jouhaux « était toujours secrétaire confédéral. Depuis ce jour néfaste, la défense nationale est en danger.

## La Propagande pour la Paix En Correctionnelle

Le jeudi 4 octobre, nos camarades Bertho dit Lepetit, du Syndicat des Terrassiers de la Seine; Content, de l'Habillement; Ruff; Le Meillour, des Métaux; Grossin, des Cochers-Chauffeurs; Barbé dit Peckers, du Bâtiment, et Klaus, imprimeur, comparaissent devant la 10<sup>e</sup> Chambre correctionnelle, présidée par M. Leydet. Le substitut Durand occupait le siège du ministère public. Au banc de la défense: M<sup>rs</sup> Mauranges, Gauniche et Barquisseau.

Nos camarades avaient à répondre du délit de propos alarmistes prévu par la loi du 5 août 1914. Rappelons les faits. Le ministère public fait grief à nos amis d'avoir, le 15 juin dernier, publié clandestinement, c'est-à-dire sans visa censorial préalable, un numéro spécial du journal *Le Libertaire* portant cette manchette: « Exigeons la Paix ». La thèse de l'accusation s'appuie notamment sur les textes des articles intitulés: « Notre Voix », « Femmes, aidez-nous », « La Révolution russe », « Les Responsabilités », puis « La Grève contre la Guerre », qui contiennent des commentaires de nature à jeter le trouble et à impressionner défavorablement la population. La défense, réfutant irrésistiblement la thèse de la prévention. Cette dernière avait fait citer comme témoin un commissaire de police. Celui-ci rappela les circonstances de la saisie des numéros incriminés et des arrestations.

Ensuite, on entendit les témoins de la défense. La camarade Julia, dactylo, puis les camarades Hubert, secrétaire du syndicat des terrassiers; Boudoux, des charpentiers en fer; Péricot, du bâtiment, et secrétaire du Comité de Défense syndicaliste; Thuillier, des tailleurs de pierre, Séverin et Leriou vinrent exprimer simplement leurs sympathies aux prévenus.

### LE VERDICT

Après le réquisitoire du substitut Durand et l'éloquente plaidoirie de M<sup>rs</sup> Mauranges, le tribunal inflige à nos camarades les peines suivantes :

Lepetit dit « Bertho », 2 ans de prison; Barbé dit « Peckers », Content, Ruff, 15 mois; Le Meillour, 1 an; Grossin, chauffeur, 4 mois; Klaus, imprimeur, 3.000 francs d'amende.

Dès l'énoncé des condamnations, les condamnés poussèrent le cri de: « A bas la guerre! », puis quittèrent la salle au chant de l'Internationale.

## Le Manifeste de la C. G. T.

### La Voix du Peuple.

Commentaires du journal *Le Pays*, du 7 septembre 1917 :

La Censure politique nous a renouvelé hier soir l'interdiction formelle de publier le manifeste de la C. G. T. — commenté ici même par Jouhaux — mais elle en a autorisé la publication par la *Bataille*, l'*Humanité* et le *Temps*. Sous les auspices de ces confrères, plus favorisés que nous, nous prenons la déferente liberté d'insérer à notre tour un document qui présente un vif intérêt à l'heure où l'ouverture officielle de la crise ministérielle place M. Ribot... au carrefour.

### AU PROLETARIAT FRANÇAIS!

Une agitation malsaine, fangeuse en ses moyens, réactionnaire dans ses origines comme dans ses fins, cherche à troubler la conscience du pays.

Toute une presse d'affaires, de corruption et de réaction sociale, exploite un scandale dans lequel la classe ouvrière et la démocratie ne peuvent que demander, en toute sérénité, la lumière rapide et complète.

Ce sont elles, cependant, que cette presse, les partis et les intérêts qu'elle sert, cherche à atteindre à la faveur de ce scandale.

On tente de représenter le pays en proie au désordre, alors qu'il se livre en toute conscience au labeur le plus opiniâtre. On feint de voir le désordre, là où il y a revendication, légitimée toujours par des conditions de travail condamnables.

Et il semble que la politique gouvernementale, déjà incertaine et hésitante hier vis-à-vis des masses ouvrières et de leurs organisations, subisse complaisamment l'orientation réactionnaire que cette campagne lui assigne, aidée par la partialité évidente d'une censure armée de l'autorité gouvernementale.

A la classe ouvrière, à ceux qui prétendent à diriger les destinées du pays, nous crions casse-cou!

La politique d'hier, tout imprégnée d'une méfiance dont les administrations et les représentants de l'Etat n'ont pu se déshabituer à l'encontre des travailleurs et de leurs organisations, marquait encore trop d'hostilité.

Une politique qui, au lieu de respecter et de laisser se développer les droits du travail et les aspirations de la démocratie, voudrait les comprimer, serait intolérable. Nous tenons à dire, dès maintenant, qu'elle trouverait toutes les forces populaires dressées contre elle.

Dans les souffrances et les deuils causés par la guerre, les classes ouvrières ont la plus large part; celle de France plus que toute autre.

Aussi n'en apparaît que plus condamnable la politique qui se dessine et qui au lieu de reconnaître, par exemple, le droit aux salariés de désigner librement leurs délégués d'atelier, favoriserait la souveraineté arbitraire et spoliatrice du patronat sur la main-d'œuvre mobilisée;

Qui livrerait sans réserves à la cupidité de la finance, l'exploitation des transports;

Qui sacrifierait l'intérêt général au privilège de la Banque; Qui permettrait aux sucriers de rançonner les consommateurs français;

Qui dépouillerait le pays de toutes ses richesses: forces hydrauliques, houille, minerais, sel, etc., au profit d'insatiables appétits privés;

Qui, au lieu de renforcer la défense du consommateur et d'assurer la vie de la nation, laisserait le champ libre aux agitateurs et aux accapareurs.

Condamnable serait cette politique qui, en même temps qu'elle violenterait le peuple dans ses droits les plus sacrés, dans ses aspirations les plus humaines, tendrait à affaiblir l'influence de la démocratie sur les destinées de la France et du monde et livrerait aux castes ambitieuses et aux intérêts inavouables la direction de la guerre, pour aboutir fatalement à une paix antidémocratique, à une paix trépassant en germe d'autres guerres.

Contre cette politique antiouvrière autant qu'antidémocratique qui s'affirme, la Confédération Générale du Travail élève résolument sa protestation et fait appel à toute la vigilance de la classe ouvrière de ce pays. — Le Comité Confédéral.

## Le marin Rivelli s'embarque sur le "De Monzié" en partance pour Paris

### L'Ordre du Jour des Inscrits Maritimes

La Fédération nationale des Syndicats maritimes, tout en affirmant sa ferme volonté de se tenir à l'écart de toute politique, mais considérant les répercussions économiques que peut avoir la solution de la crise actuelle; Considérant la nécessité de plus en plus impérieuse d'une politique de confiance au prolétariat français, de respect de toutes les libertés acquises et de préparation des libertés nouvelles;

Déclare se solidariser sans réserve avec la C. G. T dans le manifeste qu'elle vient de lancer au prolétariat dans le manifeste qu'elle vient de lancer au prolétariat de France;

Rappelle que M. de Monzie a donné, tant en 1913 qu'à l'heure présente, les preuves indéniables de sa compétente activité; qu'il a la confiance de tous les éléments professionnels de la marine marchande, et que le programme qu'il a exposé à la tribune de la Chambre est en plein effort de réalisation; que, d'autre part, arbitre d'un conflit social maritime sur le point d'éclater, il a su allier au souci du respect de son autorité gouvernementale celui des intérêts en présence et l'a résolu à la satisfaction des armateurs et des marins;

Indique qu'à l'heure où la France a le plus pressant besoin d'une puissante marine marchande, autour du sous-secrétariat d'Etat actuel se sont groupés, sans distinction de classes, dans un sentiment d'union et d'action nationales toutes les compétences, tous les dévouements, toutes les volontés, pour la réalisation d'un programme maritime commercial, le chef du gouvernement ne peut obéir à d'autres suggestions;

En ce qui concerne plus particulièrement son point de vue professionnel, en complet accord avec les fédérations des capitaines au long cours et au cabotage, des pilotes, des agents du service général à bord, des marins du commerce et des pêcheurs, pour soutenir un programme de rénovation de la marine marchande;

Considérant que son devoir est de marquer l'œuvre accomplie, et celle qui est entreprise par le sous-secrétaire d'Etat actuel des transports maritimes de la marine marchande qui, elles, découlent de l'intérêt supérieur du pays;

Manifeste son désir ardent, quelle que soit la solution de la crise, de voir M. de Monzie conserver le poste de combat qui lui a été assigné;

Espère que ce désir sera pris en considération et dans cette profonde conviction passe à l'ordre du jour. — *Le Bureau fédéral.*

## Paix Sociale

### Dicours de M. Malvy

à la Chambre des Députés le 4 Octobre 1917

Et, à ce moment-là, j'ai eu le sentiment profond, comme aux premiers jours, que les organisations ouvrières tout entières répondraient à la confiance que j'avais placée en elles dès le début de la guerre.

J'avais vu juste et au lieu de trouver ces groupements ouvriers, ces organisations syndicales contre moi, prêtes à la résistance, ce qui se serait produit si ces grèves avaient été la conséquence de tentatives révolutionnaires, j'ai trouvé la C. G. T. à mes côtés, faisant comme moi l'effort le plus tenace et le plus persévérant pour solutionner tous ces conflits dans le sens de la paix sociale. Et ce mouvement, le plus étendu qu'on ait vu en France, ce mouvement qui se produisait à cette heure difficile, après les incidents militaires de mai, s'est terminé sans bagarre et sans une goutte de sang.

Qu'ils viennent donc après cela, ceux qui me traitent de mauvais Français.

## LE MEETING de l'avenue Jean JAURÈS

### Une Réception Magnifique

Le meeting organisé par la Ligue des Droits de l'homme en l'honneur de la Révolution Russe a eu lieu salle du Gymnase Jean-Jaurès, le 1<sup>er</sup> avril.

La Ligue, se croyant bien inspirée, crut devoir inviter Vandervelde pour parler au nom de la Belgique socialiste. Jouhaux, au nom de la C. G. T., et Renaudel, au nom du Parti socialiste français (section de l'internationale ouvrière??)

L'auditoire connaissait très bien, trop bien les orateurs; il savait également ce qu'ils allaient clamer au nom des organisations. « Vive le czar », crièrent-ils hier. « Vive la Révolution Russe » allaient-ils dire. L'auditoire estima qu'au-dessus de la volonté de ce triumvirat de « Bourreaux de Crânes » de tromper, de bernier la classe ouvrière, il y avait pour lui, collectivité de militants, le droit de mettre un terme à ce batelage effronté: en imposant silence à ces beaux parleurs. Au-dessus du droit de parole des orateurs, il y a le droit de l'auditoire de juger et de condamner. Les trois compères furent hués d'importance.

Nous n'aurions certes pas rappelé cet événement, vieux aujourd'hui de quelques mois, si les secrétaires de l'Union des Syndicats de la Seine, ne s'étaient obstinés à mettre cette question à l'ordre du jour du Conseil général.

Ce n'est que le 19 septembre que la question vint en discussion. La commission exécutive proposa un ordre du jour dont la première partie comporte, des félicitations aux secrétaires de l'Union; la deuxième partie un blâme aux perturbateurs.

Cet ordre du jour fut voté par 40 voix contre 27 et 4 abstentions.

Bled accusa cyniquement la minorité de s'être réunie deux fois, pour organiser la manifestation, au Comité de Défense Syndicaliste d'abord, puis, enfin, à la Fédération des Métaux.

Bled est un menteur, il ment impudemment. La manifestation fut spontanée.

Mais il lui fallait procurer une satisfaction au président de la Ligue des Droits de l'Homme, M. Ferdinand Buisson et, dans des cas semblables, jamais Bled n'hésite. M. le Président du Conseil des Ministres, M. le Ministre de l'Intérieur ont-ils des mesures à prendre contre des gens coupables de ne pas avoir changé d'opinions? Bled vole au devant de leurs désirs, il opère lui-même: « Je suis tout à vous, Monsieur le Ministre ».

A la réunion de la Commission exécutive, Bled déclara qu'il avait promis l'ordre du jour de blâme à M. Buisson, mais que, naturellement, il ne dirait pas cela au Comité général! Nous publions ci-dessous la lettre adressée par un membre de la Commission exécutive à Péricat, mais celui-ci l'a reçue le 20 alors que la réunion du Conseil général avait eu lieu le 19 au soir.

Il ne put donc en faire état.

« Paris, le 18 septembre 1917.

« Camarade Péricat,

« La commission administrative de l'Union des Syndicats s'est réunie hier lundi, et nous étions six membres présents dont les deux secrétaires; la demande de donner lecture de la lettre du Comité de Défense Syndicaliste au Comité général, a été repoussée par 3 voix, contre 1 la mienné, et deux abstentions.

« Bled tient à ce que vienne en discussion, mercredi, la question du gymnase Jean Jaurès, mais il veut faire appel à la sagesse du Comité général, pour que cette discussion ne prenne pas trop de temps; mais il tient à ce que le Comité vote la protestation, car il l'a promis à M. Buisson, ce citoyen sera content d'avoir la protestation de l'Union des Syndicats. (Déclaration de Bled à la Commission hier soir.)

« Je vous adresse ces renseignements, car je ne crois pas pouvoir assister à la réunion du Comité général étant par ailleurs.

Cordiales salutations,

« RENAULT. »

Sans commentaires. Ajoutons cependant que M. Ferdinand Buisson a tenu à remercier Bled qui s'était empressé de lui envoyer l'ordre du jour demande de sa... domesticité.

A propos de la Brochure

## Maitres et Valets

Les secrétaires de l'Union des Syndicats de la Seine ayant adressé une lettre aux délégués d'organisation, lettre par laquelle ils déclarent ne pas connaître la composition du Comité de Défense syndicaliste, et affirmant qu'en ce qui concerne la brochure « Maitres et Valets » « que les organisations syndicales au nom desquelles cette besogne est soi-disant faite, n'en prennent pas ouvertement la responsabilité », les organisations représentées donnèrent un démenti à Bled et à Lefebvre par la lettre que nous publions à la suite de celle des secrétaires de l'Union des Syndicats de la Seine. Bled ayant refusé d'en donner lecture, quelques organisations, dont le Bâtiment, les Terrassiers, les Charpentiers en fer en adressèrent une absolument identique, mais Bled se refusa une fois de plus d'en donner lecture. Nous publions donc, avec un extrait de la brochure « Maitres et Valets », la lettre de l'Union et la réponse du Comité de Défense Syndicaliste.

Le lecteur jugera.

### Union des Syndicats de la Seine

CAMARADE SECRÉTAIRE,

« Votre organisation a dû recevoir une petite brochure répandue à profusion dans les milieux syndicaux, au nom d'un Comité dont nul ne connaît, à l'heure actuelle, la composition.

« C'est une façon aujourd'hui courante de propager les pires calomnies, les plus grossières insinuations, les plus graves injures, sous le manteau d'un anonymat spécial: les organisations syndicales au nom desquelles cette besogne est soi-disant faite, n'en prennent pas, ouvertement, la responsabilité.

« Cette constatation faite, et s'il ne s'agissait que d'une question d'amour-propre, l'Union des Syndicats pourrait se borner à mépriser les nouvelles attaques dont son Comité général, sa Commission exécutive et ses Sociétaires sont aujourd'hui l'objet. Mais il y a là, incontestablement, une tentative nouvelle dirigée contre l'unité syndicale dans le département de la Seine. Consciemment ou non, cette besogne de désagrégation, qui se poursuit sous des formes diverses depuis des mois, est une besogne de division.

« C'est contre ce but inavoué mais certain que nous entendons nous dresser, en faisant appel une fois de plus, à la vigilance des organisations dont on cherche à surprendre la bonne foi.

« Il nous suffira de dire, au sujet de la décision qui sert de prétexte à ce débordement de mauvaise humeur contre l'Union, que cette décision a été prise en toute connaissance de cause, après une large discussion, à la majorité écrasante de CINQUANTE-QUATRE voix, contre SEIZE et sept abstentions.

« Ces chiffres parlent et suffisent à expliquer, au moins en partie, la colère des gens dont les procédés de discussion sont ainsi jugés.

« Quant au reste des accusations portées contre l'Union ou ses militants, il nous semble inutile d'y insister: les faits sont là qui protestent contre de telles fantaisies. Le concours le plus absolu de l'Union a toujours été assuré à tous les Syndicats de la Seine, sans exception et sans réserves. Les résultats en sont tels qu'ils se traduisent, pour l'ensemble des Syndicats parisiens et pour l'Union elle-même, par une puissance matérielle sans cesse grandissante et une autorité morale toujours accrue.

« Ce sont là, camarade Secrétaire, les quelques observations que nous vous prions de bien vouloir transmettre à votre organisation, et qui sont destinées, dans notre esprit, à prévenir les méfaits habituels de la calomnie et de la mauvaise foi.

« En vous remerciant à l'avance, nous vous prions de recevoir, Camarade, nos salutations fraternelles et syndicalistes.

Pour l'Union des Syndicats et par mandat,

Les Secrétaires:

J. BLEU.

V. LEFEBVRE.

### "Vers le grand massacre"

(1) « Avant d'aller vers le grand massacre, au nom des travailleurs qui sont partis, au nom de ceux qui vont partir, dont je suis, je crie devant ce cercueil toute notre haine de l'impérialisme et du militarisme sauvage qui déchatent l'horrible crime. »

(1) Discours prononcé sur la tombe de Jaurès par Léon Jouhaux.

## Comité de Défense Syndicaliste

## Les Expulsions du Comité de Défense Syndicaliste

(Extrait de la Brochure *Maitres et Valets*)

Paris, le 22 août 1917.

AUX SECRÉTAIRES DE L'UNION DES SYNDICATS  
DE LA SEINE,

Le Comité de Défense Syndicaliste a eu connaissance de votre lettre adressée aux délégués du Comité Général le 11 août 1917. Cette missive avait trait à une petite brochure et visait un Comité dont — disiez-vous — nul ne connaît, à l'heure actuelle, la composition. De quelle brochure entendez-vous parler? Est-ce de celle intitulée « La Majorité confédérale et la guerre »? Contre quel Comité avez-vous des griefs aussi graves à formuler? S'agit-il, en l'occurrence, du Comité d'action ou bien du Comité de Secours National. Nous sommes perplexes.

Le voilà le manteau de l'anonymat spécial! S'agit-il de nous? Pourquoi ne pas avoir écrit: « Votre organisation a dû recevoir une petite brochure intitulée « Maitres et Valets », répandue à profusion au nom d'un Comité dont nul ne connaît à l'heure actuelle la composition, mais contre qui, cependant, nous avons pris une mesure d'expulsion, nous voulons parler du Comité de Défense Syndicaliste ». S'il s'agit de nous, voici notre réponse:

Les Syndicats parisiens n'ignorent certes pas l'existence du Comité de Défense Syndicaliste ainsi que sa composition. Les plus importants syndicats du département de la Seine se trouvent placés parmi les vingt-trois Syndicats (1) qui n'ont pas approuvé votre décision d'expulsion, faut-il vous dire que la plupart de ces Syndicats, tels les *Terrassiers*, les *Métaux*, le *Bâtiment* appartiennent au Comité de Défense Syndicaliste.

Les Secrétaires de l'Union des Syndicats ne peuvent ignorer sa composition, pas plus, du reste, que son action? Le meeting du 1<sup>er</sup> Mai 1917 et la manifestation qui l'a suivi vous ont prouvé son existence et sa force morale. Il plaît à Bled et à Lefebvre de qualifier notre action de « besogne de division », il leur plaît d'affirmer que nous cherchons à surprendre la bonne foi des organisations, cela nous indiffère.

Nous avons adressé notre brochure aux Syndicats pour leur montrer la vérité, nous citons des faits, des actes irréfutés et irréfutables. Nous ne discutons: nous prouvons. Il n'y a pas, pour nous, débordement de mauvaise humeur et de colère: il y a écœurement.

Nos procédés de discussion sont jugés, dites-vous. Vos actes, disons-nous, sont condamnés.

« Il vous semble inutile d'insister sur le reste des accusations, les faits sont là qui protestent contre de telles fantaisies. » Vous en parlez à votre aise! C'est là un moyen facile et trop souvent renouvelé de vous tirer d'affaires.

Il vous faudra répondre. Quant à la puissance matérielle des Syndicats parisiens, vous manquez de modestie en affirmant « qu'elle est le résultat de votre concours absolu et sans réserves ».

Vous parlez de votre autorité morale, voulez-vous consulter le thermomètre syndical; alors nous en connaissons, les uns et les autres, la force et la valeur.

Le Comité de Défense Syndicaliste vous propose de convoquer les ouvriers et ouvrières du département de la Seine à un grand meeting: nous poserons ensemble la question. Pour notre part, nous nous engageons par avance à accepter le verdict du Proletariat Parisien.

Pour conclure, les membres du Comité de Défense Syndicaliste, présents à la réunion du 16 août 1917, déclarent que le texte de la brochure a été lu par le Secrétaire avant publication, et approuvé par l'unanimité des délégués.

POUR LE COMITÉ DE DÉFENSE SYNDICALISTE.

(Suivent les signatures des délégués des organisations adhérentes.)

AUX CAMARADES DÉLÉGUÉS DU « SOVIET »,

Le Comité de Défense syndicaliste m'a donné mandat de me mettre en rapport avec vous pour vous demander:

1<sup>o</sup> D'assister à une réunion extraordinaire que nous organiserons spécialement pour vous.

a) De nous donner votre avis sur la participation des organisations syndicales de la Conférence de Stockholm;

b) Sur le droit de participation des minorités à la Conférence;

c) Egalement en ce qui concerne les organisations dissidentes existant avant la guerre ou créées au cours de la guerre sur leurs droits de participation;

d) Comment vous entendez poursuivre votre action en faveur de la paix.

En conséquence, Camarades du Soviet, voudriez-vous et pourriez-vous me fixer rendez-vous pour lier conversation; toutefois, au cas où cela vous serait impossible, je vous prie de bien vouloir me donner votre réponse par lettre sur l'ensemble de ces questions...

Veuillez agréer, Camarades, nos salutations révolutionnaires et fraternelles.

Pour le Syndicat de Défense syndicaliste,  
Le Secrétaire: Raymond PÉRICOT.

### AU COMITÉ GÉNÉRAL

(Union des Syndicats de la Seine).

### Le gouvernement commande.

Le Comité de Défense syndicaliste chassé de la Bourse du Travail, ses militants mis en interdit en province, les réunions supprimées par la Préfecture de Police, cela n'était pas encore suffisant. Le Gouvernement ordonna de nouvelles mesures et dicta de nouveaux ordres. Du haut de la Tribune de la Chambre des Députés, M. Ribot, Préfet du Conseil vous traça la besogne à accomplir: (1)

« Cette politique, nous voulons la continuer; nous ne voulons déclarer la guerre à aucune association; mais nous demandons aux associations ouvrières de ne pas laisser certaines intrusions se produire chez elles.

« Il y a quelques jours, M. le ministre de l'Intérieur par sa simple persuasion — et je l'en remercie — a obtenu qu'à la Bourse du Travail, on supprimât l'installation de certains comités qui s'occupaient de propagande pacifiste, de campagnes qui n'avaient rien à faire avec les intérêts corporatifs des ouvriers. « A la Confédération Générale du Travail on a laissé — on a eu tort — on a laissé mettre sur certaines brochures à tendances détestable, et dont nous devons arrêter la propagation, qu'elles étaient imprimées à l'imprimerie de la Confédération du Travail, et ce n'était pas vrai. Il ne faut pas qu'on laisse des étiquettes mensongères s'étaler sur ces brochures: « Il faut, pour l'honneur même des associations ouvrières, qu'elles n'acceptent pas ces sortes de « complicité. » (2)

### DOMESTICITÉ

L'Union des Syndicats de la Seine obéit.

Ainsi, il ne suffisait que la Commission Administrative de la Bourse du Travail de Paris, que la

Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine eussent chassés de l'immeuble municipal. Au cours de la réunion du Comité Général (décision du 18 juillet 1917), l'un de vos Secrétaires, Bled, je crois, s'écriait: « Arrangez-vous comme vous voudrez, il faut que la décision soit prise ce soir ».

Pourquoi Bled et ses amis étaient-ils si pressés? Nous allons vous le dire: M. Malvy attendait la réponse! Cette réponse il la fit connaître au Sénat (3).

Il fallait maintenant obéir plus et mieux, il fallait compléter votre œuvre en nous chassant de l'immeuble confédéral. Pour empêcher « l'intrusion » ou plus exactement pour la faire cesser — car depuis longtemps nous nous rémissions à la C. G. T. mais le gouvernement n'avait pas donné d'ordre — le Comité Général de l'Union des Syndicats de la Seine, ainsi que les propriétaires (??) de l'immeuble se réunissaient et accomplissaient l'acte courageux qu'exigeait M. Ribot.

Relisez votre œuvre:



C. G. T.

Union des Syndicats ouvriers de la Seine

### DÉCLARATION

Le Comité général de l'Union des ouvriers du département de la Seine, d'accord avec la Société de la Maison des Syndicats, rappelle à toutes les organisations syndicales confédérées, de même qu'aux groupements locataires de la Maison des Syndicats, qu'ils ne peuvent se servir des locaux mis à leur disposition que pour leurs besoins strictement particuliers:

Décide qu'il sera pris toutes les mesures nécessaires pour interdire l'accès des locaux de la Maison des Syndicats à toute organisation qui n'est pas régulièrement affiliée à la C. G. T. ou qui n'a pas obtenu régulièrement la jouissance d'un local.

Se référant à ces principes, le Comité général de l'Union et la Maison des Syndicats déclarent:

Que le « Comité pour la reprise des relations internationales » d'une part, que le « Comité de Défense syndicaliste » d'autre part, n'ont jamais été admis à la Maison des Syndicats et que, par suite, l'Union des Syndicats de la Seine, ni la C. G. T., ni la Société de la Maison des Syndicats ne sauraient, à aucun titre, être rendues responsables de l'existence ou des actes de ces comités.

### A l'ordre du jour du Sénat.

Il vous fallait un coup de « grosse caisse »: ces déclarations vous les faisiez connaître immédiatement à la Presse. Il fallait surtout que M. Malvy puisse s'en servir au Sénat contre les attaques de M. Clemenceau. Nous avons sous les yeux le compte-rendu du Sénat; pour nous les minotaires, les sénateurs ne sont pas tendres, leurs sentiments à notre égard se synthétisent dans le cri de: A mort!

A vous, Messieurs les majoritaires bien pensant, « bien votant » et bien obéissant vont les félicitations, vous en avez entendu la gamme! de M. de Lamarzelle en passant par le sinistre Clemenceau, Malvy, Ribot, etc.

Les louanges du Sénat et du gouvernement ne vous furent-elles pas ménagées!

En attendant la Légion d'Honneur et la Médaille... Militaire pour vos secrétaires, l'Union des Syndicats de la Seine pourra faire encadrer sa citation à l'ordre du jour du Sénat, c'est-à-dire de l'armée réactionnaire: (4)

M. MALVY, Ministre de l'Intérieur: « Je pourrais, pour les opposer à ces arrestations plus nombreuses qu'on nous demande, à ces investigations, à ces perquisitions, à ces mesures répressives, vous lire des documents très intéressants: je veux parler des décisions prises à la fois par la Bourse du Travail de Paris et par l'Union des Syndicats de la Seine.

A gauche: Lisez!

M. Paul STRAUSS: Elles sont très honorables! M. le Ministre: Oui, après trois ans de guerre, il est réconfortant de pouvoir lire à cette tribune de tels documents. C'est la Commission exécutive de la Bourse du Travail qui délibère:

Le régisseur est invité à prendre toutes mesures d'ordre très sévères pour interdire l'accès des locaux de la Bourse du Travail à toute organisation qui n'est pas régulièrement affiliée ou représentée...

Elle rappellera que des délibérations antérieures interdisent toute distribution de tracts ou brochures dans le vestibule et les couloirs de l'immeuble.

Enfin l'Union des Syndicats de la Seine, la plus puissante de France a pris une délibération à la quasi unanimité, disant qu'elle se désolidarise de cette campagne pacifiste et tous ceux qui la soutiennent (vifs applaudissements).

M. le Garde des Sceaux: La patience et la vigilance ont par conséquent du bon!

M. Paul STRAUSS: Il n'est que juste de rendre hautement hommage aux groupements corporatifs, de la C. G. T. et aux syndicats ouvriers qui, depuis le 2 août 1914, ont été invariablement fidèles au pacte d'Union sacrée pour la patrie.

M. CLEMENCEAU: L'Union sacrée avec les antipatriotes!

(1) Journal Officiel, n° 183. Chambre des Députés. Séance du 7 Juillet 1917. Page 1718.

(2) Le Sénat a tenu, lui aussi, à féliciter la C. G. T. — comme les temps sont changés!...

(3) Voir Journal Officiel, compte rendu du Sénat. (Séance du 21 Juillet n° 187).

(4) Journal Officiel n° 197, page 766. Sénat, séance du 22 Juillet 1917.

Vous êtes des valets, des larbins de gouvernants ! Les uns consciemment, les autres inconsciemment.

Vous voilà satisfaits, vos efforts sont couronnés de succès.

Vos maîtres sont contents de vous.

### Quelques questions.

Sans vouloir examiner le rôle exact de la Commission administrative de la Bourse du Travail de Paris en ce qui concerne l'application des règlements et le respect des statuts, sans vouloir examiner quant au fond le droit de contrôle que la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine peut s'octroyer sur les mêmes questions, sans vouloir examiner jusqu'à quel point le Comité général et les propriétaires ont le « droit » de prendre toutes mesures nécessaires pour nous interdire l'accès des locaux de la Maison des Syndicats, nous estimons que la phrase « se référant à ces principes » n'a pas sa place dans votre déclaration, qu'il y a une « intrusion » qui ne saurait vous convenir. Des principes ? depuis longtemps hélas vous n'en n'avez plus !

Pouvez-vous nous dire si la Société du Secours National que vous abritez dans vos bureaux est régulièrement affiliée à la C. G. T. ? Pourriez-vous nous affirmer que les locaux de l'Union et de la Confédération ne servent « que pour leurs besoins strictement particuliers ? »

Pouvez-vous affirmer sans honte « que l'Union des Syndicats de la Seine et la C. G. T. ne sauraient à aucun titre être rendues responsables de l'existence ou des actes de ces comités » ? C'est vous qui les avez enfantés, ils sont nés de vos œuvres. Vous pouvez les tenir ; il n'en reste pas moins vrai que vous êtes responsables de leur naissance. Si vous étiez restés dans le droit chemin, si vous n'aviez pas eu de mauvaises fréquentations, si vous ne vous étiez pas livrés, corps et âme à l'Union Sacrée, vous n'auriez pas fait de mauvais accouchements.

Nous croyons devoir vous dire qu'il eût été de beaucoup plus nécessaire que le Comité général de l'Union et sa Commission exécutive s'occupassent davantage d'action syndicale plutôt que de pendre des arrêtés d'expulsion. Ce travail d'action syndicale était plus utile, plus urgent, surtout plus propre.

## Pour les Prisonniers de Versailles

A Paris, nos camarades Ruff, Lecoin, Coutaut, condamnés pour distribution du tract : « Imposons la Paix » et nos camarades Joriot, Hautelard, Chaumard, Baril, emprisonnés pour distribution du tract : « Du charbon ou la Paix », jouissent les uns et les autres du régime politique.

A Versailles, pays de réaction politique et judiciaire, les camarades Joret et Lorho, arrêtés pour le même délit (distribution du tract : « Du Charbon ou la Paix »), sont toujours au droit commun. Pourquoi ces différences de régime ? Veut-on prouver une fois de plus l'incohérence des décisions de la justice. Pourquoi faut-il que ces camarades aient fait leur propagande à Versailles ; s'ils avaient agi à Paris, ils jouiraient comme les autres du régime politique. Nous avons demandé à leur avocat de faire les démarches nécessaires pour arracher les deux prévenus au régime du commun. Déjà des syndicats ont protesté. Nous ne nous en tiendrons pas là.

Le régime politique ne doit pas seulement s'appliquer à Paris. Tous les militants condamnés pour des actes politiques par les tribunaux français, en province comme à Paris, doivent être mis au régime politique.

C'est déjà trop qu'il nous faille batailler pendant plusieurs semaines après l'arrestation des nôtres et leur « mise » au droit commun pour arriver à les libérer de ce régime.

Le gouvernement de la République, Monsieur le garde des sceaux, tiendra-t-il la main à ce que les plateaux de la balance de la justice restent de niveau, ou bien, serait-ce plutôt ces Messieurs qui jetteront leur épée dans la balance de la Thémis Versaillaise. Attendons la décision.

Pour le Comité de l'Entr'Aide, RAYMOND FERRAT.

78, rue de Belleville, Paris (20<sup>e</sup>).

## Pour les Prisonniers de Marseille

Camarade Secrétaire, Union du Syndicat Bouches-du-Rhône,

On me signale que le camarade Bertrand et quelques autres de la Jeunesse libre de Toulon sont en prison à Marseille, Prison militaire Fort Saint-Nicolas. Pourriez-vous nous renseigner à ce sujet ; nous donnons les indications nécessaires : noms, prison, délit et noms et adresses d'avocats si nécessaire.

Veillez me faire savoir s'il vous est possible de nous aider dans notre œuvre de solidarité morale et matérielle.

Vous voudrez bien m'excuser de vous causer ce dérangement, mais vous comprendrez qu'il nous est difficile de Paris de nous renseigner utilement et que, d'un autre côté, l'intérêt des camarades victimes de la répression nous fait un devoir de solliciter des concours.

Bien à vous, R. P.

NOTA. — Il ne fut jamais répondu à cette lettre.

## « L'Echo de Marie » complice de « l'Echo de Paris »

L'article ci-dessous reproduit a paru dans la Bataille du 9 novembre 1917 :

Il a été beaucoup parlé déjà du « chèque » de Bolo pacha. Il est évident que cette « pièce » doit jouer un rôle important dans l'instruction menée par M. Bouchardon — et non point seulement en ce qui concerne les relations du pacha avec M. Charles Humbert, mais aussi celles qu'il a pu avoir avec d'autres personnalités et, notamment, avec un homme de très haute importance politique, dont l'intervention directe dans l'instruction, en qualité de témoin, est maintenant un fait accompli.

Le « chèque » contient, paraît-il, des indications multiples, d'importance et d'ordre divers. On cite, parmi celles qui peuvent avoir le plus d'intérêt, trois talons aux initiales J. C. qui correspondent à trois chèques d'inégale valeur : un chèque de 2.500 francs au nom d'un homme politique de tout à fait second plan — la somme est modeste, en effet ; un chèque de 30.000 francs au Bonnet Rouge ; un chèque de 10.000 au nom d'une personnalité syndicaliste très agissante et très en vedette, à laquelle évidemment aucune question de métal, même monnaie, ne saurait être étrangère.

Les quelques lignes soulignées par nous et qui terminent l'entreilet ci-dessus constituent-elles une insinuation gratuite dans le genre de celles que les gens enclins à la méchanceté lancent pour le seul plaisir de diminuer un adversaire ou de le salir ?

N'y a-t-il là que procédé diffamatoire habituel aux incapables doublés de prétentieux et que l'Echo de Paris ferait sien pour atteindre le mouvement syndical ?

Chose possible, après tout. Nous avons bien été, nous — qui ne l'a pas été — les sercines victimes des capcans (beaucoup moins graves, il est vrai) de ceux contre qui on dirige aujourd'hui de sourdes accusations.

Nous aimerions à apprendre que l'insinuation du grand journal bourgeois est dénuée de fondement. Nous ne sommes point qualifiés pour en prouver la fausseté. Ce n'est d'ailleurs pas pour le malin plaisir de répandre ce que jusqu'à plus ample informé nous considérons comme une calomnie que nous reproduisons l'accusation à peine voilée de l'Echo, mais pour que la lumière soit faite au plus vite et que, si canard il y a, les ailes en soient coupées avant que la publicité menée autour de ce nouveau « cas » n'ait nui à l'homme qu'elle veut atteindre.

(1) F. M.

(1) F. Marie.

La Bataille insérait le 11 novembre 1917 la protestation de Merrheim en la faisant suivre des quelques lignes de commentaires.

## UNE PROTESTATION de MERRHEIM

Nous venons de recevoir de Merrheim une lettre et une note. Les voici :

Au journal La Bataille,

Quai de Valmy, Paris.

La Bataille a reproduit dans son numéro du 9 un fillet contenant une insinuation calomnieuse, dans le but perfide de m'atteindre, au sujet d'un chèque de 10.000 francs qui m'aurait été destiné et que j'aurais touché ?

A cette misérable calomnie, j'oppose le démenti le plus formel et le plus indigné.

Je ne connais pas ni n'ai jamais vu M. Caillaux, pas plus que je n'ai été en relation, à un moment quelconque avec quelqu'un de son entourage.

J'ignorais totalement Bolo Pacha avant le scandale dont il est le héros, et c'est la presse qui m'a révélé son existence et ses relations.

Je n'ai jamais touché de chèque, ni pour moi, ni pour la Fédération des Métaux, ni pour aucune œuvre à laquelle je me suis intéressé.

Cette déclaration fera-t-elle taire la calomnie ? Donnera-t-elle satisfaction au rédacteur du commentaire tendancieux et imprévu de La Bataille.

Pour la Fédération des Métaux : A. MERRHEIM.

Les lecteurs de La Bataille ne douteront certainement pas de l'immense plaisir avec lequel nous insérons les lignes qui précèdent. L'Echo de Paris, mis au pied du mur, devra dorénavant trouver autre chose que des insinuations haineuses lorsqu'il l'attaquera à un militant du monde syndical.

F. M.

La Bataille devrait d'abord avant tout autre journal respecter les militants du monde syndical. Mais ne trouvez-vous pas que Marie fait l'âne. Ce n'est pas l'Echo de Paris que Merrheim a mis au pied du mur, c'est l'Echo de Marie. Un peu de pudeur, s. v. p.

# A l'Aide !

Le nombre des grèves diminue. Les ouvriers, les ouvrières ont repris le chemin habituel de l'usine, de l'atelier et du chantier.

Les femmes ont, pour la plupart, obtenu satisfaction ; semaine anglaise, indemnité de vie chère, augmentation de salaires. Voilà le bilan de la victoire.

C'est là le beau côté de la lutte syndicale. Cependant, la victoire n'est pas complète, les travailleurs n'ont pas tous obtenu satisfaction. Au cours des journées de grève, de nombreux camarades ont été arrêtés ; des femmes — les plus ardentes dans la lutte — sont actuellement emprisonnées à la prison de Saint-Lazare et dans les prisons de province, malgré nos protestations et nos démarches elles subissent toujours le régime du droit commun. C'est dire que nos gouvernants s'obstinent à les considérer et à les traiter comme des prostituées et des voleuses.

Il faut que vous, femmes, protestiez avec nous.

Comment ! vous resteriez indifférentes au sort que subissent vos sœurs de lutte, vos camarades de grève qui, à l'avant-garde de vos mouvements de revendications ont été les meilleurs facteurs de votre victoire.

Seriez-vous égoïstes ? Auriez-vous le triste courage de laisser vos sœurs dans le dénuement le plus complet ?

Auriez-vous la lâcheté de les abandonner, de les laisser seules sans ressources, sans défense, sans solidarité matérielle et morale, reconfort indispensable à celles qui se débattent et qui maintenant sont victimes de vous avoir aimées, aimées jusqu'au sacrifice de leur personne et de leur liberté ?

Non, vous ne serez pas indifférentes !

Dans les prisons c'est par centaines que se comptent les grévistes incarcérés. A Paris, prison de la Santé, une vingtaine de camarades ont été mis, ces jours derniers, au régime politique à la suite de nos interventions répétées et des démarches de notre avocat M<sup>r</sup> Mauranges.

Ce n'est pas suffisant.

Il faut que tous les prisonniers incarcérés pour faits de grève en province comme à Paris obtiennent l'application du même régime. Il faut que nos camarades femmes soient mises au régime politique.

Il faut que la défense de tous soit assurée.

Il faut que des secours soient distribués aux prisonniers, aux prisonniers et à leurs familles.

A seule fin de concentrer, de coordonner l'aide morale et matérielle, le Comité de Défense syndicaliste a pris l'initiative, dès les premiers jours de grève, d'assurer dans la mesure de ses moyens, le soutien et la défense des prisonniers et de leurs familles en collaboration avec le Comité de l'Entr'Aide.

Nous avons soutenu à ce jour cinquante camarades, mais nos ressources s'épuisent.

Nous n'insistons pas.

Aux hommes qui combattent toutes les injustices, toutes les inéquités sociales, aux femmes de cœur qui compatissent à la souffrance, à celles qui comprennent les révoltes féminines, à celles qui veulent se libérer de la tutelle de l'homme et se placer à ses côtés dans l'action non plus en inférieures mais en égales, enfin aux organisations syndicales nous adressons notre appel. (1)

Pour le Comité de Défense syndicaliste et le Comité de l'Entr'Aide RAYMOND FERRAT.

(1) Adresser les fonds du camarade Raymond Ferrat, 78, rue de Belleville, Paris (20<sup>e</sup>). Nous tenons les listes de souscription à la disposition des militants et des Syndicats.

## Le Secrétaire du Comité de Défense Syndicaliste indésirable

Au cours d'une séance du Comité Confédéral, on discutait de désignation des délégués pour les Conférences de Londres et de Stockholm. Le président de séance Guinchard, ne pouvant tenir sa langue au moment où les délégués minoritaires désignant Péricat pour faire partie de la délégation, s'écria : « Ah non, il y en a un que nous n'accepterons jamais, c'est Péricat. »

Les majoritaires applaudirent, puis ce fut un concert d'invectives contre l'auteur de la brochure « Maîtres et Valets » et de l'article du Libéraire « Deux attitudes ». Ces messieurs étaient très en colère. Jouhaux posa la question de confiance : « Si Péricat est désigné, je donne ma démission. » Un frisson passa sur l'assemblée, les majoritaires votèrent, Péricat fut évincé, le Comité Confédéral venait d'échapper à un grand danger.

Les délégués minoritaires désignés par la majorité pour participer à la délégation présentèrent une protestation contre le coup de force des majoritaires. Merrheim, Bourderon, Hélène Brion refusèrent le mandat que leur avait confié la majorité.

Paris, le 14 septembre 1917.

*Camarade Appleton, Secrétaire de la « Fédération Générale des Travaux Union », à Londres,*

### CAMARADE,

Je vous envoie ci-dessous la protestation que nous adressons aux organisations ouvrières françaises, concernant notre refus de participer à la Conférence Interalliée de Londres.

Je m'excuse de ne vous avoir pas adressé, pour la Conférence elle-même, la protestation, c'est en raison du surcroît de travail que m'a donné le Comité Fédéral National des Métaux qui s'est réuni la semaine dernière.

J'ai tenu, néanmoins, à vous l'adresser, et viens vous demander de la porter à la connaissance des Organisations qui ont participé à la Conférence Syndicale Interalliée de Londres.

Voici cette protestation :

« Le Comité Confédéral, le 20 août écoulé, décidait le principe de la participation de la C. G. T. à la Conférence internationale de Stockholm.

« Il était entendu que, sur le désir exprimé par les délégués du Soviet, la délégation serait représentative des différentes tendances et que chacune d'elles conserverait son entière liberté d'action.

« Le Comité Confédéral réuni à nouveau le 30 août, décidait que la délégation à élire aurait une double mission :

« 1° Représenter la C. G. T. à la Conférence syndicaliste interalliée de Londres le 10 septembre prochain ;

« 2° Si la date de la Conférence internationale de Stockholm était maintenue au 9 septembre, de s'y rendre, ajournant ou écourtant celle de Londres ;

« 3° La délégation confédérale serait de 10 membres, chacune des deux tendances désignant ceux de ces membres qui en feraient partie.

« La logique eût voulu que les deux tendances choisissent librement leurs délégués. Or, la majorité des délégués au Comité Confédéral s'arrogea la grosse part de la délégation — sept membres sur dix — et les désigna elle-même. Puis, elle accentua son arbitraire jusqu'à l'extrême en refusant à la minorité le droit de désigner elle-même ses délégués et en écartant de la délégation le camarade Péricat, désigné par la minorité.

« Elle nomma ensuite, sans leur assentiment, les camarades Hélène Brion, Bourderon et Merrheim comme délégués de la minorité.

« La camarade Hélène Brion, tout en désirant que l'élément féminin ait une part dans cette délégation — part qui ne saurait être ni minoritaire ni majoritaire — n'accepte pas le mandat que lui décerne l'arbitraire de la majorité des délégués du Comité Confédéral.

« Les camarades Merrheim et Bourderon, en présence de ce procédé abusif du nombre qui fait la loi et viole l'équité, refusent leur participation à la délégation confédérale pour la Conférence interalliée de Londres.

« D'accord avec les délégués, représentants des Fédérations de Métiers et Unions départementales des Syndicats minoritaires présents à la séance du Comité Confédéral du 20 août écoulé, il est décidé que cette protestation sera portée à la connaissance

« de la Conférence syndicaliste interalliée de Londres, de toutes les organisations syndicales et de toute la presse, afin que nul n'ignore les moyens en usage au Comité Confédéral qui n'apparaîtront plus comme des manifestations libres, mais l'exécution de manœuvres conçues pour briser toute intervention ouvrière en faveur d'une paix sans annexions, sans contributions, et permettant aux peuples la libre disposition d'eux-mêmes.

« Cette protestation est communiquée au Bureau confédéral avant tout autre.

A. BOURDERON, HÉLÈNE BRION, A. MERRHEIM.

« Cette protestation fut remise au Comité Confédéral extraordinairement réuni le 4 septembre.

« Un débat s'ensuivit et il fut proposé, pour clore la discussion, l'ordre du jour pur et simple.

« A cette proposition, le camarade BOURDERON opposa la suivante :

« Si le Comité Confédéral veut revenir sur la décision qu'il a prise le 30 août, en désignant les trois délégués de la fraction minoritaire syndicaliste pour la Conférence interalliée de Londres, et qu'il désigne aujourd'hui les camarades BOURDERON, PÉRICAT et MERRHEIM, les signataires retireront immédiatement leur protestation.

« Nous ajoutons que si le gouvernement refusait les passeports de Péricat, nous nous solidariserions avec ce dernier.

« Le secrétaire par intérim s'opposa irrédiciblement à la désignation de Péricat, comme membre de la délégation, sans fournir de raisons valables et plausibles sur cette opposition.

« Un vote par appel nominal fut fait sur la proposition BOURDERON. En voici les résultats :

« Pour la proposition : 35 voix.

« Contre ..... : 28

« Abstentions ..... : 4

Les camarades Bourderon, Hélène Brion et moi-même, espérons que, suivant notre désir, cette protestation sera transmise à ceux qui ont participé à la Conférence Interalliée de Londres.

Recevez, Camarade, nos fraternelles salutations.

A. MERRHEIM.

## La Propagande

### Les Grèves et les Réunions

Le Comité de Défense Syndicaliste a apporté son appui à toutes les corporations en grève, les grévistes de l'Habillement, des Métaux, des Produits Chimiques, du Papier carton, du Jouet, du Bâtiment, etc., n'ont pas fait appel en vain à nos concours, nos militants les soutinrent de leur parole et de leur conseil pendant toute la durée des grèves. Hubert, Barthe, Lépetit, Onorio, Boudoux, Péricat et d'autres assistaient chaque jour aux réunions. Il en fut de même pour les réunions de propagande organisées par les syndicats.

Malheureusement, il nous fut presque impossible de faire de la propagande en province, les autorités militaires ou locales interdisant la parole aux propagandistes minoritaires.

Merrheim, Hubert en firent eux-mêmes l'expérience.

A Paris, à la suite des décisions d'expulsion prises contre le Comité de Défense Syndicaliste par la Commission administrative de la Bourse du Travail et la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine, Péricat, convoqué devant un commissaire de police, recevait communication de l'interdiction d'organisation de réunions du Comité de Défense Syndicaliste. (Décision du Préfet de police, 10 juillet 1917).

### La Propagande par la Brochure

Depuis sa constitution, le Comité a publié et ensuite répandu à travers la France, un manifeste. Quatre éditions de brochures différentes dont les deux dernières sont « Maîtres et Valets » et la « Vraie Cassure ». Quelques dizaines de mille de brochures ont été ainsi distribuées.

Quelques milliers de brochures ont été saisis par la police, il en fut de même du journal que le Comité avait chargé son secrétaire de rédiger, il fut saisi à l'imprimerie. Cela constitue une perte de près de un million de francs, sans parler du travail anéanti et des efforts de propagande brisés.

### Notre Action au grand jour.

Nous avons publié depuis la création du Comité de Défense Syndicaliste, deux compte rendus moraux et financiers, nous n'avons pas craint de faire connaître le nombre modeste des syndicats adhérents et la faiblesse de nos ressources. Avec le minimum de moyens nous avons essayé de faire le maximum d'efforts pour obtenir des résultats. Nous voudrions voir toutes les fédérations, toutes les organisations agir de même. Dès la fin de l'année, nous publierons notre troisième compte rendu financier.

## Paix sans Annexions !

# Guerre du Droit ou Guerre Impérialiste

La réponse est contenue dans les documents secrets publiés par Trotsky et dont nous donnons ci-dessous, une analyse.

Une note de M. Sazonov à l'ambassadeur de Russie à Paris, en date du 8 mars 1915, constatant l'attitude bienveillante de la France à l'égard des revendications russes sur Constantinople et les Détroits, et enregistrant l'approbation donnée par l'Angleterre dans les limites fixées par les discussions.

Une note de M. Sazonov à l'ambassadeur de Russie à Paris, en date du 20 mars 1915, exprimant la reconnaissance de la Russie envers l'Angleterre pour la solution favorable donnée à la question des droits russes sur Constantinople et les Détroits et déclarant que la Russie est prête à appuyer les opérations contre les Dardanelles et à Contribuer à amener une coopération des pays dont l'action serait utile.

La note s'engage à maintenir les Lieux Saints sous la domination musulmane et accorde à l'Angleterre une zone neutre en Perse.

Une note de M. Sazonov à M. Isvolsky, en date du 9 mars 1916, donne à l'ambassadeur des instructions concernant la conférence interalliée qui va s'ouvrir. Cette note proclame que les conventions intervenues depuis la guerre sont immuables et ne peuvent être révisées. Cet avertissement vise particulièrement les accords sur Constantinople et la convention passée à Londres avec l'Italie. Les instructions de M. Sazonov visent également les échanges de vues qui ont eu lieu entre les Alliés au sujet de la frontière franco-allemande, de la frontière de la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche, de l'exclusion de la Pologne du domaine international, de la nécessité de chercher à maintenir la Suède dans la neutralité et à entraîner la Norvège dans la guerre. Les instructions de M. Sazonov ajoutent qu'il n'y a pas à revenir sur les avantages accordés déjà à la Roumanie.

Une note de M. Pokrovsky, ministre des affaires étrangères, en date du 12 février 1917, rend compte de l'audience accordée à M. Doumergue par le tsar. Le souverain russe a consenti, en principe, au retour de l'Alsace-Lorraine à la France et à la constitution d'une zone neutre entre la France et l'Allemagne, sur la rive gauche du Rhin, toute liberté étant laissée à la Russie pour la détermination de sa frontière occidentale.

Une note de M. Isvolsky au ministre des affaires étrangères, le 13 février 1917, en réponse à un télégramme précédent, disant que les vœux de la Russie ne trouveraient pas d'opposition de la part de la France.

Une note du ministère des affaires étrangères, du 14 février 1917, à l'ambassadeur de France à Petrograd, sur les garanties demandées par la France dans les propositions de paix à l'Allemagne : retour de l'Alsace-Lorraine et Etat neutre autonome sur la rive gauche du Rhin.

Une note du chargé d'affaires à Berne au ministre étrangères, le 11 mars 1917 (jour de la révolution), relative à la reconnaissance par la France de la liberté de la Russie pour l'établissement de sa frontière occidentale.

Une note du chargé d'affaires à Berne au ministre des affaires étrangères, le 17 septembre, sur les bruits de pourparlers de paix aux dépens de la Russie et signalant la réunion des financiers dans ce but.

Enfin, une note du deuxième département politique du ministère des affaires étrangères sur l'accord relatif à Constantinople et à l'Asie Mineure.

PETROGRAD, 28 novembre. L'Isvestia continue la publication des documents secrets du ministère des affaires étrangères.

En dehors de pièces qui n'ont qu'une valeur rétrospective, figure une note avec la mention « très secrète » sur l'accord avec l'Italie.

La note retrace l'histoire des négociations qui ont déterminé l'entrée de l'Italie dans la guerre :

pourparlers de von Bülow, refus de concessions territoriales de l'Autriche, opposition de la Russie à l'entrée en ligne de l'Italie; refus de la France et de la Russie qui considéraient les exigences italiennes exagérées; enfin signature de l'accord à Londres après que la Russie eut obtenu de l'Italie des concessions en faveur de l'Érie.

C'est le projet d'entente sur la participation de l'Italie proposé par l'ambassadeur d'Italie, qui fut signé à Londres.

Les demandes de l'Italie portent sur les concessions territoriales dans le Trentin, le Tyrol méridional jusqu'au Brenner, Trieste et son hinterland, les comtés de Gorizia et de Gradisca, l'Istrie et la Dalmatie, ainsi que les îles dalmates et l'hinterland, les îles du Dodécannèse occupées par elle et certains droits sur l'Asie Mineure, notamment sur Adalia, l'élargissement de ses positions africaines de l'Erythrée, de la Libye et du Somaliland; en compensation des agrandissements des colonies de la France et de l'Angleterre, aux dépens des colonies allemandes, la concession d'un emprunt à Londres, de 50 millions de livres sterling.

Enfin, l'accord prévoit que la France, l'Angleterre et la Russie soutiendront l'opposition de l'Italie aux démarches diplomatiques quelconques des représentants du Saint-Siège tendant à la conclusion de la paix ou au règlement de questions ayant un rapport avec la guerre.

PETROGRAD, 29 novembre. — L'Izvestia continue la publication des documents secrets. C'est d'abord une note du chargé d'affaires étrangers, en date du 28 septembre 1917, sur la conférence des puissances centrales à Sofia, à la suite des revendications territoriales de la Bulgarie qui réclamait la frontière de la rivière Morava, y compris Nisch et la Macédoine avec Monastir et l'hinterland de Salonique, ainsi que la Thrace avec Sérès, Drama, Cavalla et la Dobroudja. Il était indiqué que M. Radosloff exigerait également Vrania et Pirot, en Serbie.

Nos majoritaires peuvent clamer une fois de plus: jusqu'au bout pour le droit, la civilisation et la liberté des peuples.

## En Allemagne.

### C'est une Paix générale que nous voulons

Berne, 3 décembre. — Le *Leipziger Volks Zeitung* du 30 novembre apporte aujourd'hui à Berne le texte du discours prononcé par M. Haase au Reichstag le 29 novembre.

Haase a commencé à établir que tandis que la Russie cherche l'armistice et la paix générale, l'Allemagne ne tend qu'à une paix séparée, phase nécessaire à la réalisation de ses projets d'annexion.

Le chancelier Hertling a sans doute fait de belles déclarations, mais personne ne doit s'y tromper.

Il y a des projets de paix qui rendront nécessaire de prolonger la guerre jusqu'au bout; les projets du gouvernement autrichien et du gouvernement allemand sont de ce genre. Si l'on ne veut pas que la porte de la paix se ferme aussitôt, il faut que le gouvernement abandonne définitivement et sans conditions ses plans relatifs à la Pologne, à la Courlande et à la Lithuanie; jusqu'à ce jour, il ne l'a pas fait.

Le comte Hertling n'a pas pu démentir ces plans; il en a, au contraire, confirmé l'existence. M. Wekerlé, le 3 novembre, a expliqué encore plus clairement que ces plans ne seraient réalisés qu'après la conclusion de la paix: ils existent donc toujours.

Une paix séparée ne nous garantira en aucune manière que l'effusion du sang s'arrêtera et que la durée de la guerre sera abrégée. C'est une paix générale que nous voulons, et nous demandons que le gouvernement fasse connaître franchement ses buts de guerre à l'est, à l'ouest et au sud-est. Nous n'arriverons à rien sans cela.

Haase a rappelé ensuite que le comte Hertling à la Chambre de Bavière et le maréchal Hindenburg, dans un télégramme récent, avaient laissé entendre que le gouvernement ne songeait nullement à rendre à la Belgique sa pleine et entière indépendance. Il a dénoncé enfin les appétits énormes que la Bulgarie avoue cyniquement.

# La Révolution Russe

Nous n'avons pas attendu le triomphe de la révolution russe pour affirmer à Lénine et à Trotski et autres camarades maximalistes notre sympathie, pour protester contre les calomnies dont toute la presse les abreuvait, et tout particulièrement l'*Humanité* par la voix de Renaudel et la *Bataille* par celle de Kristian et consort. Ces hommes sont certes de grands criminels, ils ne jouent pas la comédie socialiste, ils ne sont pas des bourreurs de crâne de la Sociale, ils ont écrit en socialistes, ils ont parlé en socialistes, ils agissent en socialistes. La sincérité extrême des maximalistes de Russie fait apparaître aux yeux des masses socialistes ou socialisantes de France ou d'ailleurs le socialisme à l'eau de rose, l'hypocrisie et le mensonge. Les masques tombent.

Pour nous qui ne voulons connaître que la véritable doctrine socialiste, pour nous qui préférons les actes aux discours, nous constatons que les maximalistes russes font de la bonne besogne socialiste, nous constatons qu'ils travaillent à la reconstitution de l'Internationale, ils font mieux que cela, ils sauvent l'Internationale. Nous saluons en eux le triomphe de notre idéal, nous sommes heureux d'avoir enfin une lueur d'espérance, voici qu'à l'horizon se lève le soleil de la Paix.

Liebnecht, Adler, votre sacrifice n'aura pas été inutile; Lénine, Trotski, nous sommes avec vous. Bravo, les maximalistes, et honte aux menteurs de la Sociale. Vive la Révolution russe!

## La Révolution Russe et les Syndicats

Les récents événements de Pétrograd ont été l'occasion pour la presse gouvernementale russe et pour une partie de la presse française d'attaques inqualifiables contre les socialistes maximalistes et anarchistes russes.

Tandis que ces révolutionnaires sont traqués, emprisonnés, livrés aux répressions sommaires d'un régime de dictature, tandis que toute liberté de presse et de parole est supprimée à ceux qui voudraient prendre leur défense, on propage contre eux de misérables calomnies.

De ces calomnies, le prolétariat révolutionnaire français ne sera pas dupe. Nous savons ce que sont et ce que valent les hommes que l'on outrage. Nombre d'entre eux: tel Trotski, ont vécu parmi nous. Nous avons pu admirer leur courage, leur abnégation, leur désintéressement.

Le crime de ces hommes, c'est d'être restés fidèles à leurs idées, à leurs convictions, à ce programme d'action internationaliste et socialiste que d'autres avaient acclamé avec eux à Zimmerwald et à Kiental, et qui maintenant sévissent contre eux.

Ils n'ont pas pensé que le changement de personnel gouvernemental de mars 1917 était une raison suffisante pour abandonner ces idées et ce programme. Ils ont voulu que la révolution russe en soit la réalisation: paix imposée par les travailleurs, émancipation de la classe ouvrière. Au lieu de se laisser séduire par les douceurs d'une participation au pouvoir. Ils ont lutté contre le nouveau tsarisme, jouant à chaque instant leur liberté et leur existence pour la cause du prolétariat international.

Voilà les hommes contre lesquels on répand la pire diffamation, seul moyen par lequel on espère ruiner leur redoutable influence, cette même diffamation que l'on oppose dans tous les pays belligérants à tous les internationalistes sincères, à tous les ennemis de la guerre: *Agents de l'étranger*.

Nous avons connu de pareilles insultes, les révolutionnaires allemands en ont connu de semblables. Nous tenons à dire aux instigateurs de la manœuvre actuelle qu'elle ne réussira pas plus que les précédentes. On n'arrivera pas à

démoraliser les internationalistes. Nous tenons aussi à témoigner notre confiance et nos sympathies à ceux qui sont diffamés aujourd'hui pour avoir tout sacrifié à leurs convictions et à leur idéal.

Ont signé cette adresse:

SÉBASTIEN FAURE, EINFALT, du journal *Ce qu'il faut dire*. — RAYMOND PÉRICAT, du Comité de Défense syndicaliste. — HUBERT BARTHÉ, du Syndicat des terrassiers. — BOU-DOUX, des Charpentiers en fer. — BLFON, du Syndicat du bâtiment. — BARIL, du *Libertaire*. — DECOUZON, du Syndicat des produits chimiques. — MILLERAT, secrétaire du Syndicat de l'habillement. — BEAUVAIS, pour le Syndicat de la Céramique de la Seine. — VAULOUP, pour le Syndicat des monteuses-électriciens. — ROYER et MEUNIER, pour le foyer populaire de Belleville. — BARION, pour la Jeunesse Socialiste du 13<sup>e</sup>. — Le Comité d'Entente des Jeunes syndicalistes de la Seine. — DANVRON, pour la Commission du Syndicat de la chapellerie. — GONTIER, du Syndicat des Briqueleurs. — BARDAY, pour le groupe d'action des cochers-chauffeurs. — MARIN DUBOIS, M. et Mme DECOUZON, MARECHAL, TROBAT, MAURICUS, THUILIER, BROUTOUX.

## Où êtes-vous?

Sébastien Faure, examinant les réponses parvenues à *Ce qu'il faut dire* sur l'action syndicale française, souligne l'importance du nombre des réponses et l'unanimité avec laquelle nos camarades de Paris et de province condamnent l'orientation nouvelle de la C. G. T.

Plusieurs milliers de réponses « Minoritaires » venant de tous les points de la France! plusieurs milliers de camarades qui pensent, agissent, écrivent et qui, par conséquent, comptent dans le mouvement syndical.

Je dis « camarades qui pensent et agissent ». Je dois ajouter, pour dire toute ma pensée, qui n'agissent pas assez. Forcés dissimulés, énergies qui s'ignorent, efforts perdus.

Ce qui fait la force des « Majoritaires » c'est qu'ils ont en main l'organisme de concentration, de coordination que les uns et les autres nous avons travaillé à constituer avant la guerre.

Les immeubles sont en leur possession, les cotisations des syndicats — majoritaires comme minoritaires — servent à faire la propagande opposée à notre idéal révolutionnaire. Nous apportons notre effort moral pour accentuer le recrutement, nous agissons dans le cadre de l'Unité Confédérale, mais par le jeu des cotisations fédérales et confédérales nous fournissons des armes à nos adversaires pour contre-carier notre action et annihilier nos efforts.

Les permanences sont 9 fois sur 10 occupées par des Majoritaires, les tournées de propagande à travers la France, les délégations à l'étranger sont leur monopole.

Des Minoritaires! il y en a partout dans toutes les grandes villes, dans les plus petits villages. Quelques-uns gémissent, les autres dorment.

Sébastien Faure les a un instant éveillés. Ohé! les gars, que fait donc la C. G. T.? Voulez-vous me donner votre avis sur son attitude au cours de ces trois années de guerre?

Un questionnaire, contenant des questions claires, nettes, précises, en un mot à travail tout maché. Des réponses faciles à formuler: oui, non, nous approuvons, nous désapprouvons.

Vous croyez, mes amis, qu'ayant ainsi fait grincer pendant quelques minutes votre plume sur le papier révolutionnaire de « Ce qu'il faut dire » pour écrire ce qu'il faut faire, vous avez fait tout votre devoir. satisfait votre conscience de militant?

En prononçant votre jugement sur la Confédération vous devez condamner votre inaction.

Au début de la guerre vous pouviez avoir l'excuse du désarroi général, mais nous sommes dans la quatrième année, nous n'avons, vous n'avez pas le droit de rester inactifs.

Il faut nous grouper pour être forts, pour nous concerter, pour agir. Nous devons constituer un bloc d'opposition au groupement de déviation syndicale « Majoritaire ». Nous devons œuvrer pour ramener et maintenir la C. G. T. dans le droit chemin, dans l'Internationale.

Voici plus d'une année qu'un groupement minoritaire a été constitué sous le nom de *Comité de Défense Syndicaliste*: il groupe actuellement une vingtaine de syndicats parisiens et environ 40 organisations de province. Il fait appel aux organisations minoritaires, il sollicite les adhésions des syndicats, des Bourses du Travail, des Unions départementales, des Fédérations, il accepte les adhésions individuelles. Pas de cotisations obligatoires, mais des cotisations, des versements facultatifs, des souscriptions qui, en le faisant vivre, facilitent son action. sa propagande.

Allons, Camarades syndiqués de province, venez renforcer notre Comité; il ne suffit plus de récriminer, il faut agir et agir vite. Le temps presse.

Allons, les 3.000, aux actes!

# Un Saboteur en tournée

## Ordre du Jour présenté par JOUHAUX

et adopté par le Congrès de la C. G. T.  
Toulouse. 1910

### Le Secrétaire de la Fédération du Bâtiment voulait faire saboter l'Union des Syndicats du Rhône

Lyon, le 24 septembre 1917.

Mon cher Péricat,

Il faut que je te mette au courant de la réception peu cordiale qui a été faite à Chanvin la semaine dernière à Lyon lors de son passage dans cette ville, il y a une quinzaine de jours alors qu'il se rendait à Marseille, je l'avais provoqué pour qu'il s'arrête à Lyon à son retour, et vienne discuter contradictoirement dans une réunion du bâtiment, que nous organiserions à cet effet? Cette réunion a eu lieu le 19 dernier à laquelle assistaient les conseils syndicaux du Bâtiment. Je dois te dire que Chanvin a été pitoyable à cette réunion. Ayant pris la parole le premier, j'ai critiqué sévèrement son attitude personnelle et celle du bureau fédéral au sujet de l'orientation qu'ils ont donnée à notre fédération depuis la guerre. Après moi, c'est le camarade Charrial qui a apporté contre Chanvin une grave accusation: voici les faits: A la fin de l'année 1916, lors de son passage à Lyon, Chanvin fit à Charrial, Lemasson, Arragain et Dreyer au cours d'une conversation qu'ils eurent ensemble, la proposition d'aller Saboter l'Union des Syndicats du Rhône, parce que, dit-il, cette organisation portait un préjudice considérable à notre fédération et surtout à la C. G. T.

Je connaissais ces faits depuis quelque temps déjà, mais avant de les rendre publics, nous voulions les dévoiler dans une réunion en face de Chanvin; c'est ce que fit Charrial mercredi dernier. Dans l'obligation de répondre, Chanvin a reconnu l'exactitude des faits à lui reprochés par Charrial. Il en a fait l'avoué. C'est indigne, comme a dit le camarade Charrial, de la part d'un Secrétaire de Fédération d'avoir l'idée de proposer à des camarades de saccager l'Union du Rhône parce qu'elle est contre la guerre.

Naturellement, le Secrétaire fédéral ne pensait pas lorsqu'il fit cette proposition que les camarades seraient connaître sa façon d'agir. Ces faits ont profondément impressionné l'assemblée mais Chanvin est maintenant connu.

Après cet incident, comme il n'avait pas — selon son habitude du reste — répondu nettement à mes critiques, je précisais à nouveau quelques points avec pièces à l'appui de mes affirmations.

Ayant en mains le compte rendu des séances du Comité Confédéral fait à l'Union du Rhône par Merrheim, je lui reprochais une de ces déclarations faite à la suite d'une proposition de Bourdleron demandant de faire quelque chose en faveur de la paix. Chanvin répondit qu'il était persuadé que si l'on questionnait les militants de province leur demandant s'ils étaient partisans de la paix, tous répondraient non!!!

Il nia avoir fait cette déclaration et m'accusa de faux. Il perdit véritablement la tête quand je précisais, toujours muni de preuves, dans quelles conditions s'était effectuée la délégation de Jouhaux à Berne en août 1915. Il dit que j'avais volé ces documents, qu'ils ne devaient être qu'à la C. G. T., et qu'il se demandait par quels moyens j'avais pu les avoir. Il croyait sans doute que c'était les originaux. Il accusa ensuite Merrheim d'avoir fait un faux, et, il ne comprenait pas, ces comptes rendus étaient tirés à la machine à écrire. Enfin, il était perdu!!!

Voulant encore justifier mes accusations par la lecture de quelques passages, il déclara qu'il ne répondrait plus à mes questions, et se retrancha derrière le fait qu'il n'avait pas été prévenu des questions qu'on lui poserait. Cependant que je lui avais dit, et il le savait bien, que c'était l'attitude de la Fédération depuis la Guerre, qui serait examinée à cette réunion.

Mais pour lui cela est trop vague (textuel). Il veut jouer au Ministre, et ne répondre qu'après avoir étudié les questions qui lui seront posées et muni de tous les documents nécessaires. Ce sont là les conditions posées par lui pour nous répondre.

D'autres critiques furent encore apportées par Chabert, Charrial sur la négligence du Bureau Fédéral, concernant la propagande. Et à ma dernière question ayant trait à la Commission Exécutive de la Fédération, il déclara refuser de me répondre.

Comme il était minuit, et que l'on ne pouvait continuer la discussion dans ces conditions, la séance fut levée après avoir adopté un ordre du jour contre le Bureau Fédéral. Au sujet du vote de l'ordre du jour il fit changer une phrase qui à mon sens se tourne davantage contre lui, au lieu de « avoir entendu l'exposé du Secrétaire Fédéral », il fit mettre — sous

prétexte qu'il n'avait pas entièrement répondu — la phrase suivante: « le Secrétaire Fédéral étant présent et se réservant de répondre plus amplement à une prochaine réunion, muni des documents nécessaires ».

Cet ordre du jour a été envoyé à la « Bataille » qui ne l'insérera pas, au « Journal du Peuple » et à « Ce qu'il faut dire ».

Tu vois par cet exposé l'attitude de notre Secrétaire Fédéral. Ainsi que la Police et les Jaunes, il propose de saboter les Syndicats Révolutionnaires. C'est à n'y pas croire et cependant cela est...

A toi, mon cher Péricat, cordiale poignée de main et bonnes amitiés.

LEGAY.

LYON

BATIMENT

Les Conseils Syndicaux du bâtiment de Lyon, réunis spécialement le 19 courant:

Après avoir entendu l'exposé du délégué régional ainsi que plusieurs camarades sur l'attitude et l'action de la Fédération depuis le début de la guerre; le secrétaire fédéral présent déclarant ne pouvoir répondre, n'ayant pas sur lui les documents nécessaires à sa défense.

Blâment sévèrement l'attitude du secrétaire fédéral et tous les membres du bureau qui ont orienté la Fédération dans une voie contraire à son passé et peu conforme aux principes syndicalistes adoptés dans nos congrès d'avant-guerre;

Approuvent entièrement le délégué régional dans ses interventions et ses votes au dernier Comité national;

Le secrétaire,  
G. EIGELDINGER.

P.-S. — Cet ordre du jour est approuvé par les Syndicats suivants: Carreleurs, charpentiers, maçons, marbriers, menuisiers, terrassiers, peintres, plâtriers et briqueteurs, fumistes. Les cimentiers et zingueurs font des réserves sur la première partie et adoptent la seconde.

C'est ce même Chanvin qui avait demandé au Comité Confédéral, avec son collègue Charbonnier, la mise en accusation de Merrheim pour avoir traité certains militants d'agents du gouvernement.

## La Réorganisation

### des Comités Intersyndicaux et des Maisons du Peuple

CAMARADE SECRÉTAIRE,

Dans sa réunion du 27 octobre, le Comité examinant la question de la vie chère et des moyens à employer pour obtenir des résultats par une propagande intensive, a préconisé l'organisation de meetings de quartier et de réunions en banlieue.

Pour faciliter la propagande sur la question de la vie chère, faciliter le recrutement, intensifier l'éducation, coordonner l'action générale, le Comité de Défense Syndicaliste croit devoir vous proposer la réorganisation des Comités Intersyndicaux et la rouverture permanente des Maisons du Peuple existant à Paris et en banlieue avant la guerre.

Le Comité vous propose donc de faire pression sur l'Union des Syndicats de la Seine pour obtenir d'elle que cette besogne de réorganisation s'accomplisse au plus vite, ce dans l'intérêt de l'ensemble des Syndicats, et le succès des campagnes que nous allons avoir à mener tant en ce qui concerne la cherté de la vie, que sur beaucoup d'autres questions d'ordre général.

En conséquence nous vous proposons de bien vouloir écrire en ce sens à l'Union des Syndicats de la Seine, et à voter un ordre du jour sur cette question.

Il faut donner à votre proposition le maximum de publicité et obliger le Comité général à prendre votre demande en considération.

Salutations fraternelles.

Pour le Comité de Défense Syndicaliste,  
Le Secrétaire: Raymond PÉRICAT.

Le Congrès de Toulouse, confirmant les décisions de Marseille et d'Amiens:

Considérant que l'armée tend de plus en plus à remplacer à l'usine, aux champs, à l'atelier, le travailleur en grève, quand elle n'a pour rôle que de fusiller comme à Marbonne, Raon-l'Étape et Villemeuve-Saint-Georges;

Considérant que l'exercice du droit de grève ne sera qu'une duperie tant que les soldats acceptent de se substituer à la main-d'œuvre civile et consentent à massacrer les travailleurs, le Congrès, se tenant sur le terrain purement économique, préconise l'instruction des jeunes pour que du jour où ils auront revêtu la livrée militaire ils soient bien convaincus qu'ils n'en restent pas moins membres de la famille ouvrière et que dans les conflits entre le capital et le travail, ils ont pour devoir de ne pas faire usage de leurs armes contre leurs frères les travailleurs;

Charge le Comité confédéral de prendre toutes dispositions nécessaires pour organiser méthodiquement et d'une façon continue cette propagande dans le sens indiqué par l'ordre du jour Péricat.

En conséquence, les Syndicats sont engagés à constituer une caisse du sou du soldat; il décide que les syndicats devront dresser une liste des membres du régiment avec toutes indications utiles; le double de cette liste devra être envoyé au secrétaire de la section des Bourses, à la C. G. T. Le secrétaire de cette section devra à son tour dresser une liste des soldats syndiqués, par centre ou région, et adresser cette liste aux Bourses ou Unions des Syndicats intéressés. Les soldats sont invités à fréquenter les Bourses du Travail. Les secrétaires de Bourse auront à viser les cartes confédérales des soldats.

Les organisations confédérées ont pour devoir d'intensifier la propagande par organisations, réunions, par brochures, journaux, papillons et tous les autres moyens.

Considérant que les frontières géographiques sont modifiables au gré des possédants; les travailleurs ne reconnaissent que les frontières économiques séparant les deux classes ennemies: la classe ouvrière et la classe capitaliste. Le Congrès rappelle la formule de l'internationale: « Les travailleurs n'ont pas de patrie! » Qu'en conséquence, toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière, qu'elle est un moyen sanglant et terrible de diversion à ses revendications.

Le Congrès déclare qu'il faut, au point de vue international, faire l'instruction des travailleurs, afin qu'en cas de guerre entre les puissances les travailleurs répondent à la déclaration de guerre par une déclaration de grève générale révolutionnaire.

L'ordre du jour sur l'antimilitarisme et l'antipatriotisme présenté par Jouhaux à Toulouse est la reproduction intégrale de l'ordre du jour voté au Congrès de Marseille 1908 avec en plus l'adjonction de l'ordre du jour Péricat. Il est intéressant de rappeler les noms des délégués qui présentèrent l'ordre du jour antipatriotique de Marseille; ce sont: Desplanques, Luguet, Merrheim, Paul Ader, Bruon, pour la Fédération du Bâtiment et Garnery.

Il serait intéressant de demander à la Fédération du Bâtiment et à Luguet ce qu'ils pensent aujourd'hui de leur déclaration de Marseille: « Les travailleurs n'ont pas de patrie! » Qu'en conséquence toute guerre n'est qu'un attentat contre la classe ouvrière ». Il faut rappeler que le Congrès du Havre (1912), confirme à l'unanimité (moins deux voix par un vote à main levée, les décisions des Congrès antérieurs sur l'antimilitarisme et l'antipatriotisme (Amiens 1906; Marseille 1908; Toulouse 1910).

## MISE A L'INDEX DU SECRÉTAIRE du Comité de Défense Syndicaliste

Au cours d'une séance du Comité Confédéral, nous discutons de la désignation du délégué pour les Conférences de Londres et de Stockholm. Le président de séance Guichard ne put retenir sa langue au moment où les délégués minoritaires désignèrent Péricat pour faire partie de la délégation. Il s'écria: « Ah! non, il y en a un qui nous n'accepterons jamais, c'est Péricat ».

# La Répression

Au cours du mois d'août 1917, nous écrivions dans la brochure « Maître et Valets », nous adressant à la Commission exécutive de l'Union des Syndicats de la Seine :

« Avez-vous protesté contre l'interdiction faite aux soldats de pénétrer à la Bourse du Travail pendant les dernières grèves? Avez-vous protesté contre la violation de la correspondance syndicale dans les bureaux même des syndicats? Avez-vous protesté contre le régime policier établi dans « l'immeuble municipal » ?

Vous êtes-vous occupés des grévistes, hommes et femmes brutalisés par la police, puis jetés en prison au droit commun? Avez-vous pris leur défense? Avez-vous protesté contre les actes de brutalité envers les femmes, contre l'emploi des chiens policiers au cours des dernières grèves? Avez-vous tenté une démarche, une seule, pour la mise au régime politique pour faits de grève? Avez-vous essayé de mettre un avocat à la disposition de ceux qui devaient passer en jugement? Avez-vous secouru les détenus? Avez-vous fait le nécessaire pour venir en aide aux familles des emprisonnés? Avez-vous protesté contre l'accusation que les grèves étaient fomentées, organisées par l'or allemand? Avez-vous protesté contre la campagne menée contre les étrangers participant aux mouvements de grève? Avez-vous protesté contre les arrêtés d'expulsion pris contre des Espagnols, des Italiens, et autres grévistes de toutes nationalités, pour action syndicale?

Qu'avez-vous fait contre la cherté de la vie? Qu'avez-vous fait le 1<sup>er</sup> mai?

Non! Vous n'avez rien fait car votre action serait apparue sous un jour nouveau, vous auriez pris une attitude d'opposition. Alors! Adieu les brevets de civisme. Ainsi que nous, vous auriez été considérés comme des perturbateurs de l'ordre public et peut-être traités comme tels. »

Aujourd'hui, nous disons : La répression ne commence pas, elle continue.

Le Comité de Défense Syndicaliste s'est occupé depuis le mois de mai 1917 de plus de 180 arrestations, il y a eu ensemble à la prison de la Santé plus de 50 camarades incarcérés pour faits de grève et propagande pacifiste; à la même époque il y avait 22 camarades femmes à la prison de Saint-Lazare. Nous avons signalé ces faits au Comité Confédéral, mais l'on restait sourd à nos appels à l'aide parce qu'il ne fallait pas nuire « aux camarades Ministres ». Tant pis pour ceux qui s'égarent sur le terrain de la lutte des classes par leur obstination à ne pas suivre la grande route Nationale des Démarches Ministérielles.

Aujourd'hui Clemenceau, suivant en cela l'exemple des ministres socialistes, après Viviani, Briand, Malvy continue la répression. Il n'y a de changé que la méthode, hier nos maîtres ne s'attaquaient qu'au « menu fretin », aujourd'hui Clemenceau y met moins de formes, il frappe au hasard. Peut-on savoir les noms des victimes de demain? Nos camarades instituteurs François et Marie Mayoux, Hélène Brion, Suzanne Dufour, ainsi que Gaston Moufflard sont incarcérés ou poursuivis. Ils sont emprisonnés comme de nombreux inconnus, syndiqués ou non, l'ont été à travers la France depuis août 1914, comme nos camarades Le Petit, Ruff, Lecoin, Content, etc., le sont depuis plusieurs mois déjà pour propagande pacifiste.

Les prisons sont pleines, les tribunaux fonctionnent et condamnent. C'est le système Taylor appliqué dans les jugements. On vient de créer deux Conseils de guerre à Paris et un à Marseille. Les affaires marchent. Voilà où nous en sommes.

Le Comité de Défense syndicaliste entend faire le maximum d'efforts pour empêcher cette répression, voilà en quels termes il s'adressait aux organisations à la suite de l'arrestation de nos camarades instituteurs.

Paris, le 24 novembre 1917.

## AUX MEMBRES DU BUREAU CONFÉDÉRAL,

Vous n'ignorez pas au Bureau Confédéral l'arrestation de notre camarade Hélène Brion, vous n'ignorez pas qu'elle est incarcérée de propagande pacifiste et qu'elle va être traduite devant un Conseil de guerre.

Hélène Brion est membre du Comité Confédéral, elle est connue de tous. Il nous appartient donc d'examiner son cas

et de voir dans quelle mesure le Comité Confédéral peut prendre sa défense et lui assurer les garanties de droit et de justice.

Je demande donc la convocation urgente du Comité Confédéral.

Il va sans dire que le Comité ne limitera pas son examen, ne prendra pas une décision uniquement pour notre camarade Hélène Brion, il y a d'autres arrestations, celles de Suzanne Dufour, institutrice, de Marie et François Mayoux, également de l'Enseignement, de Gaston Moufflard, secrétaire du Syndicat des ouvriers de la Poudrerie de Bergerac. Nous ne devons pas oublier ceux qui, inconnus de nous, mais syndiqués comme nous, sont en ce moment emprisonnés pour des cas semblables.

Il y aura lieu également d'examiner la situation toute spéciale des ouvriers étrangers (syndiqués dans nos organisations) arrêtés pour faits de grève ou même en raison de leur opinion avancée, et incarcérés pendant plusieurs semaines au Dépôt pour être ensuite expulsés. Ils sont plusieurs centaines ainsi « parqués » au dépôt. Depuis plusieurs mois, nombreux sont ceux qui, emprisonnés pour un laps de temps assez long, ont été expulsés ensuite sans jugement parce qu'aucun délit n'avait pu leur être imputé.

De semblables procédés, de pareilles pratiques, l'exercice de l'arbitraire judiciaire ne peuvent être tolérés par la Confédération Générale du Travail.

Cette justice républicaine de guerre est la même que celle des siècles derniers, c'est le rétablissement du régime des lettres de cachet.

Je demande donc la convocation du Comité Confédéral pour l'examen de ces questions et pour prendre ensuite une décision.

Salutations syndicalistes. Raymond PÉRICAT.

Délégué des Unions départementales de la Savoie et de la Haute-Savoie.

## Aux Organisations Ouvrières

CAMARADE SECRÉTAIRE,

Vous avez certainement appris par les journaux l'arrestation d'Hélène Brion, secrétaire de la Fédération des Instituteurs et membre du Comité Confédéral. Elle est incarcérée à la prison de Saint-Lazare sous l'inculpation de propagande pacifiste, elle passera incessamment en conseil de guerre.

D'autres militants d'organisation sont également arrêtés ou poursuivis. Marie et François Mayoux (Instituteurs) viennent d'être condamnés à plusieurs mois de prison, Suzanne Dufour (Institutrice) et Gaston Moufflard, secrétaire du Syndicat des Ouvriers de la Poudrerie de Bergerac, ont été arrêtés en province.

Pourquoi ces arrestations, parce que ces militants, surtout haut ce que des milliers d'êtres humains disent tout bas.

L'esclavage est rétabli; l'Etat, maître de notre corps, prétend asservir notre pensée. Crimes, délits d'opinions!

A la propagande chauviniste, nous entendons opposer nos sentiments pacifistes.

En réponse à la campagne nationaliste, nous entendons avoir le droit d'affirmer notre idéal internationaliste.

Nous subissons l'esclavage du corps, mais nous ne subissons celui de la pensée.

Nous voulons la pensée libre. Prenons-y garde, ce sont ceux-là même qui nous forcent à combattre pour la défense de la Liberté qui en sont les pires adversaires.

Le régime actuel est la négation de la Liberté.

Allons-nous trembler devant ceux qui s'attaquent à nos droits. Les organisations ouvrières vont-elles rester silencieuses ou vont-elles faire entendre leurs voix? Vont-elles avoir la volonté d'exiger le respect de la pensée ouvrière, vont-elles avoir l'énergie de se déclarer solidaires de ceux qu'on frappe pour délits d'opinion, pour crime de pacifisme.

Le Secrétaire du Comité de Défense Syndicaliste vient de demander par lettre la convocation d'urgence des membres du Comité Confédéral, nous invitons les organisations syndicales à voter un ordre du jour de protestation, à lui donner la plus grande publicité possible.

Il faut que nous agissions. Ecrivez à votre Fédération, à votre Union départementale, à la C. G. T., pour leur demander de joindre leur protestation à la vôtre.

Salutations fraternelles.

Pour le Comité de Défense Syndicaliste.

Le Secrétaire : Raymond PÉRICAT.

# La Vie Chère

## Lettre aux Organisations adhérentes

CAMARADE SECRÉTAIRE,

Nous vivons la quatrième année de guerre, nous voici à l'entrée de l'hiver, de la triste saison qui amène avec elle son cortège de froid, de faim, de chômage et de misère.

De courtes journées, de bas salaires, des besoins plus grands, les vivres et les denrées toujours plus chers. Il va nous falloir bois, charbon, pétrole, gaz, vêtements d'hiver, chaussures, etc.

Les salaires n'ont augmenté que de 25 0/0. Entore

faut-il dire que cette augmentation n'a pas été générale, dans beaucoup de corporations l'augmentation de salaires n'est que de 15, 10 et même 5 0/0.

Le coût de la vie ayant augmenté de plus de 100 0/0, on peut donc dire sans crainte d'être démenti, qu'au cours de cette période de guerre, plus le coût de la vie augmente, plus le salaire diminue, cela malgré les augmentations de salaire obtenues, celles-ci n'ayant qu'une valeur superficielle, le salaire ayant perdu de sa puissance d'achat. Exemple : l'ouvrier ou l'employé qui avant la guerre gagnait un salaire journalier de 12 fr. avait une plus grande capacité d'achat que celui qui gagne actuellement 20 fr. par jour.

La situation va en empirant, les vivres, les denrées deviennent de plus en plus chers, et aussi de plus en plus rares. La qualité suit la progression opposée aux prix, alors que les prix augmentent la qualité diminue! Que font les Syndicats?

Que font les Unions départementales? Que fait la C. G. T.?

L'Union des Syndicats de la Seine doit être mise en demeure d'agir, déjà grâce à l'intervention des Syndicats des Tailleurs de pierre et Ravaleurs, du Bâtiment, etc., le Comité Général a dû examiner la question; des réunions ont été décidées; il faut maintenant les organiser. Il faut les faire.

Que chaque organisation harcelée constamment l'Union des Syndicats, seule votre action l'obligera à sortir de sa torpeur.

Exiger qu'on agisse et vite.

Votez un ordre du jour sur la question, donnez-lui la plus large publicité possible, et vous contribuerez ainsi à activer la campagne contre l'accaparement, l'agiotage, la vie chère.

Le Secrétaire,  
RAYMOND PÉRICAT.

# Aux cours de la période des Grèves

## Nos protestations contre l'arbitraire

Le régime de l'arbitraire que nous subissons depuis la déclaration de guerre ne fait qu'aller en s'aggravant.

Les grèves qui éclatent journellement dans les usines, les ateliers, ne sont pas suscitées — n'en déplaise à la presse de mensonges et de fonds secrets — par des éléments étrangers; elles sont le résultat de l'exploitation excessive se manifestant par une production toujours plus considérable, des salaires plus faibles, un régime patronal d'insultes, de mépris et de bon plaisir. Régime du matériel humain de l'arrière.

Pour récompenser les femmes de la besogne nationale accomplie — comme l'a dit et redit la noble presse française — avec zèle, dévouement, abnégation, etc., etc., pour leur faire oublier que leurs maris, leurs frères, leurs fils, luttent depuis trois années pour conserver nos libertés (?) lorsqu'elles estiment devoir user du droit de grève, on les fait charger avec sauvagerie par les brutes policières, on lâche à leurs trousses les chiens policiers, on ouvre les robinets d'incendie, les jets d'eau qu'on dirige sur eux, on les inonde. Résultat : des femmes sont blessées, emprisonnées. Les policiers, mouchards ou flics, joignent à la brutalité des actes, la grossièreté de leur langage spécial, le tutoiement envers les femmes, les injectives insultantes. Beaucoup de nos compagnes connaissent maintenant les promiscuités du Dépôt et de Saint-Lazare.

Les faits de grève sont ainsi assimilés aux délits de la prostitution, du vol et du surinage. Nous réclamons le régime politique pour les hommes et les femmes (particulièrement pour nos compagnes) qui sont ou seront arrêtés pour délits de grève.

Nous le réclamons hautement, avec la conscience des droits que confèrent à l'ouvrier, à l'ouvrière leur dignité de travailleur, leur droit au bonheur, à la vie; nous le réclamons avec la force d'hommes d'action qui veulent combattre contre l'arbitraire d'où qu'il vienne; avec la foi de la mission que nous ont confiée nos camarades partis sur le front et aussi pour défendre les êtres qui étaient chers à ceux qui, hélas, ne reviendront pas, je veux parler des veuves et des orphelins.

A l'heure où vous clamez à tous les échos que la France est le flambeau de la civilisation, vous brimez la classe ouvrière française, vous la tenez en état d'esclavage.

A l'heure où vous allez accorder, sans discussion, à « vos fidèles et dévoués serviteurs », gendarmes, flics, gardes républicains les soldats du front intérieur. Les revendications qu'ils présentent, vous refusez aux femmes le droit de faire aboutir leurs revendications par l'usage de l'action collective et du droit de grève!

Ne sentez-vous pas, Messieurs les gouvernants, l'impartialité de votre répression?

Ne sentez-vous pas que l'ouvrière a droit à des égards, à beaucoup de respect?



Sacré journaliste, va !

Nous étions réunis au Comité Confédéral pour discuter de la situation. Au début, nous ignorions qu'elle pouvait bien être les raisons qui avait motivé la brusque convocation et l'ordre du jour brutal : La situation. Nous fûmes fixés sur ce sujet dès que Bled, qui remplissait les fonctions de secrétaire confédéral intérimaire (Jouhaux était parti en Angleterre), nous eut donné lecture d'un manifeste élaboré par lui et Laurent.

Le manifeste était une protestation politique et la situation apparaissait grave et sombre à nos antichambristes parce que Malvy venait d'être « démissionné ».

Nous protestions contre cette manifestation politique et nos majoritaires juraient que la défense d'un ministre les intéressait peu, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit brusquement. Un journaliste entra : « Messieurs — dit-il — je viens vous demander si vous avez rédigé votre manifeste ».

Ce sacré journaliste lançait un pavé dans la mare aux grenouilles. Satané bavard, va !

Un As !

Kristian Cornélissen.

L'Action Française reproduit des passages de dialogue ouvert, dans la Bataille, entre Cornélissen et Longuet. Naturellement Cornélissen reçoit les félicitations de Daudet.

Ce Hollandais, si internationaliste en temps de paix, si Français en temps de guerre, déclare que « la seule action dont nous ayons besoin c'est l'action de guerre. » Puis, comme conclusion, il écrit : « Je regrette d'avoir dû, comme internationaliste révolutionnaire, dire à vous autres, socialistes français de la minorité, que vous commencez à présenter un danger sérieux pour le monde entier. »

Et l'Action Française d'écrire : « Il n'y a qu'à s'associer à cette ferme conclusion. »

Comme son ami Jean Grave, le patriote Cornélissen verrait, avec plaisir, passer par les armes les minoritaires français. Ainsi le « danger sérieux » disparaîtrait.

Cornélissen, connais-tu la ferme ? Quand on s'appelle Cornélissen et que l'on est Hollandais et Français en même temps ; quand on estime que la seule action nécessaire c'est l'acte de guerre, au lieu de s'embusquer à la Bataille il faut prendre un fusil et partir au front livrer bataille pour la Civilisation et la Liberté.

Engage-toi, Cornélissen ; il y a des vides à combler à la Légion étrangère.

NOTA. — Kristian Cornélissen, né en Hollande, fut d'abord Hollandais. Il vint en France où il rédigea le Bulletin international. C'était au temps béni de la Paix ; il était internationaliste — uniquement et furieusement internationaliste-révolutionnaire.

Il entre à la Bataille Syndicaliste. Arrive la déclaration de guerre : Cornélissen se découvre brusquement un cœur de patriote ; la France devient sa seconde — que dis-je, sa première, — que dis-je encore, sa seule, son unique, sa chère Patrie ! La Bataille Syndicaliste, subissant le même phénomène de métamorphose, devient la Bataille Gouvernementale.

Cornélissen se dévoua pour lui et pour la France ; « la France d'abord, mais lui avant ». Il subit toutes les dictatures directoriales, mais les temps sont durs et il faut bien vivre. Il écrit pour la France, il vit pour la France ; il combat, la

plume à la main, dans la Bataille.

Pendant que les autres meurent sur les champs de bataille, Kristian fredonne ironiquement : « Mourir pour la Patrie c'est le sort le plus beau, le plus digne d'envie ». Puis il chante aussitôt : « Non, je ne marche pas, non, je ne marche pas... »

Internationaliste, révolutionnaire, patriote hollando-français, Kristian Cornélissen veut mourir... de vieillesse. C'est un As !

Jusqu'aboutistes.

Cyniques individus, trop jeunes en 1870 et trop vieux en 1914, estropiés ou réformés d'avant-guerre, en sursis d'appel ou embusqués, tous courageux avec la peau des autres, souventes fois avec la peau de leurs enfants « Oui, Messieurs, j'ai deux fils au front, eh bien ! j'aime mieux qu'ils soient tués, plutôt que, etc. Ces gens qui continuent à défendre la France au cabaret en faisant la « manille » et le soir dans les tranchées du Cinéma, du Concert ou du Théâtre sont les plus acharnés guerriers.

Tenez, regardez celui-ci, il est en sursis d'appel pourtant il est jeune, robuste, en pleine force. Ah ! lorsqu'il s'est agi de crier : Aux Armes, « il était un peu là », il est même resté toujours là. Le gouvernement ayant besoin de bonimenteurs en a recruté quelques-uns ; Hervé de la Guerre Sociale immobilisé à l'arrière et nommé porte-drapeau du patriotisme. Almereyda, du Bonnet Rouge, immobilisé à l'arrière est nommé lieutenant recruteur des Jeunes gardes françaises ; Marie, immobilisé à Paris, est nommé chef des anarchistes patriotes (Malato Charles-Albert, Jean Grave, Cornélissen, etc., l'équipe des 14) ; Bled est mis à la disposition du gouvernement, puis il obtint le poste d'homme de confiance du ministre de l'Intérieur, il est chargé par intérim « des expulsions nécessaires. » Jouhaux, mis en sursis, fut nommé commis-voyageur et patriotisme.

Jouhaux jura sur la tombe de Jaurès de défendre la patrie contre l'envahisseur et animé du feu sacré du plus pur patriotisme, il cria bien haut pour que la France entière l'entendit : « Ceux qui vont partir, dont je suis ». Nous dûmes admirer sa franchise. Qui fut dit fut fait. Jouhaux partit à Bordeaux, puis en Suisse, puis en Italie, puis à travers la France, puis en Angleterre, il voulut même partir à Berne et à Stockholm, mais le gouvernement l'en empêcha, ce n'est donc pas de sa faute s'il n'est pas parti. Il avait au début déclaré vouloir partir pour le front, mais le gouvernement lui refusa cette satisfaction. Que vouliez-vous qu'il fit ? Qu'il mourût ? Le cœur gros il se résigna à ne pas mourir, à être de « ceux qui ne partaient pas » pour vivre.

Tous ces généraux de l'arrière poussent les autres, les misérables dans l'épouvantable hécatombe, et loin, bien loin du combat, là-bas tout là-bas à l'arrière, font de la stratégie en chambre, de la politique mondiale à table, jouent aux grands personnages en société. Ils marquent les coups, calculent l'avance ou le recul, comptent les victimes, mesurent le terrain gagné ou perdu, étudient la carte de guerre, plantent des petits drapeaux, grignotent l'ennemi en grignotant des biscuits. Ils sont contents d'eux-mêmes à chaque succès : « Nous leur avons passé quelque chose ». « Nous avons pris 10 canons ». « Nous avons fait 90 prisonniers ». « Nous avons avancé de 400 mètres ». « Nous en avons massacré 1.200 ». C'est eux qui luttent, c'est eux qui sont victorieux. Naturellement ces gaillard-là sont d'une patience extrême, ils sont pour la guerre d'usure, ils ont la certitude de vaincre, et la conclusion de toutes leurs déclamations, la phrase finale, c'est « On les aura ».

Héros de l'arrière, ils « tiennent » à table, ils affrontent courageusement le feu... de la cheminée et se disent en contemplant bêtement la flamme « Nous les aurons... les pieds... chauds cet hiver.

L'équation des effectifs.

Il y a quelques mois, dans un journal qui ose se dire ouvrier, un anarchiste repentin, ex-internationaliste, antipatriote d'hier, représentant (?) de la Classe ouvrière demandait « l'équation des effectifs ».

« Assez de Français tombé dans la Bataille, écrivait-il — vite remplaçons-les par des Anglais, des Italiens, des Russes. »

Jouhaux veut faire un choix, le choix des hom-

Pouvons-nous établir un parallèle entre les femmes du monde, du demi-monde qui envahissent chaque jour vos bureaux, en quête de recommandation et de passe-droit, pour mettre à l'abri du front leurs maris, leurs fils, leurs amants et leurs entrepreneurs. Femmes improductives à tous égards, parasites devant lesquelles les influents influés font des salamalecs et des courbettes excessives.

Pouvons-nous comparer ces femmes de la « haute société » aux ouvrières qui consomment peu et produisent beaucoup, qui loin d'appauvrir la Nation, sont un des facteurs principaux de ce que vous appelez la richesse nationale ?

Où va votre sollicitude !

Courbettes ici, répression là.

Moins de fleurs sur vos journaux menteurs, messieurs les journalistes ; moins de louanges dans vos discours, messieurs les gouvernants, messieurs les parlementaires, davantage de pain et de beurre sur la table, davantage d'argent dans les porte-monnaie ouvriers, du respect, beaucoup de respect pour ceux qui produisent.

Donnez des ordres à votre police pour calmer les instincts de brutalité de certains mouchards, gardes ou flics.

Les syndiqués, soldats permissionnaires, se sont vu interdire l'entrée de la Bourse du Travail, on arrêtaient des militants sur les marches même de la Bourse pour leur demander leurs papiers d'identité ; des camarades, conduits à la caserne du Château-d'Eau, furent sauvagement passés à tabac par des brutes.

Nous en avons assez.

Nous n'implorons pas de grâce, nous réclamons la garantie, l'exécution des droits de citoyen d'une République.

Nous concluons en demandant :

1° L'application immédiate en cas d'arrestation pour fait de grève du régime politique pour tous les hommes ou femmes ;

2° Le droit imprescriptible pour les soldats permissionnaires, de venir au siège de leur Syndicat, à leur Maison du Peuple ;

3° Le droit pour les ouvriers étrangers de participer aux luttes corporatives de leurs organisations syndicales ;

4° Le respect de nos compagnes par les hordes policières et les gouvernants responsables.

Nous sommes fermement décidés à faire respecter nos compagnes, ainsi que les droits acquis par notre action syndicaliste et sociale.

Si le système de répression, si le régime que nous subissons ne cesse pas, alors nous devons envisager les mesures à prendre pour faire respecter nos compagnes, les adhérents de nos syndicats (étrangers et français) et nos camarades soldats permissionnaires.

Pour le Comité de défense syndicaliste, Pour le Comité de l'Entière Aide, Raymond PÉRICAT.

## Circulaire

### Le fonctionnement du C. D. S.

Paris, le 22 septembre 1917.

Camarade Secrétaire,

Nous vous adressons cette circulaire pour vous faire connaître le nom du camarade qui vous représentera aux réunions du Comité. Nous n'avons pas soumis les noms à votre choix parce que la plupart de ces noms vous sont inconnus et que, d'autre part, cela aurait compliqué inutilement la besogne administrative du Comité au détriment de l'action. Du reste, les membres du Comité sont d'accord sur la propagande à faire et sur les directives de l'action à engager par le Comité de Défense Syndicaliste.

LE COMITÉ FONCTIONNE DE LA MANIÈRE SUIVANTE :

Pour les Syndicats de la Région parisienne : représentation directe par deux délégués (un titulaire, un suppléant) une voix par organisation. Les militants minoritaires appartenant à des syndicats majoritaires ou simplement non adhérents peuvent adhérer individuellement, mais ils n'ont droit à la discussion qu'à titre consultatif, ils n'ont pas voix délibérative, à moins qu'ils ne représentent des syndicats de province.

... Pour les syndicats de province : Par suite de la décision prise de donner aux syndicats de province une représentation plus effective dans la discussion du Comité de Défense Syndicaliste nous avons cru devoir conférer le mandat de vos organisations à ces délégués titulaires pour la province (il pourra se faire que vos délégués représentent également un syndicat parisien). Nous espérons ainsi obtenir un double résultat, d'abord en vous donnant à vous, organisation de province, une garantie sérieuse qui vous place sur un pied d'égalité dans les discussions et les décisions du Comité, puis enfin en intéressant toujours plus les délégués aux réunions ils y seront plus assidus, en raison des devoirs qu'ils ont acceptés en votre nom.

En agissant ainsi nous espérons obtenir votre entière approbation. Disons pour conclure que le Comité se réunit au moins deux fois par mois.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Camarade, nos fraternelles salutations.

Le Secrétaire, Raymond PÉRICAT.

mes voués au sacrifice.

Est-ce que — pour lui — le fait de choisir des sacrifiés de nationalités différentes — quoique ne changeant pas le nombre des victimes, peut en diminuer la valeur et faire oublier l'horreur du massacre?

**Préparons-nous pour la prochaine guerre**  
**" Cette guerre tuera la guerre "**

« Nous avons nos alliances et je compte bien qu'elles tiendront après la guerre. Mais, peuple de grande race, la France doit oser prévoir le cas où elle serait seule vis-à-vis de l'Allemagne. »

J.-H. ROSNY, Aîné,  
*de l'Académie des Goncourt.*

MORALE : Français, des canons et des munitions des enfants, de la chair à canon!... pour les futurs champs de bataille.

**Charles Humbert insulte les révolutionnaires russes**

« Ce que je sais enfin, c'est que M. Poincaré est, chez nous, le proche parent des utopistes, des fous et des traîtres qui ont institué, en Russie, le régime des Soviets. Ceux-là aussi n'ont que la flétrissure à la bouche contre tout ce qui dépasse leur mentalité de sectaires égoïstes. Ceux-là aussi sont des purs. Et, avec ces méthodes, ils mènent leur malheureuse patrie au désastre; par eux, tout est perdu, même l'honneur. »

« Pour servir l'Allemagne, il y a des gens qui n'ont même pas besoin d'être payés. »

« Les kientaliens reprennent aujourd'hui le refrain. Soit. S'il y a des attaques qui affligent et des infamies qui découragent, il y a des haines qu'on est heureux d'avoir provoquées, il y a des insultes que l'on accueille comme une récompense et un encouragement. »

Les six millions de Bolo sont également une récompense et un encouragement, n'est-ce pas, Charles Humbert? Ce sont là des « munitions » que les soldats du front n'auront jamais.

Il y a des gens qui ont besoin d'être bien payés!  
 Charles HUMBERT.

**En Allemagne.**

**« L'armée a faim de nourriture spirituelle »**

*Déclaration du général von Stein, ministre de la Guerre, à la séance du Reichstag, le 6 octobre 1917.*

« L'armée a faim de nourriture spirituelle; c'est pourquoi les chefs de l'armée ont donné des instructions générales en vue de conférences, de séances musicales et cinématographiques, de journaux du front, de brochures: tout cela ne contient pas un mot de politique. »

Il a reconnu que, pour l'armée intérieure comme pour celle du front, on a établi des lignes générales du travail d'éclaircissement qu'il convient de faire.

Fumiste! l'armée a faim, c'est vrai, mais elle a faim de la fin en Allemagne comme en France, en Italie, en Russie; en un mot chez tous les peuples belligérants.

**Les Marins Allemands veulent la Paix.**

*Von Cappelle leur donne satisfaction :*

LA PAIX ÉTERNELLE PAR LE PELOTON D'EXÉCUTION  
 Voici les déclarations que l'amiral von Cappelle a faites au Reichstag, le 9 octobre 1917 :

« C'est malheureusement une triste vérité que la révolution russe a tourné la tête de quelques hommes à bord de notre flotte et a développé des idées révolutionnaires, des plans révolutionnaires. Ces quelques individus tendaient à avoir sur tous les navires des hommes de confiance à eux, pour amener tous les équipages de la flotte à refuser l'obéissance (*vifs mouvements d'attention*) et, éventuellement, en employant la force, à immobiliser la flotte et à nous contraindre ainsi à la paix. »

Pour conclure, von Cappelle déclare :

« L'indignation qui s'est emparée d'une partie de l'Assemblée serait compréhensible si les condamnations aux travaux forcés et à mort prononcées contre les marins avaient été exagérées et injustes, mais les crimes les plus graves ont été commis par des gens qui avaient sur eux des bulletins d'adhésion au parti socialiste minoritaire et qui faisaient une agitation intense sur les navires de guerre. »

**Nouvelles mutineries en Allemagne.**

*Amsterdam, 14 octobre.* — « Les mutineries continuent dans la flotte allemande. »

« Plusieurs marins qui refusaient de servir à bord des sous-marins ont été fusillés. »

C'est, dans tous les pays, le peloton d'exécution qui a charge de donner aux soldats la liberté et la paix qu'ils réclament.

La Liberté dans le Néant, la Paix dans la Mort : la Paix éternelle.

**Le Patriotisme des journaux.**

« Ce n'est pas trahir, entretenir des intelligences avec l'ennemi, que de recevoir, sous forme de publicité lucrative, d'abonnements réels ou fictifs, les subsides d'une puissance amie ou soi-disant telle, fut-ce pour dire le contraire de la vérité, pour fausser la politique du pays en donnant l'illusion d'une force qui, au jour de l'épreuve, se retournera en faiblesse et en impuissance. »

*Le Bonnet Rouge* aurait, paraît-il, touché aux fonds secrets du Ministère de l'Intérieur 12.000 francs par mois, ce pour l'inciter à faire une active propagande patriotique.

Est-ce pour faire une semblable besogne que le Directeur de *La Bataille* touche, chaque mois, en banque, un chèque de 1.000 francs?

MORALE :

*La salade pousse en l'arrosant avec de l'eau...  
 Le patriotisme grandit en l'arrosant avec de l'argent...*

C'est le même système qui s'emploie en Culture latine comme en Kultur germanique.

**Les Neutres sont des Boches.**

Les neutres qui ont été appelés en France pour remplacer à l'usine, au chantier, à l'atelier ceux des nôtres qui sont sur le front et ceux qui sont morts, ne trouvent pas grâce auprès des imbéciles et des patriotes de notre spirituel pays de France. Voici la quatrième que nous sommes en guerre et ces neutres de malheur n'ont pas encore compris qu'ils devaient conjuguer avec nous le verbe :

*Je me bats. Nous nous battons.  
 Tu te bats. Vous vous battez.  
 Il se bat. Ils se battent.*

Les Italiens, les Roumains, les Anglais, les Chinois, les Portugais, les nègres du Liberia l'ont compris; ils l'ont très bien compris. Frédéric Masson estime, avec juste raison, que les neutres de 1917 sont impardonnables. C'est pourquoi il écrivait, dans *l'Echo de Paris* (28 septembre), un article dont voici la tirade finale :

« Il y a bien en France cinq à six mille neutres de dix-huit à cinquante ans. Qu'on fasse soldats et qu'on instruisse à l'américaine ceux qui ne seront point rentrés avant un mois dans leur chère patrie. Et ce sera là un rude coup de balai! »

Frédéric Masson est un « immortel »... imbécile.

**L'intelligence de notre diplomatie.**

Notre diplomatie a manqué de perspicacité, de courage et de dignité. N'ayant aucune foi dans la démocratie, la tenant pour une forme inférieure de gouvernement qui impose à ses représentants la modestie, prise aux semblants et aux dehors, elle a réservé à la France « le rôle du parent pauvre qui doit se contenter de ce qu'on lui accorde ». Il fut comme entendu que, recevant tout d'avance par le seul fait de l'alliance, nous étions tenus à une gratitude et à une soumission qui nous laisseraient toujours insolubles. La Russie, avec laquelle nous traitions, la puissante, l'invincible Russie n'existait que dans l'imagination de nos diplomates et de nos militaires. La guerre de Mandchourie ne les éveilla pas de leur rêve...

**Dupes !**

... Je sais que la diplomatie a ses mystères, mais un homme de simple bon sens se demande ce qui serait resté de la fameuse alliance si la guerre avait été amenée par des difficultés surgies entre la France et l'Allemagne.

**Il y a un beau Monsieur en sursis d'appel**

« ... Tout se tient, en effet : la question de l'antipatriotisme, celle de l'espionnage, celle enfin des sursis d'appel, dont on est assez généreux au Mi-

nistère de l'Intérieur.

« Parmi les gens qui publient ces articles contre moi pour défendre M. Malvy, il y a un beau monsieur, en sursis d'appel, d'ailleurs un très bon patriote; — sur le carnet B on trouve aussi des patriotes, et c'est un habitant du carnet B — il a obtenu un sursis d'appel et, comme c'est un cœur chaud et reconnaissant, il s'en sert pour défendre M. Malvy en m'attaquant. »

« Il me semble que, soit dit en passant, la place d'un bon patriote, quand il a l'âge voulu pour cela, est sur le front, plutôt qu'à l'arrière à faire du journalisme ministériel. » (*Rires*).

Est-il naïf, ce Clémenceau, de croire que la place d'un bon patriote est au front! Nous ne dirons pas le nom du beau monsieur en sursis d'appel, très bon patriote (breveté A. G. D. G. et surbreveté par Clémenceau). Aux lecteurs de le deviner. Cela leur sera facile.

**Soldats et Journalistes.**

**" Les voilà les Bourreurs de crânes ! "**

Parmi les citoyens exerçant des fonctions publiques les « bourreurs de crâne », les journalistes, sont, aujourd'hui, à coup sûr, les plus généralement soupçonnés, les plus souvent décriés.

Que la presse ait tout fait pour qu'il en soit ainsi, cela n'est pas douteux. Mais que les justes réflexions du public y soient aussi pour beaucoup, on en doit, hélas! convenir. Et je supplie, dans l'intérêt de l'hygiène française, dans l'intérêt supérieur et pour la salubrité même de notre profession, — je supplie la censure de laisser imprimer que, durant la cérémonie commémorative de la victoire de la Marne, les journalistes reçurent des soldats un accueil offensant, hostile et que résumait ces mots : « Les voilà les bourreurs de crânes! »

**Soldats et Parlementaires.**

**" A Stockholm — Faites la Paix ! "**

Il y a ici des collègues qui me disent : « Cette propagande n'a pas eu de résultat sur le front. » N'ont-ils donc pas vu ces trains de permissionnaires, n'ont-ils pas entendu ces cris qui ont jailli des portières simplement pour nous dire la chose la plus désagréable qu'on pût nous dire, ces cris qui sont les mêmes que ceux qu'on retrouve dans les brochures?

Pourquoi nous disent-ils : « A Stockholm! », sans rien savoir des affaires de Stockholm? Ils voulaient dire au Gouvernement, aux députés : « Faites la Paix! »

**L'argent français en Russie**

L'ère des emprunts russes s'ouvrit. Le bas de laine français se vida dans le trésor de l'empire sans le remplir. Notre effacement volontaire nous laissait sans autorité, sans influence. Nous devenions les prêteurs, les créanciers, ceux qui rappellent l'échéance. Notre argent servait à la construction du Transsibérien, aux travaux de Vladivostock, de Dalny, de Port-Arthur, à toutes les entreprises qui, sous l'influence de Berlin, détournaient la Russie de l'Europe et préparaient son conflit avec le Japon. *Pas une fois nous n'avons demandé sérieusement la dépense de notre argent pour des fins stratégiques nous-intéressant directement.* Nous n'exigeons pas davantage un développement de nos relations économiques répondant à nos sacrifices. *L'argent demandé à Paris était employé, pour la plus grande part, à payer les commandes passées à Berlin.*

Lors de la répression sanglante, qui suivit la Révolution de 1906, la démocratie française n'osa pas élever la voix en faveur des victimes et, continuant ses largesses, elle apparut au peuple russe comme la pourvoyeuse, la complice du tsarisme et de la bureaucratie contre la Russie libérale.

**Le Gaspiillage.**

M. Milliès-Lacroix, rapporteur général de la Commission du Budget du Sénat, écrit :

« L'examen des marchés de la guerre et de l'armement nous a montré, d'autre part, combien de sommes considérables avaient été dilapidées. »

**Ce que dit M<sup>r</sup> Jeanneney, sénateur.**

Aussi bien, plutôt que de réaliser des économies de bouts de chandelle, conviendrait-il de mettre fin, par d'utiles réformes, aux gaspillages de temps, de forces et de matières, dont les services de l'armée nous donnent trop l'exemple.

**Responsabilités**

« Personnelles ! Qu'on le demande à M. Iwolsky ! »  
 ont déclenché la guerre il y avait des rivalités entre des rivalités économiques, parmi celles qui ont été les sources causes de la guerre, il y a, si l'on veut, des rivalités politiques, déclarait : « que Royer, ancien député de Paris, déclarait : « que dans une réunion tenue en juillet dernier, M. Le

**Confirmation.**

Petrograd, 6 octobre. — Le Bureau de la Conférence a délibéré sur l'appel du délégué Dan. Le président a fait ensuite la déclaration suivante :

« La conférence démocratique confirme la ferme volonté de toute la démocratie russe de lutter pour la réalisation d'une paix sans annexions ni indemnité. Elle émet le vœu que cette volonté soit exprimée par un manifeste dont les termes sont à rédiger par le Bureau complété par les représentants de tous les partis participant à la Conférence. »

Confirmer, confirmer... Voilà six mois que vous le faites. Les puissances belligérantes vous entendent mais ne vous répondent pas, et pour cause !

**Patriotisme Allemand.**

... Si l'on lit les chiffres formidables qu'a donnés notre camarade sur les bénéfices réalisés par les métallurgistes pendant la guerre et si l'on prend en particulier les bilans de l'usine Krupp, d'Essen, qui donnent comme bénéfices :

1913-1914.....	80.877.330 fr.
1914-1915.....	157.783.688 »
1915-1916.....	324.285.769 »

l'on commence à comprendre comment la ligue de la « Patrie allemande » peut distribuer quelques millions pour que cette guerre dure le plus longtemps possible.

**La Réponse d'un soldat russe**

à un journaliste français.

**Le soldat.** — Est-il vrai que le bonheur des hommes, quoi que l'on fasse et quoi qu'il arrive, ne pourra jamais régner sur la terre ?

**Le journaliste.** — Pourquoi me demandes-tu une pareille chose ?

**Le soldat.** — Parce que si l'on ne se battait pas pour le bonheur de tous, cela ne vaudrait pas la peine de donner sa vie.

**Le journaliste.** — Ne comprends-tu pas, ne sens-tu pas que tu te bats pour la sécurité de ta famille, pour le bonheur des tiens ?

**Le soldat.** — Les miens, c'est tout le monde !

**Pour le Droit, la Justice et la Liberté !**

« C'est une mode pour les gouvernements de combattre pour le droit, la justice et la liberté. Cela excuse et explique tout. Aristide Briand combattait pour le droit le jour où il signa avec le tsar un traité où, moyennant Constantinople, les Russes nous autorisaient à annexer la rive gauche du Rhin. M. Asquith combattait pour la justice lorsqu'il partagea avec la France les colonies allemandes et une partie de la Turquie. M. Ribot combat pour la liberté lorsqu'il envisage la création d'un « Etat tampon » entre la France et l'Allemagne.

« Certaines révélations récentes prouvent que la prolongation de la guerre a un but autre que la défense du droit, de la justice et de la liberté. L'existence de certains « traités secrets » commence à inquiéter le peuple.

« Le droit, la justice et la liberté doivent devenir des réalités et non rester des mots derrière lesquels des gouvernements, qui se disent démocratiques, cachent, à l'insu des peuples, leurs am-

bitions impérialistes et contraires au droit des gens.

« La France doit savoir pourquoi elle se bat et les « poilus » doivent avoir la certitude que pas une goutte de leur sang ne sera versée inutilement pour un but qui n'est pas le leur. »

Je demande au Gouvernement de distribuer à chaque soldat le livre *leur Patrie* de Gustave Hervé. Les soldats acquerront ainsi « la certitude qu'ils doivent avoir que pas une goutte de leur sang n'est versée... etc. ». Quant à la France de l'arrière, elle soigne son ventre, laisse faire la guerre aux soldats et, surtout, s'emploie à... digérer en paix.

**A propos du refus des passeports**

pour la Conférence de Berne

Dans le journal *la Bataille*, numéro du dimanche 7 octobre 1917, Jouhaux écrit :

« Il est une chose que nos organisations ouvrières n'accepteront jamais : c'est de permettre au Gouvernement, par son ingérence dans notre politique purement syndicale, de paraître nous tenir en tutelle.

« Quoi qu'il en soit, c'est la thèse des syndicats allemands qui triomphe. »

Comme ce mot « paraître » me plaît ! Il m'apparaît pourtant que depuis la guerre, pour ne pas dire depuis toujours, le Gouvernement nous tient en tutelle, pis que cela, en état d'esclavage. Il n'est pas difficile, notre secrétaire confédéral ! Que faudra-t-il encore que le Gouvernement nous fasse pour que Jouhaux cesse de « paraître » croire que notre mouvement syndical est... voyons, soyons conciliant... tenu en laisse ?

Les Allemands — qui ne se battent pas pour le Droit, la Justice, la Liberté — sont allés à Stockholm, ils sont allés à Berne.

Pauvre Jouhaux ! ce n'est pas la « thèse des syndicats allemands », c'est la liberté des organisations socialistes et syndicalistes allemandes qui triomphe.

# A travers le Monde

**EN ALLEMAGNE**

**Décadence des majoritaires**

Le *Vorwärts* publie des chiffres terribles. L'énorme social-démocratie qui comptait en mars 1914, 1.083.903 membres, ne compte plus en mars 1917 que 243.061 fidèles. Evidemment, il y a le décompte des mobilisés et des tués à faire. Mais cela n'intervient que pour une part relativement faible. C'est le dégoût du sozial-nationalisme qui vide la sozial-démocratie.

Et la preuve, c'est que le nouveau parti de Haase-Ledebour compte plus de 125.000 adhérents à l'heure actuelle et grandit en proportion directe de l'effondrement du « vieux parti ». Ceci dédié aux Français clairvoyants qui vous démontrent que « Liebknecht est seul dans sa prison ». C'est à Berlin, Leipzig, Francfort, en Prusse Orientale, Bas-Rhin, Brunswick, Halle, Erfurt, Thuringe, que nos camarades minoritaires gagnent le plus de terrain.

Tandis que la minoritaire *Leipziger Volkszeitung* augmente de tirage constamment et tend à devenir un des grands journaux allemands, le tirage des journaux majoritaires tombe de 40 pour cent.

**Meetings pacifistes**

Berne, 3 décembre. — Pour la première fois depuis le commencement de la guerre, les syndicats ouvriers de Berlin viennent de tenir des meetings où ont été critiquées avec véhémence, non seulement la politique alimentaire du gouvernement, mais aussi la poursuite de la guerre et les visées annexionnistes.

Sept meetings ont eu lieu la semaine dernière,

avec la participation de membres du groupe minoritaire du Reichstag. Des ordres du jour ont été votés, acclamant l'attitude de Haase et des minoritaires et condamnant les majoritaires comme « complices du gouvernement ».

**LA SERBIE ERRANTE**

**Les massacres à Salonique**

Dépêche du Conseil des Ouvriers et Soldats.

Les *Isvestija* communiquent dans l'article « Les bourreaux de la Serbie » que, par une sentence du Conseil de Guerre de Salonique, le colonel Dimitrevitch et le major Voulovich étaient fusillés, tandis que 8 autres officiers serbes furent condamnés aux travaux forcés de longue durée. Cette vengeance cruelle de l'infant Alexandre et de Pachitch a provoqué une protestation et la démission des ministres.

Davidovitch et Drasonkovitch. Des 163 députés, 113 sont contre le nouveau cabinet de Pachitch. Tous ces faits prouvent que le Gouvernement Serbe, qui a proclamé de suivre les buts de guerre libéraux, tient à l'asservissement du peuple Serbe et au renforcement de la dynastie.

« Le ministre des finances de Russie, Terechtchenko, s'est adressé trois fois à Pachitch en appuyant sur la nécessité de supprimer la peine de mort. Cette mesure du Gouvernement Serbe, est une provocation à l'égard de la Russie révolutionnaire et démocratique ».

Les *Isvestija* terminent en invitant le Gouvernement Provisoire à protester, afin d'obtenir une révision de ces procédés sanglants.

**EN RUSSIE**

**Le Syndicalisme**

**§ I. — La formation des organisations ouvrières**

Une activité fiévreuse ayant pour but la formation des organisations ouvrières politiques et professionnelles se fait particulièrement remarquer pendant les derniers deux mois.

Le parti ouvrier démocrate-socialiste « les deux courants : Majorités et Minorité », compte déjà après un délai extrêmement court. Car du côté du travail d'organisation purement technique nous voyons un travail immense ayant pour but la propagation de la théorie du socialisme et du programme du parti. On organise des cours sur les bases scientifiques du Marxisme ou créé des écoles pour les membres nouveaux des partis.

Parmi les membres deux fractions du parti se manifeste dernièrement une forte tendance vers l'unification des deux courants. Le parti social-démocrate, le Conseil des Députés, des Ouvriers et Soldats ont accompli un travail immense. Ce sont particulièrement les social-démocrates de la minorité qui ont donné leurs meilleures forces au service du conseil.

Avec la même activité fiévreuse avance la formation des assistances professionnelles. Les ouvriers de toutes les professions se sont organisés en formant des corporations. Ainsi à Pétrograd, après deux mois d'existence, la corporation des ouvriers en métal compte 20.000 membres, la corporation des ouvriers de fabriques textiles 30.000, la corporation des ouvriers en bois 25.000, les ouvriers d'imprimerie 20.000, les ouvriers du bâtiment 12.000, les blanchisseuses 10.000.

Le 20 juin s'ouvre à Pétrograd la conférence des corporations professionnelles de toute la Russie qui publiera tous les documents concernant la quantité des

travailleurs organisés en corporations professionnelles de toute la Russie. Toutes les corporations professionnelles s'occupent principalement pour le moment de la question de l'élaboration des tarifs et de la solution des conflits entre le travail et le capital. Le nombre des clubs fondés par les ouvriers augmente avec une rapidité incroyable. De même que les sociétés de consommation. Quant à ces dernières nous en parlerons la prochaine fois.

Signé : A. Smirnow

## § II. — Faits Divers

*Uovaja Jizu* dit : Le quartier général français a renoncé aux envois ultérieurs des troupes russes au front français de Salonique.

*Uovaja Jizu* dit : A la conférence des représentants de la 21<sup>me</sup> division de la flotte et les vaisseaux blindés « Respublika », « Andree Pervosvannyi », « Petrovlovsk », « Gaugut » et autres, ont pris après 4 ballottages, une résolution unanime contre l'envoi ultérieur des troupes russes au front français, vu que la France ne s'est pas encore mis d'accord avec le programme russe de la Paix.

Rédacteur : Karl Lindoff. « Stockholm ». — Adresse télégraphique : Bullintsek. — Par lettre : Postfack 682. Formule de Rédaction : Adolf Fredrick Kyrkogata. 15 Stockholm.

Stockholm, le 11 juillet 1917

Depêche du Conseil des Députés Soldats et Ouvriers

« Les camarades Karl Liebknecht et Frédéric Adler ont été élus membres du Comité Exécutif du Congrès National des Conseils des Ouvriers et des Soldats ».

Les *Isvestija* écrivent, dans un article intitulé :

### « L'Offensive et la Lutte pour la Paix générale »

« Il n'y a aucune contradiction entre l'offensive de notre armée et notre lutte pour la paix générale. La paix générale ne peut être atteinte que par une lutte générale des masses ouvrières de tous les pays pour la fin de la guerre. Sur ce chemin, travaille la Révolution Russe, en s'adressant aux démocraties de tous les pays et en exerçant une pression sur les Gouvernements Alliés. Néanmoins pour arriver à un succès, la Révolution doit être en possession d'une armée capable de combattre, pour détourner sa destruction précoce par les armées impérialistes de l'Allemagne »

Stockholm, le 17 juillet 1917

### La « Rabotchaja Gazeta » sur l'offensive Russe

La *Rabotchaja Gazeta* dit dans son article de fond : « A l'Ouest on interprète faussement la signification de l'offensive Russe. La presse bourgeoise de la France et de l'Angleterre la considèrent comme une renonciation aux plans utopiques du Conseil. La Révolution Russe ne peut permettre une interprétation pareille. Son espoir principal n'est pas fondé sur les batailles de Halicz, mais sur les batailles des peuples contre l'impérialisme anglais, français, allemand et autrichien. Partant de ce point de vue, la *Rabotchaja Gazeta* appuie sur la nécessité urgente d'une d'action du Comité Central Exécutif de concert avec le Conseil des Députés des Paysans, déclarant catégoriquement que les buts de la guerre de la démocratie russe restent toujours les mêmes et que la démocratie appelle avec la même véhémence sous les armes au nom de ces buts. Cet appel s'adresse également aux Français, Anglais, Allemands et Autrichiens.

La *Rabotchaja Gazeta* demande une convocation accélérée de Conférence Générale et une Déclaration du Gouvernement Provisoire, qu'il attend la participation de tous les pays alliés, à la lutte pour les buts, proclamés par la Révolution ».

## EN ROUMANIE

### Massacres des Socialistes

Stockholm, 7 juillet 1917

Concernant le massacre des social-démocrates roumains, l'agence télégraphique russe communique que parmi les 32 soldats fusillés à Baeau, sept social-démocrates parmi lesquelles se trouvait l'écrivain connu Max Vexler, soupçonné, d'avoir participé à la libération de Rakowsky. Selon la *Rabotchaja Gazeta*, l'organe des social-démocrates manchevika, Vexler fut tué pendant qu'il voulait fuir. *Rabotchaja Gazeta* observa cette occasion que ces procédés d'assassinats hypocrites étaient bien connus au temps de la politique ancienne du starisme russe.

Il y a eu une nouvelle condamnation à mort de 13 autres soldats roumains de Roman.

L'exécution fut suspendu par suite de la démonstration des soldats russes et de l'intervention du capitaine Tisenhausen, commissaire du Conseil des députés au front roumain, et du général Sticherbatched, commandant de l'Armée russe en Roumanie.

Toutes ces exécutions augmente l'agitation générale en Roumanie, et provoquent des protestations en Russie.

## EN ESPAGNE

L'Espagne traverse une crise économique politique et militaire, le vieux pays retardataire se trouve placé sur un formidable volcan, les secousses l'ébranlent. Les grèves qui naissent du coût de la vie et des mécontentements, résultant de la rareté des vivres, sont brutalement, féroce ment réprimés par le ministre Dato et le roi Alphonse XIII. Ce monarque si sympathique aux Français, parce dit-on francophiles, a déjà à sa charge les exécutions de Montjvich.

Les militants ouvriers et socialistes sont arrêtés et emprisonnés en masse, les canons sont braqués sur les Villes et les Conseils de guerre fonctionnent en accomplissant sa sinistre besogne.

Aux victimes de la répression va notre sympathie, aux bourreaux toute notre haine.

## EN ITALIE

Les grèves et les manifestations se succèdent en ce beau pays.

Comme en Espagne la répression est féroce. A Turin la troupe a tiré sur les manifestants, il y a eu 40 morts et environ 200 blessés. Sératti directeur l'*Avanti* et Lazzari secrétaire du Parti socialiste italien nous ont mis au courant de la situation, d'après eux celle-ci ira en s'aggravant.

Du reste d'après les nouvelles que la censure daigne laisser passer nous savons que les régions de Turin, Gènes et Alexandrie, viennent d'être déclarées « zone de guerre ». La *Gazette Officiel* publie un décret (28 sept.) déclarant l'état de siège dans les provinces de Messine et de Reggio-Calabre.

## EN ARGENTINE

Nous apprenons que dans un certain nombre de grandes villes américaines la police a envahi les bureaux des organisations adhérentes à la Centrale Syndicale révolutionnaire. Les policiers ont fait main basse sur tous les documents appartenant à cette organisation.

## AUX ETATS-UNIS

Extrait du journal « *Industrial Worker* », 8/8/17

### La Grève des Bûcherons

Le 3 de ce mois, Henri Suzzalo, Président du conseil de Défense de l'état fit cet exposé : « Si la grève des bûcherons dans le Nord-Ouest n'est pas réglée dans deux semaines le pays sera retardé d'un an dans la construction de sa grande flotte aérienne qui doit être le facteur décisif dans le temps d'arrêt dans les opérations militaires qui existe actuellement en Europe ».

C'est une affirmation discutable que celle conciste à dire que les Industrial workers of the world (1), ont arrêté l'industrie des bûcherons du Nord-Ouest en refusant de couper les troncs d'arbres.

En même temps les fonctionnaires de l'Union des charpentiers de l'*American Fédération of Labor* disent qu'ils se sont arrangés avec quelques usines pour fournir des ouvriers faisant la journée de huit heures, mais que les Industrial Workers of the World (1), ont arrêté l'industrie des bûcherons du Nord-Ouest en refusant de couper les troncs d'arbres.

Les compagnies elles-mêmes disent qu'elles reprendront le travail, aussitôt qu'elles auront des hommes pour le faire.

D'après les circonstances, il semble plutôt étrange que personne, des compagnies, des conseils de défense, des fonctionnaires de l'*American Fédération of Labor* n'ait considéré la possibilité de demander aux bûcherons qu'elles étaient les conditions qu'ils mettaient pour reprendre le travail.

Quant les maîtres industriels des Etats d'Amérique virent qu'il y avait la possibilité d'augmenter leur mainmise économique sur les Etats-Unis et ses industries en faisant la guerre, le Trust bûcheron, qui est un géant parmi les trusts, vit celle d'augmenter des fortunes inavouées en ayant des milliers d'ouvriers bûcherons qui iraient couper les troncs d'arbres.

Mais les travailleurs bûcherons n'étaient pas le bétail aveugle que les compagnies pensaient avoir en eux. Ils virent le jeu aussi clairement que les compagnies pour lesquelles ils travaillaient et pensèrent qu'aucune compagnie ne pouvait faire des bénéfices largement augmentés des forêts volées et que le prolétariat exploité, exceptés les travailleurs bûcherons eux-mêmes, ne pouvait être conduit (forcé) à couper les troncs d'arbres.

Si les gens qui disent, qu'ils sont anxieux de voir le travail reprendre, étaient sincères dans leurs affirmations, ils iraient aux travailleurs bûcherons eux-mêmes, regardant ce dont ils ont besoin, au lieu de demander aussi loin des travailleurs que possible, aux présidents de comités et aux fonctionnaires de l'*American Fédération of Labor* en quoi le trouble consiste. Si ces compagnies sont sincères en voulant soutenir le programme de constructions navales, ils iront aux travailleurs bûcherons et trouveront les conditions d'après lesquelles ils reprendront le travail.

Les compagnies ont été aux constructeurs de navires et au gouvernement lui-même et ont dicté les conditions pour fournir du matériel et, en plus de cela, ils essaient maintenant de dicter des conditions de travail aux travailleurs bûcherons!!!

Les compagnies disent au gouvernement et aux constructeurs de navires qu'ils auront deux cents pour cent de bénéfice ou qu'il n'y aura pas de marchandise livrée, pendant qu'ils disent en même temps aux travailleurs bûcherons, de continuer leur esclavage et de couper les troncs d'arbres.

Les travailleurs bûcherons sont des hommes. Ils ne se proposent pas de continuer leur esclavage, pour l'enrichissement d'un petit nombre qui n'ont jamais fait que posséder et prendre et disent qu'ils veulent de meilleures conditions pour continuer à couper les troncs d'arbres.

### Les conditions des Bûcherons

Suivent les conditions des bûcherons :

« Nous voulons la journée de huit heures, la mise en liberté immédiate des ouvriers arrêtés pour avoir organisés les travailleurs et de meilleures conditions de travail. Voilà nos conditions pour reprendre le travail ».

## Ce qui se passe aux Etats-Unis.

Extrait du journal «Solidarity», 4/8/17 :

### § 1. — Les troubles de Bisbee

#### Les Mineurs en Grève expulsés chez eux

Les mineurs de Bisbee employés à la « Copper Queen and Co », se mirent en grève principalement pour obtenir des meilleures conditions de travail. Un de leurs buts était d'obtenir l'abolition de l'examen physique obligatoire des nouveaux ouvriers. On s'était servi de cette pratique, bien souvent pour renvoyer les hommes ayant des idées avancées. La loi de l'Arizona interdit aux patrons de demander des références.

« La grève commença le 25 juin et fut une grève pacifique. Aucun acte de violence ne fut commis. 400 seulement des 3.700 ouvriers de la mine, restèrent dans les mines ; cependant pas un de ces hommes ne fut molesté ».

Alors vint l'unitatum de la compagnie, que les hommes qui ne retourneraient pas travailler le vendredi 13 juillet seraient renvoyés. Les grévistes répondirent en adoptant la résolution de marcher en corps jusqu'à la mine pour prendre leurs vêtements et quitter la ville ».

Mais le 12 juillet au matin, des centaines d'hommes armés défoncèrent les portes des maisons des mineurs et les firent prisonniers. Un seul mineur nommé Brero résista, il fut tué. Les mineurs furent arrachés des bras de leurs familles, des femmes frappés à coups de poing et de revolver et des enfants maltraités.

Extrait du journal «Solidarity», 4/9/17

### Frank Little lynché à Butte

#### La Loi du lynch triomphait !!

La campagne horrible en faveur de la loi du Lynch est en train de porter ses fruits. La comédie d'entière illégalité qui eut lieu, le 12 juillet à Bisbee, put rester impunie. Il fut même commenté généralement par la presse bourgeoise comme un acte remarquable de « patriotisme ». Et on tendait à l'établir comme exemple et à inciter à des actes similaires de meurtre et de violence.

#### Les Propriétaires des Mines veulent du Sang.

Les « loyaux » défenseurs des mines, ayant goûté au sang et ne recevant rien que des louanges pour leurs crimes, voulaient plus. Le lynchage de Frank Little à Butte (Montana), le 1<sup>er</sup> Août est le résultat et ce n'est en aucune façon la fin.

#### Ils veulent assouvir leur Vengeance.

Avec carte blanche du Gouvernement Fédéral, les favoris avides de sang du pouvoir patronal allaient assouvir à cœur-joie leur vengeance contre le prolétariat organisé. Cela continuera si des mesures immédiates ne sont pas prises contre de tels actes. Si les représentants politiques des intérêts de la Wall Street ne veulent le faire, les I.W.W. (1) le feront.

Les mineurs déportés furent emmenés à la gare du chemin de fer et entassés dans des waggons, on en mit jusqu'à 80 par voiture. Plusieurs furent enfermés dans des waggons à bestiaux.

Bisbee abrite en ce moment 2.600 femmes et enfants sans soutien.

Voilà la situation telle qu'elle se présentait au lendemain des atrocités du 12 juillet, en l'année de grâce dix-neuf-cent-dix sept, dans la libre et indépendante République des Etats-Unis d'Amérique.

Wm.D. Haywood secrétaire général des I.W.W. télégraphia ce qui suit au Gouverneur de l'état de l'Arizona, Mr Campbell :

« 25 Juillet 1917 »

« Familles de mineurs déportés, sont « dans une terrible détresse. Voulez-vous « subvenir à leurs besoins jusqu'à temps « que leurs maris reviennent? »

« WM. D. Haywood »

Mais le gouverneur Campbell ne fit rien. De même le Président Wilson ne répondit pas au télégramme suivant envoyé par Haywood :

« 25 Juillet 1917 »

« Président Wilson, Washington, D.C. »

« Familles de mineurs déportés de « Bisbee, sont dans une gêne désespérée. « Il faut que les hommes reviennent immé- « diatement chez eux, ou que l'on sub- « vienne aux besoins des femmes et des « enfants. »

« WM. D. Haywood »

Évidemment, son Excellence le Président Wilson, à ce moment-là essayait « de sauver le monde et la démocratie » !!!

Et pendant ce temps, les femmes et les enfants des mineurs déportés souffrent les privations et les insultes dans le bourg de Bisbee.

Les mineurs déportés souffrent de la chaleur, dans l'infesté camp de détention dans le désert près de Columbus. Ils sont parqués comme des animaux sauvages et il n'est permis à personne d'approcher d'eux.

Frank Little, organisateur et membre du Comité Général Exécutif des I.W.W., fut saisi dans sa chambre, près de la maison de l'Union des Mineurs en métal indépendants, et pendu dans les faubourgs de Butte à 3 heures du matin, le 1<sup>er</sup> Août. Son corps fut décroché par le Shérif Murphy qui l'identifia.

#### Un des Héros du Proletariat.

Little n'avait jamais été à Butte qu'un temps très court. Il souffrait de sa jambe qui était brisée et encore dans un plâtre. De plus il souffrait de son estomac car il avait reçu un coup d'un des sbires du Trust du Cuivre : qui, avec d'autres de son espèce voulait empêcher Little d'organiser les esclaves du trust du cuivre dans le Sud Ouest.

#### C'était assez

Les journaux vendus disaient que Little fut lynché pour crime de trahison. Il n'était même pas accusé de trahison ni de rien autre chose. Le criminel trust du cuivre voulait se débarrasser de lui ; c'était tout et c'était assez.

Les Rois du Cuivre sont heureux maintenant ; leur désir est rempli et un des plus nobles martyrs, qui moururent jamais pour une cause quelconque, est maintenant dans la tombe.

Les milliers d'amis de Little déploieront profondément sa perte, mais il n'arrêteront pas leur activité pour l'émancipation de la classe ouvrière, jusqu'à ce que le hideux système capitaliste soit tombé en poussière.

Voilà la dernière lettre de Frank Little :

Butte (Montana), 25/7/17.

La grève des mineurs de cuivre ici à Butte progresse dans de bonnes proportions, — très peu d'hommes travaillent même encore et le rendement est pratiquement nul. —

Comme on pouvait s'y attendre les journaux capitalistes rapportent chaque jours, que la grève est brisée et que les mineurs retournent au travail, — c'est absolument le contraire à la vérité. —

Le fait que les mineurs tiennent solidement pour la victoire, est rendu évidemment par la grosse affluence aux meetings des grévistes.

L'Union des Mineurs indépendants du Métal et l'Union Industrielle (800 des I.W.W.) travaillent la

main dans la main pour gagner la victoire, ont pu espérer qu'après la victoire tous les Ouvriers adhèrent dans l'U. Ind.

Les propriétaires des Mines font tout ce qui est en leur pouvoir pour battre les grévistes, mais les mineurs sont fort pour la victoire.

Frank LITTLE.

Extrait du journal «Solidarity». N° du 4/9/17. Paraissant à Chicago, Illinois. (Etats-Unis d'Amérique).

Extrait du journal «Industrial Worker», 8/8/17:

### Lutte de Classes

La lutte de classe n'est pas chose nouvelle. Elle est presque aussi vieille que l'homme. Déplorant la tendance à creuser une fosse entre les classes, un prédicateur de Seattle, caractérisa la lutte de classes comme anti-américaine et antidémocratique. Déplorer la lutte de classes, c'est quelque chose comme déplorer les lois de la gravitation, les tempêtes ou les tremblements de terre. Toutes les lamentations du monde ne changeront par ces lois.

Un homme peut déplorer les lois de la gravitation ; mais si une pierre lui tombe sur la tête, elle le blessera tout autant que s'il admettait qu'il existe quelque chose qu'on appelle la gravité. Il n'y a qu'une façon de déplorer qui mène à quelque chose : c'est remédier et agir. Tous les artistes en paroles du monde ne pourront changer la lutte de classes ; ils pourront la déplorer, le nier, l'excuser, mais elle est. Les I.W.W. (1) marchent un pas en ayant de tous ces lamentateurs. Ils veulent détruire la lutte de classes en détruisant les classes : méthode parfaitement logique qui n'est jamais celle des lamentateurs.

Pour montrer qu'il n'y a aucun moyen contre la lutte de classes on n'a qu'à prendre le 12<sup>e</sup> chapitre de la Genèse, dans lequel Abrabam dit : « Il n'y a aucune mésentente entre moi et toi et entre mes pères et les tiens ». Ce texte montre clairement les barrières de classes chez un peuple patronal dans l'enfance du monde. Il y a d'un côté « Toi » et « Moi », les propriétaires du troupeau et, de l'autre : « Le mien » et « Le tien » deux mots de possession représentant la propriété des pâtres aussi bien que des troupeaux.

Abraham voyait aussi clairement que tous les patrons d'Amérique, que le « Toi » et le « Moi » de la classe patronale ne pouvaient avoir de conflits entre eux. Comme les I.W.W., il voyait aussi qu'il ne pouvait y avoir aucune querelle entre « Le mien » et « Le tien ».

Cela est certainement un texte avec lequel on peut nier la lutte de classes.

## AU MEXIQUE

Extrait du journal «Industrial Worker», 8/8/17:

### Les I.W.W. actifs au Mexique

On écrit du Mexique que les bateliers sur la rivière Panuco à Tampico se sont mis en grève pour obtenir des salaires plus élevés. Ces grévistes sont membres des I.W.W. et sont organisés de façon à obtenir la victoire. On écrit aussi qu'il y a une grève de 1.500 travailleurs dans les huileries de Tampico. La dernière grève a arrêté trois des plus grandes compagnies huilières. Une de ces compagnies, la « British Pearce Oil and Co » fournit de l'huile pour la marine britannique.

On dit pas si les huiliers en grève sont membres des I.W.W. mais on le croit généralement car les I.W.W. sont très forts à Tampico.

(1) « Industrial workers of the world » Travailleurs d'industrie du monde entier.

## ANGLETERRE ET IRLANDE

Pendant que l'Angleterre combat pour la Liberté des peuples, les Anglais tiennent l'Irlande en esclavage.

### Discours de M. Duke

Le gouvernement a grand-peur qu'au moment où la Convention espère trouver une solution à la question irlandaise, tout le gouvernement de l'Irlande soit rendu impossible, grâce à l'action passive et même illégale de certains meneurs, dont le but avoué est justement l'annihilation des efforts de cette Convention. Les menées des chefs sinn-feiners et de leurs manœuvres sont particulièrement dirigées contre la Convention. Il est du devoir du gouvernement de mettre ordre à un tel état de choses, il emploiera tout son pouvoir pour empêcher les agissements criminels de cette sorte, car il a chargé de protéger la civilisation du pays contre tous les actes de violence.

### Discours de Lloyd George.

M. Lloyd George répondit aux critiques de M. Redmond et des nationalistes irlandais en défendant l'administration du premier secrétaire d'Irlande, disant que M. Duke avait toujours tenté d'éviter tout ce qui pouvait troubler les travaux de la convention. Certains discours étaient de purs appels à la révolte qu'il a été nécessaire de réprimer. Le plan des sinn-feiners n'était pas l'autonomie de l'Irlande mais bien sa complète indépendance; l'Angleterre ne pouvait accepter cela.

## CHINE

Les Chinois déclarent la guerre à la... Chine.

Londres, 24 octobre. — On télégraphie de Sanghaï au « Morning Post » :

« Les forces indépendantes du Hunan, ayant reçu des renforts de Kwang-Tung et de Kwang-Si, se sont de nouveau emparées de Heng-Shan après une bataille qui a duré deux jours.

« Plusieurs des gouverneurs de province conseillent vivement au gouvernement d'accepter un compromis avec les insurgés. Toutefois, le premier ministre Tranchi-Jui refuse d'accepter cette suggestion et il a donné l'ordre qu'un plus grand nombre des troupes du Nord soit dirigé vers le Hunan. »

## RÉPONSES AU QUESTIONNAIRE

Le Comité de Défense syndicaliste a soumis à l'examen des organisations syndicales différentes questions et il les a invités à se prononcer dans le sens ci-dessous indiqué :

### COMITÉ DE DÉFENSE SYNDICALISTE.

1° Proteste contre l'expulsion de la Bourse du Travail de Paris du Comité de Défense Syndicaliste;

2° Proteste contre l'expulsion du Comité de Défense Syndicaliste de la Maison des Syndicats, par le Comité Général de l'Union des Syndicats de la Seine;

3° Exige la convocation du Congrès des Fédérations de métiers ou d'industrie;

4° En ce qui concerne les Fédérations (Blâme ou approuve suivant attitude) exemple : *Blâme* l'attitude de la Fédération du Bâtiment au cours de la guerre. *Approuve* l'attitude de la Fédération des Métaux au cours de la guerre;

5° Exige des Congrès nationaux et internationaux;

6° Exige des comptes rendus moraux et financiers, des Fédérations et de la C. G. T.;

7° Se prononce contre la loi Chéron (Capacité civile des Syndicats, etc.);

8° Se prononce contre la mobilisation civile;

9° En ce qui concerne la main-d'œuvre étran-

gère, préconise le contrôle direct par les organisations syndicales, se prononce contre la création du Comité d'émigration mixte (patronal-ouvrier-gouvernemental);

10° Demande l'amnistie militaire et l'amnistie politique.

11° Proteste contre la fusillade au front et la répression militaire.

12° Proteste contre l'interdiction des réunions syndicales et l'interdiction du Congrès des Instituteurs.

### C. G. T.

1° Demande la convocation d'un Congrès de la C. G. T., c'est-à-dire la représentation directe des Syndicats;

2° Désapprouve l'attitude de la C. G. T. au cours de la guerre;

3° Se prononce pour la reprise des rapports internationaux et une action internationale syndicaliste plus active. (Rapports internationaux, Secrétariat, Conférences);

4° Exige que la question de la Paix soit à l'ordre du jour de la prochaine Conférence internationale;

5° S'affirme une fois de plus en faveur des Conférences internationales de Berne et de Stockholm;

6° Demande à la C. G. T. d'exiger par une action énergique — au besoin par la menace de la grève générale — l'obtention des passeports et le respect de notre droit international;

7° Qu'une campagne internationale soit menée en faveur de la paix.

## Liste des Organisations

adhérentes au

## Comité de Défense Syndicaliste

Syndicats des Terrassiers . . . . .	Département de la Seine
— — Produits chimiques . . . . .	— —
— — Dessinateurs et Commis du Bâtiment . . . . .	— —
— — Briqueteurs . . . . .	— —
— — Tourneurs en optique . . . . .	— —
— — Bâtiment . . . . .	— —
— — Mécaniciens . . . . .	— —
— — Chauffeurs-Conducteurs . . . . .	— —
— — Mouleurs . . . . .	— —
— — Chapellerie . . . . .	— —

— —	Monteurs-Electriciens . . . . .	Département de la Seine
— —	Habillement . . . . .	— —
— —	Chemiserie-Lingerie . . . . .	— —
— —	Instituteurs . . . . .	— —
— —	Tourneurs-Robinetiers . . . . .	— —
— —	Charpentiers en fer . . . . .	— —
— —	Polisseurs-Nickeleurs . . . . .	— —
— —	Confiseurs . . . . .	— —
— —	Démolisseurs-(section des) . . . . .	— —
— —	Opticiens . . . . .	— —
— —	Tailleurs de pierre et Ravaleurs . . . . .	— —
— —	Métaux . . . . .	— —
— —	Cordonniers (cousu main) . . . . .	— —
— —	Dames Cafés Restaurants . . . . .	— —
— —	Menuisiers . . . . .	— —
Groupes des Jeunesses Syndicalistes . . . . .		
—	Syndicalistes Espagnols . . . . .	— —
—	Cochers-Chauffeurs . . . . .	— —
Syndicat des Terrassiers . . . . .		de Lyon
—	Métaux . . . . .	Chambéry
—	Métallurgistes . . . . .	Lyon
—	Métaux . . . . .	Grenoble
—	Instituteurs . . . . .	Jura
—	Métallurgistes . . . . .	Béziers
—	Métallurgistes . . . . .	Firminy
—	Bâtiment . . . . .	Clermont Ferrand
—	Textile . . . . .	Vienne
—	Confections (Dames) . . . . .	Lyon
—	Bâtiment . . . . .	Le Raincy
—	Mouleurs-Fondeurs cuivre . . . . .	Lyon
—	Terrassiers . . . . .	Le Havre
—	Bâtiment . . . . .	Le Havre
—	Métallurgistes . . . . .	Bourges
—	Chaudronniers fer, zinc . . . . .	Bordeaux
—	Métallurgistes . . . . .	Poissy
Union départementale . . . . .		Rhône
—		Finistère
—		Hérault
—		Pas-de-Calais
Bourse du Travail . — La Ruche Rouge . . . . .		Tulle
Bourse du Travail . . . . .		Aix-en-Provence
Bourse du Travail . . . . .		Brest
Fédération des Métaux . . . . .	Fédération des Produits Chimiques	

## Les Salaires et le coût de la vie

Tableau comparatif du prix des vivres et des denrées. Avant la guerre et au cours de la guerre. Ce tableau a été dressé par le syndicat des Terrassiers, du Bâtiment, des Charpentiers en fer et des Briqueteurs pour le meeting intercorporatif du 18 mars 1917 à la Bourse du Travail. Les prix d'achat du marché indiqué dans la colonne « Aujourd'hui » sont inférieurs aux prix actuels (octobre 1917). Le temps nous a fait défaut pour vérifier et dresser un tableau des prix du jour. Vous ferez vous-mêmes, amis lecteurs, la comparaison.

		Avant	Aujourd'hui
Sel . . . . .	la livre . . . . .	0.10	0.20
Sucre . . . . .	le kilog . . . . .	0.65	1.60
Haricots rouges . . . . .	le litre . . . . .	0.60	1.80
Flageolets . . . . .	— . . . . .	1. »	2. »
Macaroni . . . . .	la livre . . . . .	0.50	1. »
Vermicelle . . . . .	— . . . . .	0.40	0.80
Papioca . . . . .	— . . . . .	0.60	1. »
Pâtes d'Italie . . . . .	— . . . . .	0.40	0.80
Saindoux . . . . .	— . . . . .	1.20	2. »
Lard salé . . . . .	— . . . . .	1.20	3. »
Pétrole . . . . .	le litre . . . . .	0.30	0.65
Essence . . . . .	— . . . . .	0.55	1. »
Alcool à brûler . . . . .	— . . . . .	0.65	3. »
Huile à manger . . . . .	la livre . . . . .	0.60	1.40
Vinaigre . . . . .	le litre . . . . .	0.50	1. »
Café . . . . .	la livre . . . . .	2. »	2.60
Chicorée . . . . .	le paquet . . . . .	0.20	0.60
Chocolat . . . . .	la livre . . . . .	1.65	2.40
Harengs saurs . . . . .	la livre . . . . .	1. »	2.40
— . . . . .	la pièce . . . . .	0.10	0.30
Maquereaux . . . . .	la botte . . . . .	0.80	1.80
Riz . . . . .	la livre . . . . .	0.60	1. »
Pruneaux . . . . .	— . . . . .	0.60	1.50
Savon . . . . .	le kilog . . . . .	0.65	1.60
Potasse . . . . .	— . . . . .	0.15	0.25
Eau de Javel . . . . .	le litre . . . . .	0.15	0.50
Bleu . . . . .	le quart . . . . .	0.30	0.75
Beurre . . . . .	la livre . . . . .	1.40	3.40
Œufs . . . . .	la pièce . . . . .	0.10	0.30
Roquefort . . . . .	la livre . . . . .	1.60	3. »
Livarot . . . . .	la pièce . . . . .	1.40	2.60
Gruyère . . . . .	la livre . . . . .	1.20	3. »
Lait . . . . .	le litre . . . . .	0.25	0.50
Bœuf. Gîte . . . . .	la livre . . . . .	0.80	1.70
— Plats-côtes . . . . .	— . . . . .	0.60	1.20
— Entrecôtes . . . . .	— . . . . .	2. »	4. »
— Biftecks . . . . .	— . . . . .	1.20	2.50
MOUTON. Collier . . . . .	— . . . . .	0.70	2. »
— Côtelette . . . . .	la pièce . . . . .	0.40	0.70
— Gigot . . . . .	la livre . . . . .	1.60	2.80
VEAU. Ragout . . . . .	— . . . . .	0.80	1.70
— Epaule . . . . .	— . . . . .	1.30	2.60
Lapin . . . . .	— . . . . .	0.90	2.10
Porc. Filet . . . . .	la livre . . . . .	1.40	2.80
— Echine . . . . .	— . . . . .	1.20	2.30
Saucisse fraîche . . . . .	— . . . . .	1.20	2.40
Boudin . . . . .	— . . . . .	0.60	1.20
Jambon . . . . .	— . . . . .	2. »	4. »
Pommes de terre . . . . .	le kilog . . . . .	0.15	0.50
Carottes . . . . .	— . . . . .	0.20	0.80
Navets . . . . .	— . . . . .	0.20	0.80
Oignons . . . . .	— . . . . .	0.25	0.80
Desserts . . . . .	Augmentation : 100 p. 100		
Ordinaire . . . . .	le litre . . . . .	0.35	1.20
Cidre . . . . .	— . . . . .	0.20	0.45
Bière . . . . .	— . . . . .	0.30	0.60
Pain . . . . .	les 2 kilogs . . . . .	0.70	0.90
Farine . . . . .	la livre . . . . .	0.20	0.40
Charbon de terre . . . . .	les 50 kilogs . . . . .	3.10	8. »
— de bois . . . . .	le boisseau . . . . .	0.40	1. »
Coke . . . . .	le sac . . . . .	2.20	6. »
Figots (paquet) . . . . .	les cinq . . . . .	0.25	1. »
Habillement . . . . .	Augmentation : 50 0/0		

Les salaires n'ont augmenté que de 25 pour 100. Encore faut-il dire que cette augmentation n'a pas été générale, dans beaucoup de corporations l'augmentation de salaires n'est que de 5, 10 et 15/100.

Le coût de la vie ayant augmenté de plus de 100/100, on peut donc dire sans crainte d'être démenti qu'au cours de la guerre plus le coût de la vie augmente plus le salaire diminue, cela malgré les augmentations successives parce que celles-ci n'ont qu'une valeur superficielle. L'ouvrier ou l'employé qui gagnait un salaire journalier de 12 francs avant la guerre avait plus grande capacité d'achat que celui qui gagne actuellement 20 fr. par jour.

NOTA. -- Nombreuses sont les organisations qui, sans avoir adhéré officiellement, soutiennent le Comité de Défense Syndicaliste de leurs encouragements, et lui envoient des subsides pour la propagande.

## Ordre du Jour de Protestation

# POUR UN CONGRES CONFÉDÉRAL

---

Le Syndicat de ..... au Comité Confédéral.

Les membres du Syndicat réunis le ..... ont voté l'ordre du jour ci-dessous :

Notre organisation estime qu'une Conférence des Unions Départementales et Fédérations n'a pas qualité pour prendre des décisions sur les graves questions qu'elle est appelée à examiner.

Elle estime en outre que la faiblesse ou même la disparition de certaines organisations ne peut légitimer l'opposition à la convocation d'un Congrès Confédéral.

Que la guerre, la gravité et l'importance des problèmes économiques et sociaux qu'elle soulève, exige de la classe ouvrière un examen attentif et des décisions éclairées.

Qu'il est inexact d'affirmer que nous n'avons pas le droit de prendre des décisions en Congrès National Corporatif, en l'absence des mobilisés du front et de l'arrière, attendu d'une part que ce sont les mobilisés eux-mêmes qui en demandent la convocation ; attendu d'autre part que ces décisions sont prises dans les Conférences, alors que celles-ci ne sont pas la représentation directe, effective et exacte du prolétariat français organisé

Que toutes les questions importantes doivent être soumises à notre examen, que la gestion morale et financière confédérale doit être contrôlée par nos **Délégués directs**, que toutes décisions doivent sortir de notre volonté collective.

En conséquence et pour les raisons ci-dessus énoncées : Notre organisation exige que le Comité Confédéral organise dans le plus bref délai, un CONGRÈS National des Syndicats.

*Pour le Syndicat :*

*Le Secrétaire :*

# Bulletin d'Adhésion

## au Comité de Défense Syndicaliste

Timbre de  
l'organisation

Ville de ..... le ..... 1918

(1) Le Syndicat, l'Union, la Fédération de .....  
a décidé d'adhérer au Comité de Défense Syndicaliste.

Adresse (bien lisible) du Secrétaire .....

(2) Sièges du Syndicat .....

Adresser le présent bulletin à Raymond PÉRICAT, 78, Rue de Belleville — PARIS (xx)

# Bulletin d'Adhésion

## au Comité de Défense Syndicaliste

Timbre de  
l'organisation

Ville de ..... le ..... 1918

(1) Le Syndicat, l'Union, la Fédération de .....  
a décidé d'adhérer au Comité de Défense Syndicaliste.

Adresse (bien lisible) du Secrétaire .....

(2) Sièges du Syndicat .....

Adresser le présent bulletin à Raymond PÉRICAT, 78, Rue de Belleville — PARIS (xx')

- (1) Rayer les désignations inutiles  
(2) Indiquer la préférence de la correspondance.

## Faites votre adhésion

Les Camarades, les Syndicats minoritaires de Paris et de Province, ne doivent pas rester isolés. Il faut qu'ils adhèrent au Comité de Défense Syndicaliste.

Les énergies qui s'isolent sont des forces perdues au détriment de notre Cause. Groupons-nous pour être fort et hâter ainsi par notre action le triomphe de nos idées.

Pour tous renseignements, adhésions, souscriptions, etc., s'adresser au secrétaire du Comité de Défense Syndicaliste, Raymond Péricat, 78, rue de Belleville, Paris, XXe

## Scission !

Nous rappelons pour couper court à tous les malentendus et aux équivoques, et afin de répondre à toutes attaques et à toutes affirmations fausses, que notre but n'est pas de provoquer une scission, ni dans les organisations, ni au sein de la C. G. T.